

2 000 soldats ukrainiens formés en Champagne

Après neuf semaines de formation dans un camp de Champagne, 2 000 soldats ukrainiens s'apprêtent à repartir au front. *Page 14*

Patrimoine : 20 M€ de travaux soutenus



La délégation de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne se porte bien puisqu'elle devrait récolter pour 2024 plus d'1,3 million de collecte de dons. *Page 4*

UIMM : 2 M€ pour former et passer la crise

L'UIMM déploie le dispositif « Mesures urgentes » accessible en Champagne-Ardenne via l'OPCO2i pour former au lieu de licencié. *Page 9*

Première phase de la prison « InSERRE » en 2025

La prison « InSERRE » de Donchery accueillera 100 détenus et 60 surveillants et conseillers pénitentiaires à horizon 2027. *Page 10*

Portrait

Le Marnais Cyril Gervasoni. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 17 à 30

Artopia redéfinit et embellit les paysages

L'aménagement paysager des Basses et Hautes Promenades de Reims, ce sont eux. La réalisation de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne, encore eux. L'entretien et la création des nouveaux espaces verts et terrasses au Domaine des Crayères, toujours eux. Si elles sont discrètes, les équipes d'Artopia interviennent sur de grands et prestigieux chantiers. L'entreprise vient, par exemple, de décrocher l'appel d'offres pour l'aménagement paysager du nouveau campus de Neoma... Car aujourd'hui, dans un projet de construction, les espaces verts ont une place aussi importante que le bâti. L'intégration des aménagements végétaux dans l'environnement fait d'ailleurs partie du leitmotiv des équipes d'Artopia. « Notre mission est d'aménager et de développer les territoires de façon responsable et innovante, en tenant compte des citoyens et de l'environnement », souligne Viviane Lopes, Directrice générale. Son rôle de conseil, l'entreprise le prend à cœur en s'occupant des études, de la conception, de la réalisation, et des aménagements paysagers. « La pluridisciplinarité de nos métiers, nous la puisons notamment dans notre histoire ». L'entreprise qui a « beaucoup évolué et en peu de temps » vise une progression substantielle de son chiffre d'affaires, elle qui est déjà passée de 12 à 14 millions d'euros entre 2023 et 2024.



Les équipes d'Artopia œuvrent pour l'aménagement paysager du quartier Rives de Vesle porté par le promoteur Quartus.

Page 3

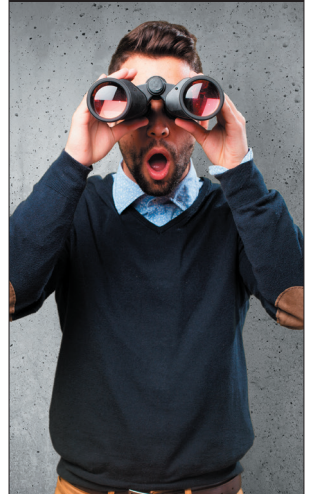
La ministre de l'Énergie annonce un hiver sans coupure

Olga Givernet, ministre déléguée à l'Énergie, a fait le tour des installations de la centrale nucléaire de Nogent-Seine, le 8 novembre dernier, avec les élus du territoire. Le déplacement prévu dans le cadre de la PPE, programmation pluriannuelle de l'énergie, a conforté la ministre sur la capacité d'EDF à fournir l'énergie nécessaire aux Français pour un hiver sans rupture et d'autant plus confortable qu'elle annonce une baisse des tarifs de l'électricité de 9%. « Nous devrions être confortables pour cet hiver et en mesure de produire une électricité fiable, abordable et décarbonée », annonce Olga Givernet.

Cette régulation profitera aux 80 % de Français qui n'ont pas bénéficié de la première vague de baisse des prix. En 2024, la centrale de Nogent aura produit 18 térawattheures (TWh), soit la consommation de 3,5 millions de foyers soit l'équivalent de Paris et sa petite couronne. « Notre raison d'être est de répondre aux besoins du réseau électrique, c'est pour cela que nous venons chaque matin. Et pour cela que 1 200 personnes travaillent chaque jour au CNPE », souligne Estelle Obert, directrice de la centrale.

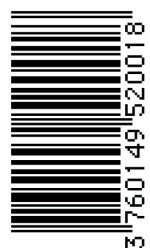
Page 13

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8099 - 2€

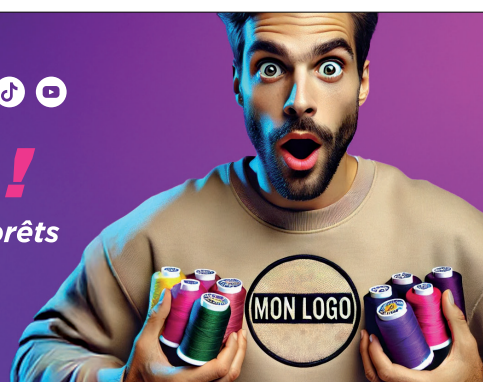


Kadimage | EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUB | f i n o t

PRÊTS, BRODÉS, LIVRÉS !

Des marquages durables et rapides, pensés pour les pros et prêts à porter votre image, réalisés dans notre atelier à Reims !

WWW.KADIMAGE.FR REIMS 03 26 36 36 26





Le taux de chômage retrouve son niveau d'un an auparavant

Au troisième trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 35 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT atteint ainsi 7,4 % de la population active, soit 0,1 point au-dessus du deuxième trimestre 2024 et à son niveau d'un an auparavant. Il demeure légèrement supérieur à son précédent point bas depuis 1982 (7,1 % au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023) et nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,1 points). Sur le trimestre, le taux de chômage des 15-24 ans augmente de 1,8 point, à 19,7 %. (INSEE)



Le taux d'emploi des 50-64 ans augmente de nouveau nettement

En moyenne au troisième trimestre 2024, le taux d'emploi des 15-64 ans augmente très légèrement (+0,1 point), portant la hausse à +0,7 point sur un an. Il atteint 69,1 %, soit un nouveau plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). Pour les 15-24 ans, le taux d'emploi diminue de 0,4 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an, à 34,6 %. Pour les 25-49 ans, il est stable sur le trimestre mais en hausse de 0,6 point sur un an, à 82,9 %. Enfin, pour les 50-64 ans, le taux d'emploi continue de nettement augmenter : +0,7 point sur le trimestre, portant à +2,0 points la hausse sur un an. Il atteint 68,8 %, son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). (INSEE)



Au troisième trimestre 2024, l'emploi salarié privé est quasi stable

Entre fin juin 2024 et fin septembre 2024, l'emploi salarié du secteur privé est quasi stable (-0,1 %, soit -25 000 emplois), après également -0,1 % au trimestre précédent (soit -28 500 emplois). L'emploi salarié privé se situe donc 0,3 % sous son précédent pic de mars 2024 (soit -53 500 emplois) mais au même niveau qu'un an auparavant (soit -4 900 emplois).

Il excède encore largement son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019), de 5,6 % (soit +1,1 million d'emplois). Au troisième trimestre 2024, l'emploi intérimaire baisse de nouveau, mais moins fortement qu'au trimestre précédent : -0,5 % après -2,2 % (soit -3 900 emplois après -16 200 emplois). (INSEE)

baromètre

La Région a modernisé les ateliers de son EMOP



Béatrice Moreau, vice-présidente de la Région Grand Est, et Véronique Marchet, conseillère régionale, présidente de la commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, ont inauguré les nouveaux ateliers de l'EMOP.

Sur son territoire, le Conseil régional Grand Est dispose localement d'équipes à même d'intervenir dans le cadre de la maintenance des bâtiments des lycées publics - qui relèvent de la compétence de la Région. Dans la Marne, cette équipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP) est installée au sein du lycée Roosevelt, à Reims. Composée de 17 agents spécialisés de la Région, représentant quatre corps de métiers (peinture, menuiserie, plomberie, électricité), elle répond aux sollicitations des 21 proviseurs de lycées publics du département (ainsi que du Creps de Reims). Ainsi, de janvier à novembre de cette année, l'EMOP a enregistré 183 demandes d'intervention, auxquelles elle a éviemment répondu.

Les ateliers de l'équipe, qui n'étaient

peut-être plus adaptés à la nature des interventions et au travail des agents, viennent d'être réaménagés et officiellement inaugurés en ce début novembre.

RECRUTEMENT EN VUE

Deux ans et demi de travaux (juillet 2022/février 2024), en partie réalisés par les ouvriers professionnels eux-mêmes, auront été nécessaires - pour un coût de 450 000 €. Sur un plateau de 800 m² de surface, l'EMOP dispose également d'équipements modernisés (outils et machines), le tout lui permettant de rationaliser les coûts des travaux menés dans les lycées, de mieux maîtriser les matériaux qu'elle utilise (traduisant par là même l'intérêt de la Région pour le développement durable), de gagner en agilité et en rapi-

dité (qualité soulignée et appréciée par les chefs d'établissement faisant appel à ses services).

Ces ateliers... revisités répondent aussi à la stratégie de développement mise en place par la Région depuis 2020 à l'égard des équipes mobiles et de l'internalisation de ses actions dans la maintenance des bâtiments des lycées. D'ailleurs, il est prévu que l'EMOP marnaise monte en puissance avec le recrutement de nouveaux professionnels, pour porter son effectif à une trentaine d'agents. Outre les aspects fonctionnels évoqués ci-dessus, ces nouveaux ateliers constituent aussi un... joli cadeau d'anniversaire pour l'équipe mobile de la Marne, qui fête cette année les 35 ans de sa création.

J.R.



Elles bougent

UIMM : LISA NGUYEN, DÉLÉGUÉE TERRITORIALE POUR L'AUBE

Troyenne de 35 ans, Lisa Nguyen, juriste à l'UIMM, succède à Laurent Poullain en tant que déléguée territoriale pour l'Aube. Titulaire d'une capacité en Droit sortie major de sa promotion, elle a ensuite obtenu les masters 1 et 2 en droit de l'Entreprise et en droit de la sécurité intérieure et de la Défense. Après cette reconversion professionnelle, Lisa Nguyen qui travaillait auparavant dans un commerce, a créé son entreprise de biscuits avant de rejoindre l'UIMM en septembre 2023. Bien connue des adhérents, la juriste continuera de les accompagner et assurera en parallèle la représentation territoriale des 450 adhérents. Une fonction portée pour la première fois par une femme dans l'Aube, comme un signe de la féminisation des métiers de l'industrie.

MBP

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

28th
ANNIVERSAIRE
1996-2024

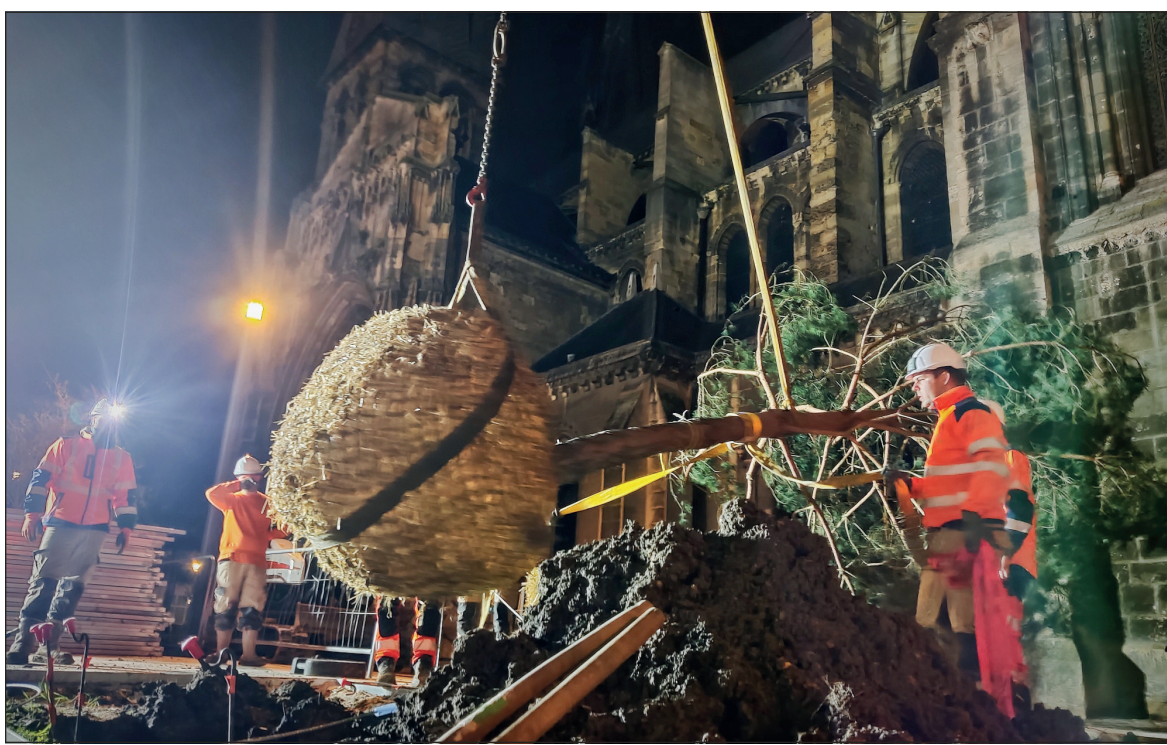
Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Artopia aménage les espaces et embellit les paysages

Aménagement. L'entreprise Artopia, spécialisée dans l'aménagement paysager a intégré de nouveaux locaux au mois de mai dernier. L'occasion pour cette société qui opère de grands chantiers avec les collectivités, les ETI et PME mais également les particuliers, de multiplier les projets et de conquérir de nouveaux marchés.



Les équipes d'Artopia plantant un pin de nuit autour de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne.

L'aménagement paysager des Basses et Hautes Promenades de Reims, ce sont eux. La réalisation de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne, encore eux. L'entretien et la création des nouveaux espaces verts et terrasse au Domaine des Crayères, toujours eux. Si elles sont discrètes, les équipes d'Artopia interviennent sur de grands et prestigieux chantiers. L'entreprise vient, par exemple, de décrocher l'appel d'offres pour l'aménagement paysager du nouveau campus de Neoma... Car aujourd'hui, dans un projet de construction, les espaces verts ont une place aussi importante que le bâti. L'intégration des aménagements végétaux dans l'environnement fait d'ailleurs partie du leitmotiv des équipes d'Artopia. « Notre mission est d'aménager et de développer les territoires de façon responsable et innovante, en tenant en compte des citoyens et de l'environnement », souligne Viviane Lopes, Directrice générale. C'est pourquoi Artopia travaille de concert avec les pépinières locales, afin de proposer le plus possible des espèces végétales adaptées à leur milieu. Là où, auparavant, les parterres des collectivités étaient parsemés de fleurs nécessitant un arrosage très régulier, aujourd'hui, ce sont plutôt des plantes vivaces qui sont privilégiées. En effet, contrairement à une plante annuelle ou bisannuelle, la plante vivace repousse chaque année, elle a également l'avantage de résister aussi bien au froid en hiver qu'à la sécheresse

en été. « Nous sommes convaincus que le respect de la biodiversité et l'équilibre des milieux doivent être au cœur de chaque aménagement », poursuit celle qui a effectué une très grande partie de sa carrière dans le secteur du paysage – notamment 15 ans chez le leader européen Id Verde – avant d'intégrer Artopia en 2022.

PLURIDISCIPLINARITÉ DE MÉTIERS

Son rôle de conseil, l'entreprise le prend à cœur en s'occupant des études, de la conception, de la réalisation, et des aménagements paysagers. « La pluridisciplinarité de nos métiers, nous la puissions notamment dans notre histoire », confie Viviane Lopes. Celle-ci débute en 1966, avec la création de la société Henry Julliot à Cormontreuil et une activité qui se concentre exclusivement sur les espaces verts. « En 1981, Henry Julliot élargit ses horizons en se lançant dans les travaux publics et devient Champagne Travaux Publics. Sept ans plus tard, la société scinde ses activités en deux : Henry Julliot, pour les espaces verts et Champagne Travaux Publics, pour les TP », précise la Directrice générale. En 1997, CTP intègre le groupe familial BIR, implanté en région parisienne et reconnu pour son expertise Réseaux, VRD avant d'être rejoint quelques temps après par l'activité Espaces verts. En 2015, ayant la volonté de dynamiser cette partie centrée sur le paysage, des discussions sont alors initiées avec une entreprise locale, Cossenet Pay-

sage, située à Saint-Martin-sur-le-Pré. « C'est en 2016, que fusionnent Henry Julliot et Cossenet Paysage pour donner naissance à Artopia et sa filiale Artopia Services destinée aux Particuliers, toutes deux intégrées au sein du Groupe BIR. »

Le groupe BIR (Bâtiment, Industrie, Réseaux) existe depuis près de 50 ans. C'est en se spécialisant dans la pose de réseaux électriques, de gaz, d'eau et de tuyauterie industrielle qu'il débute son activité, avant de se diversifier dans d'autres secteurs comme l'aménagement voirie et paysager, le tri et le recyclage mais également les activités immobilières. Dans la région, le groupe possède ainsi l'entreprise C'Mater, PME basée à Courcy et spécialisée dans le recyclage de matériaux pour le BTP et la gestion globale des déchets dangereux et non dangereux des entreprises et des collectivités. « Un atout, car nous couvrons ainsi un grand spectre de métiers, et lorsque nous répondons à des appels d'offres, c'est en écosystème que nous pouvons nous positionner », indique Viviane Lopes. « De la sorte, nous pouvons nous placer sur une offre globale. »

Des offres globales et des projets particuliers et innovants comme celui du nouveau quartier Rives de Vesle, porté par le promoteur Quartus, où il s'agira notamment d'intégrer des toitures végétalisées. « Notre métier est très conditionné par les saisons et les époques de plantations. Et une fois que nous avons effectué les plantations,

nous intervenons sur le suivi et l'entretien durant généralement au moins la première année. »

Avec le déménagement dans de nouveaux locaux où les conditions de travail des équipes ont été considérablement améliorées, aujourd'hui, Artopia bénéficie d'une emprise de terrain de 7 000 m² où tout le matériel peut être stocké et de bâtiments de 1 400 m² de bureaux au sein desquels se retrouvent les équipes administratives et créatives.

OUVERTURE D'UNE AGENCE EN ÎLE-DE-FRANCE

« Avec des effectifs en constante évolution et de nouveaux projets, nous étions trop à l'étroit, ce qui entravait aussi le développement de l'entreprise. » De 65 salariés en 2016, lors de la création de l'entité Artopia, aujourd'hui, la société en compte 99. « Le positionnement sur le marché des Promenades de Reims nous a apporté une grande visibilité, bien au-delà du territoire, car nous avons remporté pour ce chantier, le Prix Équerre d'Argent et pour lequel nous concourons encore aujourd'hui pour les Victoires du Paysage », souligne la Directrice générale. C'est pourquoi, fort de cette confiance, le groupe BIR a ouvert une nouvelle agence Artopia en Ile-de-France, en 2023, afin de conquérir des marchés dans la grande couronne parisienne cette fois-ci. « L'activité Espaces verts poursuit donc son développement, d'autant que deux nouvelles sociétés viennent d'être rachetées, Altaspace et Environnement Services, toujours en région parisienne. » Une nécessité d'avoir une agence sur place quand on sait qu'Artopia intervient notamment sur le très gros chantier de Center Parcs, Village Nature à Marne-la-Vallée. L'entreprise assoit aussi son

ARTOPIA EN CHIFFRES

- 2016 : Création de l'entité Artopia et Artopia Services née de la fusion entre Henry Julliot et Cossenet Paysage.
- 100 salariés au sein d'Artopia.
- 12,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- + de 3 500 missions réalisées.
- + de 100 engins dans le parc matériel.
- 2022 : arrivée de Viviane Lopes comme Directrice générale.

développement en intégrant une politique RSE et de qualité de vie au travail. « L'objectif est d'être certifié ISO 14001 et 45 001 dans l'année 2025. »

Un plan prévention et sécurité est aussi mis en place avec la MSA depuis le changement de locaux. Dans sa politique de fournisseurs aussi, Artopia privilégie le local et l'économie circulaire. La société travaille également en étroite collaboration avec les organismes de formation de la région dont le BTS Aménagement paysager de Thillois et le CFA de Laon (Aisne). « L'objectif est de former des apprentis, de les accompagner et d'aller au bout de la démarche en les embauchant. Nous sommes aussi très attentifs aux reconversions, où les nouveaux apprentis viennent avec un bagage et un socle de compétences. » L'entreprise qui a « beaucoup évolué et en peu de temps » vise une progression substantielle de son chiffre d'affaires, elle qui est déjà passée de 12 à 14 millions d'euros entre 2023 et 2024.

NASTASIA DESANTI



Viviane Lopes est directrice générale d'Artopia depuis 2022 devant les nouveaux locaux.

Patrimoine. La section champardennaise de la Fondation du Patrimoine se porte bien puisqu'elle devrait récolter pour 2024 plus d'1,3 million de collecte de dons. Un très bon chiffre qui témoigne de l'attachement des habitants de la région à son histoire.

Patrimoine : 20 M€ de travaux soutenus pour 100 projets



Le futur musée, dont les contours ne sont pas encore définis, réunira au sein du « Château Mermoz », dans les Ardennes, deux grandes figures de l'Histoire nationale et du territoire Jean Mermoz et Albert Caquot.

L'équipe de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne a le sourire. « Cette année encore, les particuliers et les entreprises se sont montrés très généreux », s'enthousiasme Pierre Possémé, Président de la délégation. « Notre région est souvent montrée en exemple pour le nombre de projets accompagnés et l'importance de la mobilisation. » Comment expliquer cette tendance qui, depuis le covid, a vu sa croissance de dons progresser de 76% dans la Marne, 50% dans l'Aube, 105% en Haute-Marne et 185% dans les Ardennes ? Plusieurs raisons sont avancées. Tout d'abord, une forte mobilisation autour de la communication des projets, relayés dans les médias locaux. Certains d'entre eux, à la peine parfois, ont vu leur solde réglé trois jours après une parution lançant un appel aux dons. Un attachement particulier au patrimoine survivant aux destructions des deux Guerres mondiales ensuite. Quand on sait que 80% de la Ville de Reims a été détruite lors de la Première Guerre mondiale par exemple, le patrimoine y ayant survécu est d'autant plus important à conserver aux yeux de ses habitants. Et puis, enfin, les zones rurales se mobilisent pour leur bâti qui se dégrade de

plus en plus. « De nombreux bâtiments sont soumis aux aléas climatiques qui les font souffrir, aussi bien au niveau des murs avec l'apparition de fissures, que de l'effondrement des sols qui vient fragiliser les structures en elles-mêmes », insiste Pierre Possémé.

UNE MULTIPLICATION DE PROJETS

La diversité des projets explique également l'engouement des habitants de Champagne-Ardenne. En 2024, la Fondation a soutenu 20 millions d'euros de travaux et réhabilitation pour 100 nouveaux projets. « Ce qui correspond à la préservation ou même à la création de 800 emplois qualifiés ou à valeur ajoutée », précise Pierre Possémé. « Nous avons accueilli de nouveaux bénévoles - ils sont 35 au total - qui sillonnent le territoire, aussi bien à la recherche de nouveaux projets à soutenir qu'en interlocuteur de particuliers et collectivités qui souhaitent se lancer dans la restauration d'un édifice », précise Bernard De Lauriston, Chargé de Mission Marne et Ardennes. Des bénévoles qui sont bien souvent d'anciens chefs d'entreprise, « avec les qualités de management et de conduite de projets, incontournables pour chapeauter des équipes et des programmes de rénovation », souligne

Pierre Possémé.

Concernant le département des Ardennes en particulier, l'accent a été mis sur l'augmentation substantielle de projets soutenus, grâce à l'action du Pacte Ardennes, soutenu dans sa mise en place par le député Jean-Luc Warsmann. « Nous sommes passés de quelques projets par an, à une vingtaine. » Des projets variés, avec une forte prédominance du patrimoine religieux. « Le patrimoine religieux, désormais grande cause nationale depuis les annonces du président Emmanuel Macron l'année dernière, continue à mobiliser la délégation Champagne-Ardenne. Cette année, la Fondation a mobilisé 16,7 millions d'euros pour le patrimoine religieux en péril. Dans ce cadre, 6,6 millions d'euros vont être dirigés vers 100 « petites Notre-Dame » des petites villes françaises », annonce Valentine Roland-Boulogne, Chargée de mission Aube et Haute-Marne. En Champagne-Ardenne, quatre sites ont ainsi été choisis, un par département : l'église Saint-Calixte de Mailly-Champagne (51) avec 100 000 € de dotation, l'église Saint-Martin de Macey (10) pour 100 000 € de dotation également, l'église Saint-Leu de Sévigny-Walleppe (08), 50 000 € de dotation ainsi

que l'église Saint Pierre et Saint-Paul de Rimaucourt (52) avec également 50 000 € de dotation. « Cette campagne nationale bénéficie d'un taux de déduction fiscale renforcé pour les particuliers de 75% jusqu'à 1 000 €, rappelle Pierre Possémé.

LA PETITE ET LA GRANDE HISTOIRE SE CROISENT

Les dossiers choisis sont souvent porteurs d'histoire, « la petite et la grande » et se distinguent par la manière dont l'édifice restauré va pouvoir « vivre » dans le futur. Ainsi, le pigeonnier de l'abbaye d'Andecy, à Baye (51) pourra accueillir des expositions valorisant non seulement l'histoire de l'abbaye mais également les techniques de constructions employées pour la restauration. « La SMA BTP est venue clôturer le financement. Ce projet est la plus belle collecte de 2024 avec plus de 70 000 € récoltés dans le cadre du Mécénat », livre le Président de la délégation Champagne-Ardenne. Autre projet important pour l'année 2025 cette fois, celui de la restauration du « Château Mermoz », en Thiérache ardennaise. « C'est en 1934 que Jean Mermoz, figure légendaire de l'Aéropostale, achète le domaine à Rocquigny pour que sa mère puisse l'habiter. Les habitants gardent le souvenir ému de ses arrivées et départs en avion dans le parc quand

il venait lui rendre visite », fait savoir Bernard de Lauriston.

VILLES PARTENAIRES ET PATRIMOINE NATUREL

« En 2024, nous avons beaucoup développé notre réseau de villes partenaires sur le Label de la Fondation », annonce Valentine Roland-Boulogne. « Aujourd'hui, les Départements, la Région, sont limités dans leurs financements. Les collectivités avec lesquels nous travaillons, souvent labellisées Petites villes de Caractère bénéficient d'un « Fonds Façade » qui a pour objet d'inciter à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine privé non protégé et nous les aidons ainsi à fléchir les projets. » L'année marquait aussi un tournant de la Délégation concernant le Patrimoine naturel. « Une convention-cadre avec la Région Grand Est a été signée le 18 mars avec comme objectif une levée de fonds d'1,2 millions d'euros pour le financement de 200 îlots de libre évolution en Grand Est. » Un recrutement a d'ailleurs été effectué pour amplifier cette gestion de nouveaux projets, avec pour 2025, des montants records espérés.

NASTASIA DESANTI

Pour découvrir tous les projets soutenus et à soutenir : <https://www.fondation-patrimoine.org/>



L'équipe de la délégation Champagne-Ardenne de la Fondation du Patrimoine, Pierre Possémé, Président, Bernard de Lauriston, Chargé de mission Marne et Ardennes et Valentine Roland-Boulogne, Chargée de mission Aube et Haute-Marne.



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

PRÊTS, BRODÉS, LIVRÉS !

Des marquages durables et rapides, pensés pour les pros et prêts à porter votre image, réalisés dans notre atelier à Reims.

REIMS

03 26 36 36 26

WWW.KADIMAGE.FR



Mécénat. Pour la 11^e année, le club rémois d'entreprises mécènes PRISME a remis à l'un des diplômés en Master Art de l'ESAD son prix d'encouragement qui vaut reconnaissance de talent.

ESAD : les artistes naissants repérés par PRISME



La lauréate entourée des autres candidats et des membres du jury PRISME.

Le monde économique et le monde des arts ont l'habitude de se rencontrer à l'ESAD (Ecole supérieure d'art et de design) de Reims, dont l'association Prisme est partenaire depuis plus de dix ans. Ce club de mécènes d'art

contemporain, qui regroupe une quarantaine d'entreprises, manifeste son soutien aux jeunes créateurs de l'école deux fois par an à travers les concours CÉRAMIX au printemps et PRISME à l'automne. Pour l'organisation de ce dernier le

13 novembre dernier, l'ESAD a fait évoluer le format vers un système d'exposition itinérante. Les cinq candidats*, tout juste diplômés du Master option Art, ont investi différents espaces de la ville pour y présenter leurs productions ou per-

formances de fin de cursus : le FRAC Champagne-Ardenne, Saint-Ex, la cour de l'ESAD Franchet d'Esperey, la Fileuse et - plus inattendu - le Stade Delaune. Elle s'appelle Claire Tater. Elle a 23 ans. C'est à cette jeune Rémoise de naissance qui vient d'achever son parcours à l'ESAD que le jury de concours a décidé, après délibération, de décerner le prix PRISME 2024. « Ma performance consistait à faire ressentir physiquement la sculpture par des vibrations et des sons produits par 34 rails de chemin de fer qui tournaient sur eux-mêmes », détaille la lauréate qui a bénéficié d'un partenariat avec la SNCF pour la fourniture de la matière première.

Au-delà du chèque qui va permettre à Claire Tater de poursuivre ses recherches, le prix valide son travail de cinq ans et valorise la personne. Mais surtout, dans notre esprit, il célèbre son potentiel en tant qu'artiste. Elle pourra s'en prévaloir dans sa communication, c'est toujours utile. » Accompagné de Catherine Coutant, conseillère municipale déléguée au patrimoine, Pascal Labelle, adjoint au maire de Reims en charge de la culture, a confirmé que cette édition était exceptionnelle par sa mise en place multisite « qui correspond à la volonté d'ouvrir l'ESAD sur la ville et de montrer le talent de ses étudiants. C'est une chance d'avoir une école de ce niveau** qui fait rayonner le territoire. »

55 000 € DEPUIS 2014

Son prix, d'un montant de 5 000 €, lui a été remis par Didier Janot, président de PRISME : « Nous avons été impressionnés par la qualité et la cohérence des propositions, toutes parfaitement abouties. Depuis 2014, ce sont 55 000 € qui ont été attribués dans ce cadre, à quoi s'ajoutent les dotations du concours CERAMIX.

CATHERINE RIVIÈRE

*Eva Chanoir, Lou Favreau, Vincent Ineichen, Claire Tater, Hugo Titelein

**Classée en 2024 dans le Top 10 des écoles de design par le Figaro Etudiant

Facturation électronique

Simplifiez la gestion de vos factures avec un partenaire bancaire de référence.

PRENEZ RENDEZ-VOUS (1) :



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de 681.876.700€ - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738. Crédit photo : Freepik.

Technologie. Le Medef organise une trentaine de conférences en France en préambule au Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle organisé à Paris en février 2025.

Le tour de France de l'IA



Alexandre Farro, président du Medef Grand Est, Vincent Mathieu, président de la section Aube, Syvie Bonello de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, Robin Rivaton, co-président du Comex 40 du Medef et Mickael Petit de Numeum.

Le Medef organise un tour de France pour démystifier l'IA auprès de ses adhérents via des témoignages d'utilisateurs. « On voit monter ce sujet de l'intelligence artificielle très fortement depuis novembre 2022 avec Chat GPT »,

explique Robin Rivaton, co-président du Comex 40 du Medef. Le mouvement s'est emparé du sujet dès 2018 pour suivre les préconisations de la Commission Villani. Il s'agit alors de mettre en place des structures et des outils dédiés à l'IA pour éviter la fuite

des cerveaux français vers les géants américains. L'organisation travaille sur le sujet et réalise une tournée des Medef territoriaux avec Numeum, le syndicat de branche du numérique, l'ex Syntec, pour présenter l'IA et recueillir les témoignages d'utilisateurs auprès des entreprises adhérentes. « Il faut se saisir de ces technologies qui abaissent les coûts de service et de production avant que d'autres s'en emparent ». Santé, banque, assurance, ressources humaines, agriculture, marketing, rédaction de contenu, défense... tous les secteurs sont concernés. Pour Robin Rivaton, l'IA n'est sûrement pas une menace. « Il y a 50 % de plus d'emploi en France depuis les années 1970. Entre-temps, nous avons eu les ordinateurs, Internet et l'IA. Nous savons que la technologie n'est pas l'ennemie de l'emploi, d'autant que nous sommes sur des marchés avec une population active qui diminue chaque année. Nous avons besoin de technologies pour produire plus ».

Des propos soutenus par Mickael Petit, délégué régional de Numeum. Le syndicat représente 2500 entreprises

en France et 85 % du chiffre d'affaires du numérique. « Déjà, Homère, au VII^e siècle avant JC, prédisait que des robots allaient remplacer les humains. Il y a toujours du travail pour les hommes ! Toutes les évolutions pour lesquelles nous avons eu peur, ont apporté un plus. Nous avons raté le cloud, le smartphone, ne ratons pas l'IA. »

DISCOURS POSITIF

Les conférences organisées par le MEDEF Grand Est, la section Aube, Numeum Grand Est, la Région Grand Est et la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur doivent rassurer les entreprises. Le tour de France de l'IA est labellisé par le sommet mondial de l'IA organisé par la France le 11 février prochain. Il rassemblera des chefs d'État, de gouvernements, des organisations internationales, des entreprises de toutes tailles, des universitaires, des chercheurs, des organisations non gouvernementales, des artistes... Les 30 étapes couvertes sur toutes les régions permettent ainsi de collecter des données pour y remonter des exemples d'utilisation de l'IA. « Nous pourrions

nourrir la prise de position du Medef lors du sommet » poursuit Alexandre Farro, président du Medef Grand Est, qui insiste également sur la coopération entre le mouvement, la formation et l'éducation nationale. « Nous sommes dans une dynamique extrêmement positive pour aider les jeunes et les étudiants pour qu'ils arrivent dans les nouveaux métiers. Il y a une démarche conjointe entre le Medef et le ministère de la Recherche pour cela. » Un sujet qui intéresse non seulement les entrepreneurs mais également les élus. Anne-Marie Zeltz, conseillère départementale, coprésidente de la commission économie-emploi, assistait à la conférence de l'étape troyenne le 7 novembre. « L'IA m'intéresse. Je considère que les élus doivent être conscients de ce qui se passe et qu'ils puissent l'utiliser. J'ai lancé une initiative pour suivre une formation à l'IA pour les élus et nous étions nombreux à y participer. Je viens voir ici comment les entreprises vivent l'IA, quelles sont leurs craintes et ce qu'elles vont en tirer comme profit. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Photographie. Le spécialiste rémois de la photographie culinaire vient d'enrichir son palmarès de récompenses de deux « Lentille d'Or » reçues le 28 octobre dernier à l'occasion de la 15^e édition du Festival International de la Photographie Culinaire.

Deux nouvelles « Lentille d'Or » pour Laurent Rodriguez



Laurent Rodriguez a été récompensé pour trois photographies illustrant les relations entre le sport et l'alimentation.

Déjà lauréat de « Lentille d'Or » en 2013, 2015, 2020 et 2023, Laurent Rodriguez a complété

sa collection avec une double récompense cet année, lors de la 15^e édition du Festival International de la Photographie

Culinaire qui s'est tenue lors du Salon International de l'Alimentation (SIAL - 19/23 octobre, Paris-Villepinte).

Cette édition, dédiée au sport et à l'alimentation en écho aux Jeux Olympiques, d'ailleurs labellisée « Olympiade Culturelle » par Paris 2024, était parrainée par Alexandre Mazzia, le chef marseillais triplement étoilé, chef des cuisines des athlètes au village olympique Paris 2024. Ce festival, créé en 2008, est l'unique manifestation culturelle internationale réunissant deux univers : la nourriture et la photographie artistique.

20 photographes professionnels, français et étrangers, étaient sélectionnés pour exposer trois photographies illustrant les relations entre le sport et l'alimentation.

«CITIUS, ALTIUS, FORTIUS»

Les trois clichés de Laurent Rodriguez, faisant la part belle à la devise olympique, « citius, altius, fortius » (plus vite, plus haut, plus fort), lui ont valu le Grand Prix de la Photographie du Patrimoine Gastronomique 2024 (avec remise du Diplôme de Mérite et de Prestige National du Comité de France),

d'une part, et le Grand Prix des Ambassadeurs du Produit, d'autre part. La remise des prix a eu lieu le 28 octobre, au ministère de la Culture.

Reconnu comme l'un des spécialistes français de la photographie culinaire, Laurent Rodriguez se veut également un ambassadeur de la Cité des Sacres, dans laquelle il s'est définitivement installé en 2007, pour y fonder son propre studio en 2008. Et même s'il travaille dans son autre studio de Colombes, aux portes de Paris, c'est finalement à Reims qu'il exerce la plupart du temps ses talents, pour une clientèle locale qui produit, transforme, distribue tout ce qui touche à l'alimentation et aux plaisirs de la table. En la matière, on sait que Reims a des atouts à faire valoir.

Si ces deux nouvelles distinctions viennent assoier un peu plus la réputation de Laurent Rodriguez, il compte bien récolter encore quelques « lentilles » dans les années à venir, à travers des œuvres audacieuses et innovantes qui mettent en valeur un secteur économique en plein essor.

J.R.

Reims à table

Une 3^e édition couronnée de succès

Mardi 12 novembre, les restaurateurs étaient réunis aux côtés des parrains de l'événement, le chef triplement étoilé Arnaud Lallement (L'Assiette Champenoise***) et le chef MOF 2011, Philippe Mille (Arbane) pour découvrir les cinq restaurants plébiscités par le public, les « Rois de la Table » des cinq catégories en lice. Sous la présidence d'Emmanuelle Jary (C'est Meilleur Quand C'est Bon), le jury du concours professionnel a par ailleurs récompensé cinq restaurateurs engagés dans la promotion et la mise en valeur du territoire à travers des démarches authentiques, durables, et gourmandes.

In fine, 10 restaurants parmi les 103 participants ont obtenu l'un des précieux trophées originaux confectionnés par l'Atelier Simon Marq, symbole de l'artisanat et du patrimoine local.

DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS ET UNE ADHÉSION CROISSANTE

Avec 9 000 joueurs en lice et 173 200 couronnes distribuées aux 103 restaurants participants en seulement 8 semaines (vs 10 en 2023), cette 3^e édition a établi un nouveau record. La participation a bondi de 20 % chaque semaine par rapport à l'édition 2023, prouvant un engouement toujours plus fort. Plus de 350 dotations ont été offertes aux joueurs grâce au soutien de 52 partenaires, renforçant le jeu d'équipe autour de la gastronomie rémoise. Les restaurants distingués sont eux repartis avec plus de 4 000 euros de dotations chacun.

Le Palmarès :

Reims à Table, le jeu : Le Square pour Cuisine Authentique ; Sodad pour Cuisine Gastronomique ; O Délices du Liban pour Cuisine du Monde ; The mother Road pour Cuisine à emporter.

Le Concours professionnel : Prix Champagne de vignerons : La Table de la Boucherie Guiset ; Prix France Bleu, Sacré Brunch ; Prix The fork, L'Extra ; Prix Food Index for Good, Le Squae ; Prix ville de Reims, Holy Shot Coffee Shop ; Prix spécial, Sodad.

En bref

Talents. La troisième édition des Joutes Rémoises, concours d'éloquence entre étudiants d'établissements d'enseignement supérieur rémois, s'est tenue à l'Hôtel de Ville, début novembre.

Joutes Rémoises : l'éloquence devient un art

Savoir parler - de tout, de rien, mais avec talent ! - devant un auditoire, est un art qui se cultive. Au sein d'établissements d'enseignement supérieur rémois, des associations promeuvent l'éloquence, ne serait-ce que pour aider les étudiants à améliorer leur prise de parole en public.

L'association Néorateur, de Neoma BS, a ainsi organisé la troisième édition des Joutes Rémoises, qui a vu s'affronter les représentants de Neoma, de l'ICP Reims, de Sciences Po Reims et de la Faculté de Droit.

Sur le thème générique intitulé "Le temps et la nostalgie", deux "champions" de chaque établissement* devaient débattre de l'un des 4 sujets proposés, traitant pour l'un du "pour", pour l'autre du "contre" : *la vie est-elle plus belle dans le souvenir que dans l'instant ? ; est-on tous en retard sur son destin ? ; le passé a-t-il un avenir ? ; est-ce déjà trop tard ?* Avec pour consigne de faire preuve de culture, d'audace et d'hu-



De gauche à droite : Hugo Rouselle-Nérini (président de la Fédération Francophone de Débat) ; Anaïs Verrachia (ICP - Prix du public) ; Madeleine Kao (Sciences Po - Lauréate des Joutes Rémoises 2024) ; Noémie Geslin (Neoma - 3^e du concours) ; Ahmed Brahim (Faculté de Droit - 2^e du concours) ; Neurélise Djelidi (présidente de Néorateur et de la Fédération Francophone de Débat Grand Est).

mour en dix minutes maximum. Le tout devant un jury... bienveillant d'examineurs (professeurs des

établissements concernés) et un public composé de quelque 230 étudiants venus écouter et encourager

leurs camarades !

« ON NE NAÎT PAS ORATEUR, ON LE DEVIENT »

« Au-delà de la réflexion que proposent les sujets, et de la manière de la présenter, ces Joutes Rémoises sont aussi une façon de faire se rencontrer des étudiants qui n'ont pas les mêmes références dans leur cursus universitaire, de sortir aussi de nos structures respectives pour échanger... » explique Neurélise Djelidi, présidente de Néorateur et de la Fédération Francophone de Débat ** Grand Est.

Au terme de prestations de qualité, Hugo Rouselle-Nérini, président de la Fédération Francophone de Débat, félicitait orateurs et oratrices, soulignant la difficulté de parler en public, leur conseillant de rester eux-mêmes et de ne pas se perdre dans leur discours. Il ajoutait que « l'on ne naît pas orateur, on le devient ».

Si tous méritent des éloges, il y avait néanmoins des lauréats.

Madeleine Kao enlevait le concours, devant Ahmed Brahim et Noémie Geslin. Anaïs Verrachia recevait quant à elle le Prix du public.

On n'épiloguera pas davantage pour savoir si le passé à un avenir, mais gageons qu'avec ces jeunes gens l'avenir, lui, en a un...

JACQUES RIVIÈRE

* Il s'agissait : pour Neoma, de Noémie Geslin et Guillaume Rasoamiamanana ; pour l'ICP, d'Etan Gobit et Anaïs Verrachia ; pour Sciences Po, de Madeleine Kao et Anna Laouti ; pour la Faculté de Droit, de Manel Siali et Ahmed Brahim.

** Fondée en 2012, la Fédération Francophone de Débat œuvre pour la promotion de l'art oratoire et de la francophonie. Elle fédère plus de 40 clubs de débat universitaires et plus de 30 clubs lycéens.



« GRÂCE À L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DU GRAND REIMS ET L'ACCOMPAGNEMENT PERF'ENERGIE*, J'AI REMPLACÉ MA VITRINE ET INSTALLÉ UNE POMPE À CHALEUR POUR PLUS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. »

* assuré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



Florence Clémentine CHOISEL
Gérante de Florence Coiffure
Salon de coiffure situé à Fismes

REIMS BUSINESS

Reims Business vous accompagne dans le développement de votre entreprise sur le territoire, contactez les équipes :
03 26 77 87 50 - reimsbusiness@grandreims.fr

WWW.REIMSBUSINESS.FR



Reims Business est un service du Grand Reims
#TousLegendR

— REIMS
LÉGENDR
LA CHAMPAGNE

GRAND
REIMS
COMMUNAUTE URBAINE

Start-up. La jeune entreprise troyenne lance les précommandes de sa gamme de produits cosmétiques à base de marc de café recyclé.

Chaff, le café dans la peau



Chaff conçoit des produits cosmétiques à base de café.

Un café pour éclaircir le teint des peaux urbaines qui souffrent de la pollution, du stress, du manque de sommeil, avec des pro-

duits consommés et recyclés issus de la consommation urbaine. Chaff récupère ainsi chaque semaine le marc de café de spécialité consommé dans les entre-

prises parisiennes auprès d'un torréfacteur pour le transformer en sérum et en exfoliant pour le visage.

Les trois étudiants à l'EPF de Troyes, Vincent Landois, Anthonin Thimot et Alex Molines lancent leur marque Chaff avec deux produits cosmétiques et la volonté de favoriser les circuits courts. Le marc de café représente des centaines de milliers de tonnes, jetées à la poubelle à 95 %. « Nous avons établi une chaîne de valorisation avec l'énergie, le compostage, la méthanisation, le granulé de chauffage à base de café l'an dernier et enfin, l'upcycling, avec des produits cosmétiques. Nous travaillons avec un torréfacteur de café de spécialité, le grand cru du café, qui livre les entreprises et récupère les grains moulus des machines. Nous le séchons pour le stocker et c'est moins lourd à transporter pour faire l'extraction des ingrédients à Nancy où se trouve la machine. L'objectif étant d'internaliser cette opération par la suite. Notre partenaire récolte 1,5 tonne de marc par mois, soit 700 kg de matière sèche

qui permet d'extraire 70 kg d'ingrédients pour des contenants de 30 ml et 60 ml. Nous utilisons le marc, le silverskin ou coffee chaff, c'est la cosse du grain, d'où le nom choisi pour la marque, et la saponaire pour l'exfoliant. Ce qui n'est pas utilisé en production part en méthanisation », explique Alex Molines.

Le café de spécialité est traçable et permet d'extraire plus de molécules bio actives. Le sérum intègre de l'huile de café, du macérat de carotte et du squalane végétal d'olive qui permet une réhydratation non comédogène de la peau. Sur une échelle de 0 à 100 selon la Specialty Coffee Association (SCA), organisme mondial du café, le café de spécialité obtient une note au-dessus de 80. Un score qui garantit la traçabilité et le respect des normes éthiques sur la déforestation ou la rémunération du producteur, par exemple. Vegan, les formulations font l'objet de validations par un laboratoire certifié. Pour les contenants, Chaff utilise du verre sourcé en Italie pour le sérum et de l'aluminium

produit en France pour l'exfoliant, « pour avoir des produits 100 % recyclables » et 100 % recyclés dans les années à venir avec la mise en place de circuits de collecte.

TESTER LE MARCHÉ ET LANCER LA PRODUCTION

Quand une startup franchit l'étape de la commercialisation, les signaux sont au vert. Les précommandes proposées sur le site de projets kisskissbankbank doivent permettre de lancer les premières productions, sous-traitées dans un laboratoire français avec des lignes de production normées. Entre le développement du produit et le marketing, les associés ont mis 50 000 € dans le projet. Aidés par des prix remportés lors de concours de projets, par la BPI, la bourse de l'innovation de la Région Grand Est et des prêts à taux 0 % du réseau Entreprendre ou d'Initiative Aube.

Distribués exclusivement en ligne, les premiers produits Chaff doivent sortir du laboratoire en février 2025. « Cela permet de tester le

marché et les clients potentiels. Nous sommes deux producteurs d'huile de marc de café en Europe, dont un au Danemark qui ne travaille pas du café de spécialité. Nous pouvons aussi imaginer fournir les ingrédients ».

Implantée initialement à Rosières-près-Troyes, les bureaux sont désormais à Nanterre avec la zone de stockage de marc de café. Le local troyen doit devenir le site de logistique. « L'expérience client d'ouverture du paquet est primordiale. Nous créons actuellement les packagings d'envoi des produits. » L'équipe s'appuie sur une alternante pour le référencement naturel SEO de Chaff et sur ses prestataires, tant pour la partie laboratoire que pour lancer le produit. « Nous commençons à travailler sur une routine de soin complète avec trois nouveaux produits. Ensuite, nous allons chercher d'autres ingrédients dans le café et pourquoi pas ensuite d'autres ressources urbaines qu'on jette en grosse quantité pour en extraire les ingrédients. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Automobile

Villers-Cotterêts : quel avenir pour Volkswagen France, après l'annonce d'un plan social en Allemagne ?



À la fin du mois d'octobre dernier, le constructeur Volkswagen, endetté à hauteur de 200 milliards d'euros, a annoncé la fermeture de trois usines en Allemagne, entraînant la suppression de milliers d'emplois. Ce plan social aura-t-il des répercussions en France et notamment à Villers-Cotterêts, siège français de la National Sales Company, l'une des filiales de la firme allemande, qui compte 600 salariés ? Il faut croire que non à la lecture du communiqué de presse publié par l'entreprise, puisqu'il s'adresse uniquement aux employés allemands. Il n'y aura donc pas de plan social sur notre territoire.

En revanche, une réorganisation interne va avoir lieu. La direction a ainsi demandé aux chefs de service de gérer leurs budgets au plus près. Quant aux embauches, elles

sont d'ores et déjà gelées. Les départs en retraite, eux, ne seront a priori pas remplacés immédiatement. Par ailleurs, les salariés proches de la retraite pourraient partir plus tôt, en échange de certains avantages.

L'inquiétude reste cependant réelle, particulièrement à cause de la faible demande du marché en Europe. Certaines usines thermiques outre-Rhin sont ainsi en reconversion pour devenir électriques. Des plans de formations sont d'ailleurs proposés aux salariés dans ce sens. Problème, en France, le véhicule électrique ne suscite pas, du moins pour l'instant, le même engouement.

Aménagement

Chauny : le passage entre le parc Notre-Dame et le centre-ville fait peau neuve

Après les travaux réalisés au Marché couvert de Chauny, la mairie a décidé d'entreprendre une rénovation de l'impasse Fouquet, très fréquentée par les piétons. En effet, avec l'ouverture du parc Notre-Dame, qui compte notamment une centaine de places de parking, de très nombreuses personnes empruntent cette voie, devenue un lieu de passage pour les piétons. Ainsi, pour les confort de ces derniers, des enfouissements de réseaux (eaux pluviales et électricité) ont été entrepris avant la pose de nouveaux pavés, qui seront les mêmes que ceux du marché couvert. Par ailleurs, l'éclairage public va être revu dans cette impasse qui fait la jonction entre le centre-ville et le parc Notre-Dame. Lors de la deuxième quinzaine du mois de décembre, de nouveaux mâts seront ainsi posés, assure la ville.

Ces travaux d'aménagement ne s'arrêteront pas là puisque des places pour les voitures et les deux-roues sont en cours de réalisation. On comptera un parking drainant avec quatre emplacements et trois anneaux pour les vélos.

Enfin, il n'est pas impossible que des jardinières avec structures métalliques sur lesquelles seront cultivées des plantes grimpantes, voient le jour.

Énergie

1^{er} Challenge Énergie de la Marne par Izaac et Zoï France

Le projet est né suite à la rencontre entre deux Ambassadeurs Reims Légend'R, Léo-Paul Keyser, CEO d'Izaac et Ingrid Vonié, fondatrice de Zoï France. Leur complémentarité a tout de suite été une évidence. C'est pourquoi les deux structures unissent leur force, pour proposer un accompagnement gratuit à 12 entreprises marnaises, permettant d'expérimenter sur le terrain cette complémentarité « en conduisant ces entreprises à une réduction de leur impact environnemental. L'objectif est clair : arriver à leur faire baisser les consommations d'électricité et/ou gaz de 10% sur 6 mois, entre le 15 novembre 2024 et le 1^{er} avril 2025 », détaille Ingrid Vonié. La société Izaac fournira les systèmes de pilotage, en appui de la société Zoï France qui assurera pour sa part un coaching personnalisé sur l'optimisation des usages.

La participation de ces entreprises sera prise en compte financièrement par les organisateurs et sera rythmée par des temps individuels et collectifs. « L'opération est également rendue possible grâce à nos sponsors Solar Skill (énergie solaire), Idapp (développement numérique & IA) et Médiaschool (enseignement supérieur) », insiste aussi la fondatrice de Zoï France. « Nous avons aussi le plaisir d'avoir comme parrain du Challenge, le Président du Conseil Départemental de la Marne, Jean-Marc Roze. Notre programme répond d'ailleurs aux deux axes prioritaires du département de la Marne pour la transition énergétique : la sobriété et l'efficacité énergétique. »

En bref

Industrie. L'UIMM déploie le dispositif « Mesures urgentes » accessible en Champagne-Ardenne via l'OPCO2i pour former au lieu de licencié.

2 millions d'euros pour former et passer la crise

Faire le dos rond le temps d'un carnet de commandes en berne en formant son personnel. « Nous avons négocié, à l'UIMM, pour accompagner nos adhérents sur comment passer un contexte économique difficile avec des mesures d'urgence autour de la formation », explique Fabien Forgeot, vice-président de l'UIMM Champagne-Ardenne et président du comité local. Avant, lorsqu'il y avait une tension sur l'activité, les entreprises engageaient des plans de licenciement et quand cela redémarrait, elles peinaient à trouver des compétences. « Aujourd'hui, elles ont la volonté de garder les compétences au maximum », explique Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardenne. « Nous avons mis en place des fonds



Fabien Forgeot, Lisa Nguyen et Sébastien Guenet : l'UIMM Champagne-Ardenne mobilisée pour aider ses adhérents.

de formation supplémentaires pour que les entreprises puissent passer ces difficultés le temps qu'il faudra pour qu'elles retrouvent leur personnel formé et prêt à relever les défis ».

Après une enquête auprès des adhérents et l'identification des secteurs les plus en difficulté comme la mécanique, la métallurgie, la fourniture aux travaux publics, le machinisme agricole, un accord a été signé avec les organisations syndicales, CGT ; CFR-CGC et FO qui représentent les salariés. La commission paritaire nationale emploi formation a ensuite approuvé la demande prévisionnelle de financement des actions de formation exceptionnelle de 2 millions d'euros pour deux ans, validée par l'OPCO2i. L'accord porte sur la Cham-

pagne-Ardenne. Des formations qui concernent autant la production que les fonctions supports. « L'assistante de la supply chain a peut-être besoin d'évoluer en compétences et peut être intéressée par une formation en anglais, commerce international, bureautique et cela peut être le moment de former ces personnes-là ». L'occasion de monter en compétence ou d'effectuer une conversion pour accompagner la réindustrialisation du territoire.

PRÉPARER LA RÉINDUSTRIALISATION

L'industrie française a besoin de recruter 150 000 personnes d'ici à 2030. L'actualisation des compétences pour suivre l'évolution technologique est aussi un facteur clé de succès. Une politique qui doit rassurer les investisseurs et leur donner confiance. « Il faut mettre en place les dispositions

politiques et fiscales pour que l'industrie soit compétitive et ait de la visibilité sur du long terme », poursuit Fabien Forgeot. « Les plans d'investissement des industries se font sur dix ans, on ne peut pas changer les règles comme cela ».

Le dispositif Mesures d'urgence est ouvert aux entreprises de moins de 50 salariés, mais également aux grands groupes selon des critères de l'OPCO2i. La prise en charge de la formation peut être partielle ou totale selon la situation de l'entreprise. L'objectif étant de pouvoir aider le maximum d'entités. « C'est un accompagnement au niveau de la formation professionnelle. Il est essentiel de ne pas détruire l'emploi, l'important, c'est de redémarrer. Il faut juste passer le cap ».

MARIE-BÉATRICE PADIRAC

2, Rue Nanteuil 51100 Reims
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76

DKER Business vous propose à la location des locaux professionnels de standing situés dans la dynamique zone de Croix Blandin à Reims. Disponibles immédiatement, ces locaux, d'une surface totale de 288 m², se composent de 68 m² de bureaux et de 220 m² d'entrepôt. Les espaces sont en excellente condition et très bien entretenus, offrant un cadre de travail optimal. La mezzanine présente une possibilité de stockage supplémentaire ou peut être aménagée selon vos besoins spécifiques. De plus, cinq places de stationnement sont à votre disposition.

La zone Croix Blandin est particulièrement attractive grâce à son excellente accessibilité, desservie par les principaux axes routiers et les transports en commun. Ce quartier en pleine expansion est réputé pour son dynamisme économique, accueillant de nombreuses entreprises et offrant un cadre idéal pour le développement de vos activités. Vous y trouverez également de nombreuses infrastructures et services à proximité, tels que des restaurants, hôtels et centres commerciaux, facilitant ainsi la vie quotidienne de vos employés et clients.

Surface : 288m²
Loyer annuel : 21 600€ HT-HC
Provision pour charges : 1 850€ HT
Honoraires de négociation TTC : 30% de loyer annuel HT

Ne manquez pas cette opportunité unique de vous installer dans des locaux professionnels haut de gamme au cœur d'une zone d'activités prospère. Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, n'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui !

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S. REIMS

Notre sélection

en immobilier d'entreprise dans l'agglomération rémoise

CBRE Impact

MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

www.impact-cbre.fr



Bureaux

REIMS - A LOUER

Zone Farman

Bureaux de 128 m² environ situés au RDC comprenant 4 bureaux, une cuisine, des rangements et des sanitaires privatifs. Locaux climatisés en très bel état de rénovation. 6 places de stationnement sont attribuées au lot. Visibilité imprenable depuis le rond-point Farman. Arrêt de bus à proximité immédiate. Accès direct à la D944, A34 et A4.

Disponibilité immédiate
DPE non fourni

Ref 51.1525

CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71

Sécurité. La prison « InSERRE » de Donchery accueillera 100 détenus et 60 surveillants et conseillers pénitentiaires à horizon 2027.

Première phase de la prison « InSERRE » début 2025



Les dirigeants de l'ATIGIP et les membres de services pénitentiaires étaient présents à cette réunion publique.

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) et l'Agence du Travail d'Intérêt Général de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP), à la fois maître d'ouvrage et superviseur de l'opération, ont présenté les grandes lignes du projet qui consiste à créer une prison InSERRE (Innover par des Structures Expérimentales de Res-

ponsabilisation et de Réinsertion par l'Emploi) à taille humaine (100 places mixtes pour 80 hommes et 20 femmes) et qui accueillera des détenus volontaires condamnés à une peine inférieure ou égale à cinq ans. « Avec cet outil, l'objectif est de lutter contre la récidive en préparant et en accompagnant les détenus pour faciliter leur réinsertion et une

réintégration plus facile dans la vie civile lors de leur sortie de prison. C'est l'intelligence de cette action originale qui permet à ce public de se réapproprier son autonomie, l'incarcération n'étant pas la fin d'un processus mais bien son commencement », a dit en préambule Christian Welter, le maire de Donchery qui, en tant que médecin, était habitué à intervenir à la maison d'arrêt de Charleville-Mézières.

UN PROJET DE 55 M€

En charge de la gestion quotidienne de cet établissement, le Ministère de la Justice investira 55 millions d'euros toutes dépenses confondues dans la réalisation de cette prison qui sort du cadre classique. Parmi les quatre sites d'implantation proposés par les élus locaux, c'est celui de neuf hectares situé au cœur de la zone d'activités Ardennes Azur, au lieu-dit « Pachon », qui a été identifié comme étant le lieu idéal et mis à disposition du Ministère de la Justice par Ardenne Métropole. Ce site répondait au mieux aux critères fixés dans le cahier des charges : topographie, desserte en transports, présence de réseaux et surtout, proximité d'entreprises.

Le futur domaine pénitentiaire,

sans mirador ni mur d'enceinte, couvrira une surface de 5 hectares et comprendra un bâtiment de 10 000 m² de surface de plancher, scindé en une zone de vie et d'hébergement avec une salle de sport mais aussi un plateau technique de travail de 3 000 m² destiné aux ateliers de production et de formation.

L'endroit abritera dans son enceinte, mais aussi à l'extérieur, des espaces communs (cuisine, jardin, potager, lieu de maraîchage, salle de détente) ainsi qu'un lieu-citoyen où les détenus pourront rendre de menus services à la population locale.

70 EMPLOIS DE SURVEILLANTS ET CONSEILLERS PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION

Durant leur peine, ces détenus pas ordinaires auront un emploi du temps très rythmé entre les offres de travail présentées par les entreprises locales et par des acteurs nationaux, la formation dans le même champ de compétence, la prise en charge des démarches administratives et de la vie quotidienne. « 70 surveillants et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation en plus des personnels de direction et d'accompagnement professionnel seront affectés ici et vivront pour la plupart

avec leurs proches à Donchery ou dans les environs. Ce projet devrait ainsi enrichir le territoire en lui donnant un nouveau dynamisme. Par ailleurs, les entreprises connaissant des problèmes de recrutement sur des métiers en tension auront l'opportunité de signer des contrats avec ces détenus pour lever ce genre de difficultés », a souligné Patrick Fostier, vice-président chargé de l'économie à la communauté d'agglomération.

Après avoir lancé, en juin, l'appel d'offres de conception-réalisation auquel sept architectes ont répondu et effectué diverses études préalables de site, le Ministère de la Justice examinera en avril 2025 les dossiers des quatre candidats sélectionnés pour remettre une offre avant de désigner le groupeur lauréat (maître d'œuvre et entreprise chargée des travaux et des différents sous-traitants dont plusieurs acteurs locaux appelés à oeuvrer sur place). Enfin, en 2026, il faudra passer par toute une vague d'autorisations administratives et environnementales avant de démarrer au printemps de cette même année, pour une livraison et l'ouverture de l'établissement en décembre 2027.

PASCAL REMY

Innovation. Par le biais d'Interreg VI, le CRITT Matériaux Innovation de Charleville-Mézières a présenté à une soixantaine d'industriels, d'institutionnels et d'étudiants, les procédés Agility et Achevald lors d'un événement de lancement.

Deux nouvelles technologies présentées au CRITT Matériaux innovation



Jean Marc Popot, directeur général du CRITT Matériaux Innovation en compagnie de Delphine Auzène et Ophélie Riou.

Selon Luc Ordynski, coordinateur de la plateforme « Fabrication Additive Polymère », les deux dispositifs présentés ouvrent de nouvelles perspectives aux industriels « en étant des outils d'accélération de leur développement et de réduction des coûts ».

Présenté par Delphine Auzène, Agility vise à accompagner les entreprises à devenir plus agiles en utilisant des polymères techniques et chargé par impression 3D afin d'accélérer leurs processus de maintenance et leurs lignes de production d'outillages.

D'après la responsable du département Fabrication additive du CRITT, « l'objectif du projet est aussi de monter en gamme dans les technologies et de produire des outillages à géométries complexes ». Agility s'adresse aux entreprises de divers secteurs d'activité à partir du moment où ces partenaires ont des outils de production à réparer, à améliorer ou à créer en impression 3D. « Agility présente ainsi l'avantage d'imprimer sur place des outillages que l'entreprise n'a pas à faire venir de l'extérieur ».

DES PROJETS D'AVENIR POUR LA FABRICATION ET LA DURABILITÉ

Le défi d'Achevald est d'amener les industriels à remplacer la technique du revêtement du chromage dur (ou chromage hexavalent), répertorié cancérigène et nocif pour l'environnement depuis 2017 par la réglementation REACH, par un panel de quatre technologies vertes afin de répondre à un grand nombre

de besoins.

Ces technologies proposent des alternatives, « à savoir un dépôt chimique et électrolytique à partir d'une matrice nickel et en incluant des particules dures et/ou autolubrifiantes ou un dépôt par projection thermique plasma et laser », explique Ophélie Riou, chef de projet au CRITT.

Ce qui permettra aux entreprises de développer leur activité économique avec des solutions durables et écologiques tout en optimisant les performances fonctionnelles des outillages ainsi que l'hybridation des technologies, soit un revêtement novateur de chrome qui intéresse les entreprises de la métallurgie et de la mécanique, celles utilisant des outillages (forge, fonderie, plasturgie, emboutissage..) ou travaillant pour l'automobile, l'aéronautique et le nucléaire. Il permet aussi de faire une étude l'analyse du cycle de vie.

« Dans ce cadre Platinium 3D, expert dans le rechargement, va pou-

voir tester de nouveaux matériaux et accroître pour un coût minimum la durée de vie des outillages », soulignait le responsable scientifique, Hervé Bonnefoy.

À travers ces deux projets d'avenir, le consortium carolomacérien, labellisé Centre de Ressources Technologiques, aide ainsi les PME dans leur transition technologique et environnementale en leur apportant des conseils, de l'accompagnement mais aussi des formations théoriques et pratiques afin d'optimiser leur choix et de répondre au mieux à leurs problématiques.

« Ce double événement est aussi l'opportunité d'aligner nos travaux de recherche et de développement au plus près des besoins des acteurs de l'industrie en recueillant leur attentes », concluait Bruno Cauwe, directeur du département Recherche et Développement.

PASCAL REMY

Conseil. Implanté à Saint-Quentin (Aisne), le spécialiste du conseil poursuit son action auprès des organisations à but non lucratif, en renforçant son maillage territorial.

PKF Arsilon renforce son accompagnement à destination des associations

Acteur national de premier plan du conseil au dirigeant, PKF Arsilon compte parmi ses clients plus de 500 organisations à but non lucratif en France et à l'international, à l'image de Coallia, Acted, Solidarité Sida mais également la Ligue de football professionnel ou la CFDT. Alors que le Forum National des Associations & Fondations, PKF vient de s'achever, PKF Arsilon, implanté à Saint-Quentin (Aisne), annonce poursuivre son action auprès des organisations à but non lucratif, en renforçant son maillage territorial. Cela passe entre autres par le déploiement en région d'un réseau de référents Associations et Fondations couvrant l'ensemble des bureaux de PKF Arsilon.

Un accompagnement qui s'appuie sur l'expertise particulière développée auprès

des associations, fondations et fonds de dotation en expertise comptable, audit et conseil à haute valeur ajoutée. Des compétences corroborées par la confiance renouvelée des clients : « Depuis 2021, la totalité de nos mandats de commissariat aux comptes auprès d'organismes associatifs sont reconduits », indique Francis Chartier, Associé et Référent national Associations et Fondations chez PKF Arsilon. Pour réaliser ses missions, PKF Arsilon s'appuie sur son large éventail de compétences métiers - pilotage budgétaire, facturation électronique, conseil RSE, SIRH... - pour accompagner et conseiller les organismes à but non lucratif dans la transformation de leur modèle économique. Un maillage d'autant plus important que les structures associatives sont confrontées à de nombreux enjeux,

comme le souligne Francis Chartier : « Baisse des subventions publiques, instabilité des ressources financières, professionnalisation des modes de gestion, contraintes réglementaires multiples, mesure de l'utilité sociale, besoin de transparence... Le secteur se trouve en pleine mutation ».

UN RÉSEAU D'EXPERTS

Cet accompagnement est déployé grâce à un réseau de référents locaux Associations et Fondations. Une organisation qui permet au cabinet de cultiver une connaissance fine de tous les secteurs : syndicats professionnels, associations sportives, associations humanitaires et sociales, établissements sociaux et médico-sociaux... « Nous collaborons étroitement avec chaque client, afin d'appréhender ses enjeux spécifiques et lui proposer les solutions les plus adaptées à

ses besoins. La qualité de notre accompagnement puise également dans l'expertise de plus de trente ans de PKF Arsilon auprès du secteur sanitaire et médico-social », explique Julien Dufrêne Associé et Référent Sanitaire et Médico-Social. PKF Arsilon accompagne en effet de nombreuses structures associatives du secteur social et médico-social (EHPAD, CPTS...). Fort de cette expertise sectorielle, le cabinet organise ainsi depuis quelques années un rendez-vous annuel pour le secteur, donnant lieu à une quinzaine de conférences en France.

PKF Arsilon est par ailleurs devenue société à mission en 2024, formalisant son engagement à long terme pour intégrer une gouvernance responsable, renforcer son impact sociétal positif et promouvoir une gestion environnementale durable.

Habitat innovant

Fourdrain : quand l'entreprise CDL transforme ses containers en habitations

Un concept très original. Depuis novembre 2023, Alexandre Marron, gérant de l'entreprise CDL dont le siège se situe à Fourdrain dans l'Aisne, accompagné d'une équipe de onze collaborateurs, propose en effet à ses clients - particuliers mais aussi professionnels - des habitations ou des locaux pas comme les autres.

Le principe ? Transformer des containers en maisons, pergolas ou encore garages pour les particuliers ; bureaux, salles de réunion, locaux techniques sanitaires notamment pour les professionnels. Par ailleurs, CDL, qui est également dotée d'une branche rénovation de l'habitat, peut répondre à la demande de collectivités pour la réalisation de stands, de tribunes, bars et salles de classe.

Parmi les arguments de l'entreprise pour convaincre ses futurs clients, le prix tout d'abord, bien moins élevé qu'une construction traditionnelle. L'empreinte écologique également, moindre, puisqu'il s'agit de recyclage. Des designs variés et personnalisables ensuite qui permettent aux futurs propriétaires d'imaginer son futur chez soi à sa guise. Enfin, pour les plus pressés, l'habitation peut être prête en seulement quelques semaines.

Concernant la fabrication à proprement parler, les containers sont réceptionnés dans les ports d'Anvers, du Havre, de Dunkerque puis sont découpés dans l'atelier de la société. Quatre apprentis dont deux compagnons chaudronniers-soudeurs ainsi qu'un maçon se chargent de la construire. La consolidation, l'électrification et le carrelage s'effectue aussi dans les locaux de l'entreprise.

En bref

Femmes chefs d'entreprise

One Woman Show avec FCE Champagne



L'Association Femmes Chefs d'Entreprise (FCE) en partenariat avec le Biz'Elles Club, la CMA Grand Est et le Village by CA vous convie à une soirée exceptionnelle ! Venez vivre un moment unique et inspirant lors d'un One Woman Show existentiel suivi d'un cocktail convivial, le jeudi 21 novembre au Village by CA de Bezannes dès 19h. Au programme, un one woman show existentiel mêlant humour, réflexions et émotions autour de l'image de soi joué par l'humoriste Virginie Goua, suivi d'un cocktail dînatoire (attention nombre de places limité).

L'évènement est porté par des femmes venant ainsi renforcer le slogan national de l'association FCE : « Seules nous sommes invisibles, ensemble nous sommes invincibles ». Les bénéfices de cette soirée seront réservés à l'association de Véronique Batteux (VBC, une patiente partenaire à vos côtés).

Le lien d'inscription est le suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/fce-champagne/evenements/one-woman-show>

Judi 21 novembre à 19h

Village by CA - 17-21 Rond-point de l'Europe - 51430 Bezannes

En bref

CHAMPAGNE GARDET
Depuis 1895

La vraie nature,
Chigny-Les-Roses

OFFREZ À VOS CLIENTS OU COLLABORATEURS DU CHAMPAGNE GARDET DANS UN COFFRET «La Perla».

Contactez l'équipe Champagne Gardet sur :
champagne-gardet.com/contact ou au **03.26.03.42.03**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

+ 0,3 %

En octobre 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,3 % sur un mois, après -1,2 % en septembre. Sur un mois, les prix des services augmentent (+0,2 % après -2,2 %), notamment tirés par la hausse de ceux des transports (+6,0 % après -13,5 %) et en particulier du transport aérien (+14,9 % après -24,8 %), et de ceux des loyers, eau et enlèvement d'ordures ménagères (+0,6 % après +0,1 %). Les prix augmentent également pour les produits manufacturés (+0,3 % après +0,5 %), de l'énergie (+0,8 % après -1,8 %) et de l'alimentation (+0,2 % après -0,3 %), en particulier ceux des produits frais (+2,3 % après -0,8 %). Les prix du tabac sont stables sur un mois, comme en septembre. (INSEE)

+ 0,2 %

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,2 % en octobre 2024, après -0,6 % en septembre. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,2 % en octobre 2024, après +1,1 % en septembre. Cette quasi-stabilité de l'inflation résulte d'une baisse sur un an des prix de l'énergie moins soutenue qu'au mois précédent (-2,0 % après -3,3 %), en partie compensée par le ralentissement de ceux des services (+2,3 % après +2,4 %). Les prix des produits manufacturés évoluent sur un an à un rythme proche de celui de septembre (-0,2 % après -0,3 %), comme ceux de l'alimentation (+0,6 % après +0,5 %) et du tabac (+8,7 % après +8,7 %). (INSEE)

- 2,0 %

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 2,0 % en octobre 2024, après -3,3 % en septembre. Les prix des produits pétroliers diminuent moins fortement sur un an (-12,0 % après -14,2 %), du fait des moindres baisses de ceux du gazole (-14,8 % après -16,3 %) et de l'essence (-7,5 % après -12,0 %). À l'inverse les prix des combustibles liquides baissent un peu plus fortement qu'en septembre (-16,6 % après -16,1 %). Sur un an, les prix du gaz accélèrent (+10,7 % après +8,3 %), ceux de l'électricité ralentissent (+9,0 % après +9,4 %), tandis que ceux des combustibles solides baissent à un rythme légèrement moins soutenu que le mois précédent (-9,7 % après -9,9 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 13/11/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 226,98	- 2,43%
SBF 120	5 484,12	- 2,40%
Nikkei	39 376,09	+ 2,34%
Dow Jones	43 910,98	+ 4,00%
Eurostoxx 50	4 744,69	- 2,58%

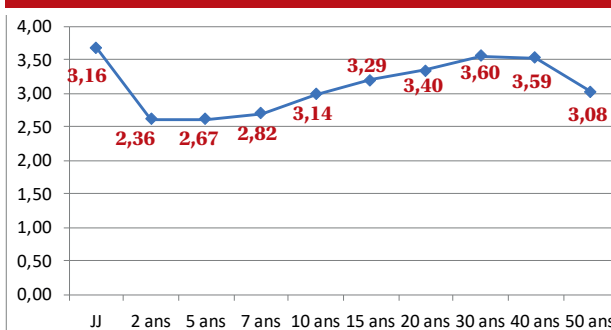
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0601	-- 1,14%
Livre Sterling	0,8337	+ 0,07%
Yen	164,05	- 0,74%
Dollar/Yen	154,75	+ 0,41%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,163	+ 0,000
Euribor 1 mois	3,099	- 0,003
Euribor 3 mois	3,023	- 0,026
Euribor 6 mois	2,779	- 0,137
Euribor 12 mois	2,495	- 0,147

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,355	- 0,041
BTAN 5 ans	2,673	- 0,027
OAT 7 ans (TEC 10)	2,821	- 0,030
OAT 10 ans	3,137	- 0,039
OAT 30 ans	3,601	- 0,099
OAT 50 ans	3,075	- 0,075

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2024 %)

ARCELORMITTAL	22,66	- 11,74
BNP PARIBAS	59,38	- 5,13
CARREFOUR	14,67	- 11,44
CRÉDIT AGRICOLE	13,12	+ 2,05
EXEL INDUSTRIES	46,50	- 13,89
L.V.M.H.	572,40	- 21,97
LAURENT-PERRIER	99,80	- 17,52
MICHELIN	31,58	- 2,71
NEXANS	114,00	+ 43,85
KERING	211,00	- 47,12
HAULOTTE-GROUP	2,81	+ 11,07
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	54,80	- 52,35
RENAULT	40,90	+ 10,83
SAINT-GOBAIN	86,82	+ 30,24
SANOFI-AVENTIS	94,73	+ 5,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	26,45	+ 10,07
VALLOUREC	15,39	+ 9,70
VEOLIA	28,18	- 1,33
VINCI	99,90	- 12,14
VRANKEN-POMMERY	13,50	- 15,63

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,00	4,70	3,16
2 ans	0,53	4,27	2,15
5 ans	0,68	4,26	2,21
10 ans	1,04	4,39	2,38
30 ans	2,28	4,55	2,56

Lancement de la 7^e édition du Prix Banque de France du microcrédit accompagné et des rencontres régionales du microcrédit

Cette année encore, la Banque de France s'engage en faveur de l'inclusion financière des personnes en difficulté et renouvelle pour une 7^e édition ses Prix du microcrédit accompagné et les rencontres régionales du microcrédit.

Ces prix sont destinés à mieux faire connaître le microcrédit et visent à distinguer des initiatives ou actions régionales exemplaires, novatrices au plan économique, technologique, social, environnemental ou culturel, mises en oeuvre depuis au moins 9 mois, grâce à un microcrédit.

Les rencontres régionales du microcrédit, organisées dans chacune des 13 régions métropolitaines entre février et avril 2025, seront l'occasion de mettre en valeur le travail en réseau et les initiatives menées pour favoriser l'accès des plus fragiles au crédit accompagné.

Le microcrédit est un dispositif d'inclusion financière qui s'adresse aux personnes exclues du système bancaire classique du fait d'une insuffisance de revenus ou d'une situation de précarité sociale. Il est destiné à permettre la réalisation de projets ayant notamment pour objectif de faciliter le retour à l'emploi ou la création d'entreprise. Le microcrédit est un crédit de montant limité (8 000 € pour le microcrédit personnel et 12 000€ pour le professionnel).

Comme lors de la dernière édition, deux lauréats seront distingués dans chaque région : l'un dans la catégorie « microcrédit personnel », et l'autre dans la catégorie « microcrédit professionnel ». Les dossiers ainsi primés concourront au prix national remis par le Gouverneur de la Banque de France en juin prochain.

Modalités :

- Le concours est ouvert à toute personne physique ou morale bénéficiaire d'un microcrédit souscrit depuis plus de 9 mois, accompagnée par une association ayant son siège social en France, et domiciliée ou exerçant ses activités dans la région

- La candidature doit être transmise par courriel, au Correspondant Inclusion Financière de la Banque de France de la Marne (CORIF51@banque-france.fr), sous forme dématérialisée, exclusivement par la structure accompagnante impliquée dans le dossier.

Date limite de remise de candidature :
vendredi 31 janvier 2025 à 18 heures.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La ministre de l'Énergie à Nogent annonce un hiver sans coupure et des tarifs en baisse

Energie. Olga Givernet, ministre déléguée à l'Énergie, a fait le tour des installations de la centrale nucléaire de Nogent-Seine, le 8 novembre dernier, avec les élus du territoire. Le déplacement prévu dans le cadre de la PPE, programmation pluriannuelle de l'énergie, a conforté la ministre sur la capacité d'EDF à fournir l'énergie nécessaire aux Français pour un hiver sans rupture et d'autant plus confortable qu'elle annonce une baisse des tarifs de l'électricité de 9 %. Cette régulation profitera aux 80 % de Français qui n'ont pas bénéficié de la première vague de baisse des prix.

En visite à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, la ministre déléguée à l'Énergie, Olga Givernet annonce la programmation pluriannuelle de l'énergie en s'appuyant sur le parc existant de production d'énergie nucléaire et d'énergies renouvelables et programmant le déploiement des infrastructures nécessaires. « Il s'agit de se projeter à 10 ans sur notre production et notre consommation d'énergie. L'objectif est d'être indépendant en France sur la production décarbonée d'énergie et de faire baisser la facture pour les Français ». Une énergie abordable, fer de lance de la ministre qui annonce « une baisse des prix dès février de 9 % de la facture d'électricité pour 80 % des Français. Cela a déjà été le cas pour les 20 % qui ont déjà eu cette baisse qui suit le marché. C'est ma priorité pour les Français, pour les entreprises et pour maintenir la compétitivité ».

La visite du CNPE de Nogent a ainsi permis de faire le point sur les programmes de maintenance et de s'assurer d'une production à plein de tous les réacteurs nucléaires tandis que le réacteur 2 est en arrêt de tranche programmé depuis début septembre.

En 2024, la centrale de Nogent aura produit 18 térawattheures (TWh), soit la consommation de 3,5 millions de foyers soit l'équivalent de Paris et sa petite couronne. « Notre raison d'être est de répondre aux besoins du réseau électrique, c'est pour cela que nous venons chaque matin. Et pour cela que 1 200 personnes travaillent chaque jour au CNPE », souligne Estelle Obert, directrice de la centrale. Un arrêt de tranche comme celui de l'unité n°2 depuis le 8 septembre se prépare plusieurs mois à l'avance. Il engage 20 000 activités et 1 800 personnes pour remplacer un tiers du combustible et réaliser les opérations de maintenance. Le couplage au réseau, initialement prévu le 25 décembre, sera avancé et dès le 10 décembre, les deux réacteurs seront disponibles.



La visite d'Olga Givernet au CNPE de Nogent a permis de faire le point sur les programmes de maintenance et de s'assurer d'une production à plein de tous les réacteurs nucléaires.

L'ASNR SUR LA RAMPE DE LANCEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2025

Il y a deux ans, la moitié du parc nucléaire n'avait pas pu produire faute d'avoir anticipé les problèmes de corrosion sous contrainte qui affectent les circuits de refroidissement découverts en 2021 à la centrale de Civaux par les équipes d'EDF lors d'opérations de maintenance. Pour Estelle Obert, « toutes les techniques de contrôle et de réparation ont été mises en œuvre. À Nogent, nous avons contrôlé et traité le phénomène de corrosion sous contrainte depuis deux ans lors des arrêts de tranche. En fonction des résultats, nous remplaçons des portions de tuyauterie, ce qui a été réalisé là pendant l'arrêt de l'unité n°2. Un remplacement programmé et réalisé en moins de 20 jours alors qu'initialement nous avions des durées de 39 jours », attestant la progression des procédures. « À Nogent, nous avons réalisé trois arrêts de ce type successivement en moins de 90 jours au lieu de plus de 100 jours. Nous avons rendu au réseau plus de 20 jours de disponibilité ». Aujourd'hui, c'est l'autorité de sûreté nucléaire

et de radioprotection (ASNR) officiellement constituée au 1^{er} janvier 2025 qui s'en chargera et précisera les points de vigilance et les procédures de maintenance. La nouvelle entité, controversée par ses syndicats respectifs qui en demandent le report, regroupe l'ASN qui contrôle les centrales et l'IRSN chargé de l'expertise technique, soit près de 2 250 agents au total. « Nous avons fait un point avec nos équipes et veillons à faire en sorte que cette fusion soit efficace au 1^{er} janvier 2025. Nous avons besoin de cette nouvelle agence, qui a déjà les compétences, puisqu'il s'agit de deux agences existantes qui doivent trouver un moyen de fonctionnement dans une seule unité. Nous restons sur cet objectif du 1^{er} janvier 2025, le gouvernement et mon ministère sommes là pour les accompagner dans les meilleures conditions. »

CANDIDATURE DE NOGENT POUR DES NOUVEAUX EPR2

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour de la visite ministérielle. Toutefois, Olga Givernet indique que « les sites qui accueillent des réacteurs doivent pouvoir se poser la



La salle de contrôle.

question de leur pérennité et de leur futur. Il y a 8 EPR2 à prévoir. Il faut que tout le secteur, les filières et les partenaires industriels puissent se dimensionner et s'y préparer. » S'il est trop tôt pour faire des annonces, la ministre reconnaît qu'il « est beaucoup plus facile de s'installer sur un site déjà en fonctionnement et de savoir comment il sera possible d'installer de nouveaux réacteurs nucléaires, nous avons des sites capables de le faire. Nous pouvons avoir un choix basé sur la technique et les conditions qui permettent

ces installations ». Le Serment de Nogent suit donc son calendrier pour que tout soit favorable à l'accueil du chantier du siècle, avec la création de 10 000 emplois à la clé et une répercussion sur toute l'économie départementale et régionale. En attendant, comme l'annonce la ministre de l'énergie, « nous devrions être confortables pour cet hiver et en mesure de produire une électricité fiable, abordable et décarbonée ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Au pied du réacteur de la centrale de Nogent.

Sécurité. 2 000 soldats ukrainiens sont formés depuis deux mois par les forces armées françaises dans un camp de Champagne. Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, ainsi que celui de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, sont venus renouveler le soutien de la France aux combattants.

2 000 soldats formés et un train de matériel repartent pour l'Ukraine



Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et Jean-Noël Barrot, Ministre des Affaires étrangères, écoutent la présentation de la formation tactique des 2 000 soldats ukrainiens dans les camps marnais.

Un exercice en conditions réelles vaut mieux qu'un long discours. Les balles à blanc claquent et sifflent sous les fumigènes lancés le long de 1 400 mètres de tranchées creusées par les soldats ukrainiens formés dans un camp de Champagne... Une mise en situation venant parachever 9 semaines de formation avant de retourner sur le front, au contact de balles bien réelles cette fois-ci et au cœur de l'hiver... Voilà presque deux mois que 2 000 soldats ukrainiens, hommes et femmes, sont formés par les forces françaises engagées dans la Task Force « Champagne ». Une formation totalement inédite, avec

l'appui de 1 500 militaires français. « C'est une mission grave, à l'impact stratégique, que tous les soldats ukrainiens et français mesurent jusqu'à l'appréhension tactique extrêmement concrète des dures conditions du combat. Car celles-ci mêlent à la fois la haute technologie et le savoir-faire que nos Grands Anciens ont connu à Verdun », souligne le Général François-Yves Le Roux, commandant de la Task Force Champagne depuis septembre. Une référence à Verdun qui ne doit rien au hasard, les conditions de combat de la guerre en Ukraine s'apparentant à celles connues par l'armée française lors de la Première Guerre mondiale,

à ceci près que sur le terrain, on y retrouve des équipements de pointe (drones, guerre électronique).

« C'est une mission profondément opérationnelle qui a été conçue et co-construite entre nos armées », précise le Général. Ces mises en situation, principalement axées sur des missions tactiques de défense, visent à enseigner aux combattants à maintenir leurs positions face aux assauts. Car les soldats formés sont pour 90% d'entre eux des appelés et seulement 10% des soldats déjà formés, bien souvent des vétérans, avec une moyenne d'âge proche de 40 ans... « Il s'agit bien de former 2 000 hommes qui ont été récemment mobilisés et qui, pour l'instant en Ukraine, n'ont eu qu'un mois de formation générale initiale. Tout le reste après, nous revient aujourd'hui », précise pour sa part le Colonel Vancina. « 9 semaines, c'est très court mais on peut faire évidemment beaucoup de choses. Nous devons coller aux besoins du partenaire, défini initialement pendant l'été en liaison avec notre mission de défense. »

DON DE MATÉRIEL

« Cette mission est un partenariat entre deux armées d'emploi, qui par-delà les différences se sont retrouvées sur le fait de monter des opérations, définir des leadership en identifiant des cadres ainsi que sur l'esprit de combativité », estime ainsi le Général François-Régis Jaminet. « L'armée française est une armée très profession-

nelle qui dispose d'une doctrine extrêmement robuste. Et en face de nous, nous avons une brigade qui avait à la fois le professionnalisme des vétérans mais aussi un pragmatisme absolu sur la manière de conduire le combat. » La Task Force Champagne s'est appuyée « sur un modèle mixte assez original et singulier où on a un peu de France et un peu d'Ukraine. »

Néanmoins, c'est non seulement par de la formation mais surtout par le fait de fournir du matériel à l'armée ukrainienne que la France affiche son soutien. 128 anciens modèles de VAB (remplacés aujourd'hui pour l'armée française par les Griffon et Serval) seront donc donnés, 18 AMX 10 RCR, (remplacés dans l'armée de terre par des Jaguar) ainsi que 18 canons CAESAR, toujours utilisés par l'armée française. « Nous avons formé les soldats à l'utilisation technique de ces matériels ainsi qu'aux savoir-faire fondamentaux de la reconnaissance blindée en cavalerie », précise le Colonel Vancina. « Pour nous, c'est une guerre de survie, la guerre de notre existence », affirme le responsable de la brigade ukrainienne « Anne de Kyiv ».

« On s'approche de la fin de cette première tranche de formation de la brigade dite « Anne de Kyiv » avec également, dans les prochaines 48 heures, la livraison d'un premier train de matériel d'une centaine de véhicules avant blindés », fait savoir Sébastien Lecornu, Ministre des Armées. « C'est un point

clé qui permet de marquer notre endurance dans le soutien à l'Ukraine car le retour d'expérience de l'année 2023, nous a permis de voir qu'à un moment donné, la diffusion des efforts avait aussi sa limite et que c'était la cohérence et la masse qui permettaient d'avoir un effet de levier important sur la ligne de front. Nous pouvons nous le permettre aussi parce que nous avons la loi de programmation militaire (413 Md€ pour la période 2024-2030, ndlr) qui nous permet aujourd'hui d'acheter beaucoup de matériels neufs et donc de sortir d'anciens matériels rénovés. »

Concernant la poursuite du soutien de la France, le Ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot l'affirme : « 1 000 jours après le début de cette guerre, la France et l'Europe soutiennent l'Ukraine comme depuis le premier jour avec constance, détermination et endurance. La Commission européenne a annoncé une nouvelle enveloppe de 300 millions d'euros qui va permettre de financer l'acquisition par des pays européens d'équipements et de munitions à destination de l'Ukraine dont 60 millions pour les missiles anti-aériens Mistral. » Des équipements qui viennent s'ajouter à la formation, au sein de l'Europe, de 60 000 soldats ukrainiens.

NASTASIA DESANTI

Retrouvez toutes les photos de la visite et vidéos sur matot-braine.fr

Ardennes. Lors de sa dernière assemblée, le Conseil départemental des Ardennes s'est penché sur l'ultime phase du budget 2024.

Des crédits en plus pour le budget 2024

À l'occasion de cette assemblée, Noël Bourgeois a annoncé que les Ardennes – qui selon l'INSEE figurent dans les dix plus pauvres départements métropolitains – étaient éligibles au fonds de sauvegarde, réservé aux territoires les plus en difficulté. La collectivité va donc toucher une aide exceptionnelle de 5,154 millions d'euros. Reste que le président de la collectivité locale s'estime lésé car le nombre de départements éligibles est passé de 8 à 14... ce qui a sensiblement diminué les crédits octroyés. « Nous avons perdu 30% du montant initialement prévu, c'est une affaire assez scandaleuse », s'est-il exprimé.

Pour autant, permettant l'ajustement des prévisions budgétaires en cours d'année, les décisions modificatives de la collectivité locale ont permis aux élus présents d'autoriser l'exécutif à effectuer des dépenses

complémentaires dans un certain nombre de domaines.

Voici les plus importantes mesures prises à cette occasion :

Autonomie : L'inscription de 1,17M € de crédits supplémentaires en raison d'une hausse du nombre de bénéficiaires pour certaines prestations (notamment pour l'Allocation personnalisée d'autonomie, le transport des élèves en situation de handicap ou l'accueil familial des personnes âgées.)

Protection de l'Enfance : 601 790 € de crédits supplémentaires ont été prévus pour le Foyer départemental de l'Enfance, afin d'ouvrir une nouvelle unité d'accueil d'enfants, (générant la création de 18 emplois) de développer le Centre parental et d'améliorer l'hébergement des mineurs non accompagnés.

Sport : 40 000 € de soutien financier supplémentaire en faveur de

l'Etoile de Charleville-Mézières pour lui permettre d'évoluer en division supérieure, le club étant monté en Nationale 1 après avoir obtenu le feu vert de dernière minute de la Fédération Française de basket-ball.

Réseaux routiers : 555 000 € de crédits supplémentaires ont été dégagés pour quatre chantiers de reprofilage de chaussée et 40 000 € pour des travaux d'écoulements des eaux, suite aux derniers aléas climatiques.

Collèges : 100 000 € de crédits supplémentaires ont été accordés pour des travaux d'entretien.

Réunis en séance plénière le 18 octobre 2024, les conseillers départementaux ont, par ailleurs, voté les montants de dotations de fonctionnement 2025 des collèges publics et privés ardennais ainsi que les tarifs de restauration des collèges publics.

Le Conseil départemental a décidé de revoir les différentes composantes de son soutien financier aux collèges. Les élus ont ainsi décidé de consacrer 5 M€ à la dotation globale de fonctionnement. Par ailleurs et en raison de l'inflation des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie, il a été décidé que le tarif repas élève passerait à 3,60 € et le tarif ticket élève à 4 €.

LES AMENDES DES INFRACTIONS POUR FINANCER DES PROJETS

À noter enfin que lors de la commission permanente, on a appris que l'Etat rétrocéderait aux communes et à leurs groupements, le produit des amendes de police relatives à la circulation routière, proportionnellement au nombre de contraventions dressées sur leur territoire. Pour les collectivités de population inférieure à 10 000 habitants, la dotation

est répartie par le Conseil départemental qui arrête la liste des bénéficiaires et les montants à leur allouer, en fonction du coût et de l'urgence des opérations.

Il a ainsi réparti une enveloppe de 452 957 € au titre du produit des amendes de police de l'exercice 2023, pour financer 56 projets, parmi lesquels : la mise en place d'une signalisation à 30 km/h et l'installation de ralentisseurs sur la route principale de Villers-sur-le-Mont, la construction de chicanes pour la mise en sécurité de la route départementale à Champigneul-sur-Vence, la création d'un plateau surélevé, d'un trottoir aux normes PMR, d'une mise en Zone 30 et l'installation d'un radar pédagogique à Viel-Saint-Remy et enfin des travaux de voirie et de viabilisation rue de l'Eglise à Ballay.

PASCAL REMY

Opinions

PAR LE MEDEF

Augmenter le versement mobilité serait destructeur pour la compétitivité des entreprises

Augmenter le versement mobilité serait destructeur pour la compétitivité des entreprises alors que d'autres voies de financement bien plus efficaces existent.

Une fois de plus, les entreprises pourraient être soumises à une nouvelle augmentation du versement mobilité allant de 500 millions à 1 milliard d'euros, envisagée dans le débat sur le projet loi de finances pour 2025.

Assis sur la masse salariale, le versement mobilité est une contribution des employeurs de plus de 11 salariés qui finance les transports en commun. Entre 2014 et 2023, le versement mobilité a déjà augmenté de 46% alors que la masse salariale, elle, n'a progressé que de 29%. Les employeurs privés ont payé en 2023 9,3 milliards d'euros de versement mobilité. Ils sont les premiers contributeurs au financement des autorités organisatrices de transports. Rappelons que la France est le seul pays de l'Union européenne où un versement mobilité existe sans pour autant bénéficier d'un meilleur service de trans-

ports publics que les autres.

Si nous soutenons le développement des transports en commun, cela ne doit pas se faire au détriment de la compétitivité de nos entreprises. Le constat des économistes comme Antoine Bozio et Etienne Wasmer, est une désincitation supplémentaire à augmen-

« Entre 2014 et 2023, le versement mobilité a déjà augmenté de 46% alors que la masse salariale, elle, n'a progressé que de 29%. Les employeurs privés ont payé en 2023 9,3 milliards d'euros de versement mobilité ».

ter les salaires, puisqu'il rajoute des coûts fiscaux aux entreprises qui revalorisent les salaires ou qui veulent embaucher.

Augmenter le versement mobilité serait destructeur pour nos entreprises qui risquent de voir déjà un alourdissement du coût du travail par la baisse des allègements de charges envisagée par le projet de loi de

financement de la sécurité sociale pour 2025.

Les collectivités territoriales doivent donc trouver d'autres ressources pour financer l'offre de transport. Le MEDEF a fait des propositions responsables et nécessaires, comme par exemple la possibilité d'affecter au secteur des transports publics une fraction du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre (ETS). Les recettes des certificats d'économie d'énergie pourraient également être en partie affectées aux transports publics comme envisagé par le ministre des Transports. En outre, une lutte résolue contre la fraude dans les transports qui représente plus de 600 millions d'euros par an, est indispensable. Elle permettrait d'éviter des ponctions régulières sur les entreprises (qui en Ile-de-France ont été de 400 millions supplémentaires en 2024) et préserverait leur performance économique.

Les entreprises ne peuvent pas être les victimes collatérales des baisses de ressources que pourraient subir les collectivités territoriales.



Sport en berne

Merci pour le spectacle, maintenant circulez ! Il y a un an, le Président de la République annonçait pourtant la généralisation des deux heures de sport supplémentaires aux 7 000 collèges du pays. Une mesure évidemment reçue avec le plus grand enthousiasme par les défenseurs du sport à l'école. L'expérimentation menée dans plusieurs centaines d'établissements a fait ses preuves, selon les ministères de l'Education nationale et des Sports mais sa généralisation est annoncée comme « pas soutenable », financièrement. À peine trois mois après les Jeux Olympiques de Paris, c'est donc la douche froide et les sportifs français s'en indignent, à l'image de Léon Marchand : le quadruple champion olympique de natation et chouchou des Français s'est fendu d'un message moqueur sur les réseaux sociaux pour signifier son mécontentement.

Cet abandon est en effet un drôle de signal envoyé au monde sportif qui se démène au quotidien avec des moyens faméliques pour détecter les talents, les entraîner et les préparer aux échéances telles que les JO et qui a tout mis en œuvre pour que les Français puissent être fiers de leurs athlètes en juillet dernier. Et ils l'ont été !

Cette amnésie soudaine est une nouvelle illustration de notre absence d'ambition et d'anticipation dans de nombreux domaines. En particulier celui de la santé publique. Car de santé aussi, il est question quand on parle de sport, tant il est reconnu qu'il est un formidable outil de prévention de nombreuses pathologies, dont la santé mentale ou l'obésité par exemple, qui menace de plus en plus de jeunes. Pour rappel, selon l'Assurance maladie elle-même - que l'on ne peut pas accuser de subjectivité - 80 % des 11-17 ans sont en-dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

UNE LOI POUR LIMITER LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Matot Braine

PETITES AFFICHES
Réseau Legalnet

**Votre solution 100% digitale
pour gérer vos annonces légales !**



UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre
ou à l'aide de nos formulaires
de saisie certifiés.



UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISE

Pour suivre vos annonces en
cours, consulter vos précédentes
commandes et programmer les
futures.



UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication
sur l'ensemble du
territoire français

**Une plateforme
en ligne dédiée
à la gestion de
vos annonces
légales !**



DES SOLUTIONS IMMEDIATES

Devis, attestation de parution
et facture instantanés,
7j/7 et 24h/24.

DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement,
paiement en ligne sécurisé
et suivi des paiements de vos
clients en temps réel.



UN SUIVI PERSONNALISE

Une équipe locale
professionnelle à votre écoute de
9h à 17h avec accompagnement
personnalisé dans vos locaux.



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez nous sur matot-braine.fr

Renseignement au **06 50 63 38 35**

relationclient.pamb@legalnet.org

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
 Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Ventes aux enchères judiciaires mobilières

COLLET & LUNEAU
 Commissaires-Priseurs - Reims

**SELARL Thierry COLLET
 Séverine LUNEAU**
 Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
 HOTEL DES VENTES
 DE LA PORTE DE MARS
 25 rue du Temple - 51100 REIMS
 Tél. : 03.26.47.32.59
 Fax : 03.26.40.44.87
 E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 20 novembre à 14h

A la requête de Maître RIQUELME,
 après Liquidations judiciaires de la SARL HARMONIE, SARL SAF.
 A la requête de Maître CROZAT,
 après Liquidation Judiciaire de la SAS REIMS AUTO.
 A la requête de Maître TIRMANT, après Liquidations Judiciaires
 de la SARL ISOL.HABITAT, SARL LA VIA AURELIA.
 Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002

RESTAURANT - GARAGE - METALLERIE

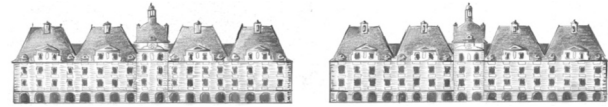
Vitrines réfrigérées de marque DIAMOND - Cuiseur à pâtes ROYAL CATERING
 à 6 paniers - Machine à pâtes FIMAR de 2023 - Mobilier de bureau - Cisaille
 SAGITA BEYELER 3100 x 6 mm - Plieuse hydraulique COLLY modèle 754,
 75 T - Ponceuse à bande FEIN GI 1502H - Découpeur PLASMA
 POWERMAX 45 HP - Poste à souder SAF PRO FilCord 353S -
 Dévidoir SAF Pro DV 410 F - Stock de ferraille etc...

9 Véhicules dont :

Ford Transit de 2014, 7 CV G062603 km au compteur
 Fiat DOBLO de 2010, 6 CV G0118705 km au compteur
 Peugeot 1007 de 2005, 5 CV ES 80052 km au compteur

Expositions, coordonnées et horaires sur www.interencheres.com/51002
 La vente aura lieu sur désignation à l'Hôtel des Ventes.
 Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées,
 chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des
 enchères 14,28% TTC.

Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002
 M2412528



MARTIAL BOURNIER

Commissaire de Justice
 (Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)

ARDENNES ENCHERES

(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)
 Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45
 E-mail : contact@ardennes-encheres.fr

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 A 14H

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, SUCCESSION, TUTELLE ET REALISATION DE LEASING VENTE AUX ENCHERES A L'HOTEL DES VENTES DE BAZEILLES

4B, Rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)
 MATERIEL INSTITUT DE BEAUTE : Stérilisateur STERIL, tables de soin électrique, ponceuses à ongles, vapozone
 LEONARD DE CASTEL, appareils à cire, banc UV JK ERGOLINE 22, stock résiduel de soin, maquillages et testeur de
 marques PUPA et DOCTEUR REYNAUD
 MATERIEL DE BOULANGERIE : Aménagement de magasin, plaque chauffante, trancheuse à pain, four à chaleur
 tournante BONGARD, chambre de pousse CFI, plonge, laminoir, banque réfrigérée, armoire froide NOSEM, pétrin
 MMSPF, diviseuse MERCURE, façonneuse MMSPF, batteur MMSPF, chambre froide CFI, ...
 Stock de prêt-à-porter pour homme et femme de marques LE COQ SPORTIF, JACK & JONES, FRILIVIN, ADJ, SIXTH
 JUNE, PROJECT X PARIS, ... conditionné en (x2) palettes - vendu en 1 seul lot

(x1) Licence IV sur la commune de Charleville-Mézières du bar café «LE POULAIN»

(x1) Licence IV sur la commune de Vouziers du bar café «LE SELECT»

(x9) VEHICULES VP ET CTTE :

(x1) VP FORD FIESTA de 2011 - 85860 kms
 (x1) VP NISSAN QASHQAI de 2016 - 203807 kms
 (x1) VP RENAULT GRAND SCENIC de 2016 - 146270 kms
 (x1) VP PEUGEOT 308 de 2019 - 57000 kms
 (x1) VP RENAULT ZOE de 2023 - 1641 kms
 (x1) CTTE CITROEN BERLINGO de 2015 - 148576 kms
 (x1) CTTE FORD TRANSIT de 2018 - 242549 kms
 (x1) CTTE RENAULT MASTER de 2019 - 88578 kms
 (x1) CTTE RENAULT MASTER de 2022 - 112071 kms

Exposition : Vendredi de 16h30 à 19h, le matin de la vente de 11h à 12h et sur rendez-vous
 Photos et catalogue sur www.interencheres.com/08001
 M2412524



ANGLEDROIT
 ARDENNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**JEUDI 21/11/24 A 9 H 30
 A VILLERS SEMEUSE - Centre Commercial les Ayvelles**

A la requête de la SELARL Charles BRUCELLE liquidateur Judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES :
 LJS SARL AC

Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES,
 Commissaires de Justice à SEDAN de stock de literie et d'un véhicule RENAULT
 Enlèvement immédiat ou suivant délais annoncés le jour de la vente
 Visites sur rendez-vous - Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC
 Pour plus de renseignements : ardennes@angledroit.net

M2412488

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
 E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
 Société du groupe ForumEco
 Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
 Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
 Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
 - Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
 - Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Avis d'attribution de marché

Marché public de conception-réalisation pour l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements Avenue du Général de Gaulle à NOGENT SUR SEINE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR :
 I.1) NOM ET ADRESSES :
 Numéro national d'identification : 56288129200022.
 MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. Courriel : achevallier@mon-logis.fr
 Code NUTS : FR212
 Adresse(s) internet :
 Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>
 Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
 I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :
 Autre type : bailleur social.
 I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Logement et équipements collectifs.
 SECTION II : OBJET :
 II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ :
 II.1.1) Intitulé : Marché public de Conception-Réalisation pour l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE - 10400 NOGENT SUR SEINE.
 II.1.2) Code CPV principal :
 Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'oeuvre, Tous corps d'état.
 Descripteur principal : 45210000
 II.1.3) Type de marché : Travaux.
 II.1.4) Description succincte : l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE 10400 NOGENT SUR SEINE.
 II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 20.000.000 € HT.
 II.1.6) Information sur les lots :
 Ce marché est divisé en lots : non.
 II.2) DESCRIPTION :
 II.2.1) Intitulé : Lot n° : unique.
 II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
 Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'oeuvre, Tous corps d'état.
 Code CPV principal : 45210000
 II.2.3) Lieu d'exécution :
 Code NUTS : FR212
 Lieu principal d'exécution : RUE DU GENERAL DE GAULLE - 10400 NOGENT SUR SEINE.
 II.2.4) Description des prestations : construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE 10400 NOGENT SUR SEINE.
 II.2.6) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique.
 Durée en mois : 44.
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.
 SECTION III : RESULTATS :
 Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
 Date d'attribution : 27/09/2024.
 N° du lot : lot unique - Libellé du lot : conception réalisation gendarmerie - NOGENT SUR SEINE - Entreprises proposées / Commune (Dpt) : GROUPEMENT FAYAT THOURAUD - JNC INTERNATIONAL - PFR ARCHITECTES - EDE INGENIERIE, NICE CEDEX 3 (06204) - Offre de base HT : 20.496.000 € HT.
 DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 08/11/2024.
 M2412487

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

**REALISATION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS
 4 BIS BOULEVARD DU 14 JUILLET - 10000 TROYES**

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS . GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS . Groupe Action Logement.
 2 - MODE DE PASSATION : marche de travaux passe selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
 3 - OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les travaux suivants :
 REALISATION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS
 Les travaux se situent à l'adresse suivante :
 4 BIS BOULEVARD DU 14 JUILLET
 10000 TROYES
 Type de marche de travaux : 1/Execution
 Les prestations ci-avant font l'objet de 14 LOTS définis ci-après :
 LOT N° 01 : VRD
 LOT N° 02 : GROS OEUVRE
 LOT N° 03 : CHARPENTE BOIS
 LOT N° 04 : COUVERTURE ZINC
 LOT N° 05 : CHARPENTE METALLIQUE SERRURERIE
 LOT N° 06 : MENUISERIES EXTERIEURES
 LOT N° 07 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS
 LOT N° 08 : PLATRIERIE ISOLATION
 LOT N° 09 : CARRELAGE FAIENCE
 LOT N° 10 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
 LOT N° 11 : PEINTURE
 LOT N° 12 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE
 LOT N° 13 : PLOMBERIE SANITAIRE ISOLATION
 LOT N° 14 : ESPACE VERT
 4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 18 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.
 5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :
 La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
 6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
 7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : vendredi 6 décembre 2024 12h00
 8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation
 9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours
 10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr
 Renseignements techniques : Quentin KIELIUS, responsable d'opérations, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - 06.09.36.55.57. qkielius@mon-logis.fr
 12 - DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/11/2024
 Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2412497

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Procédures adaptées

Commune de Sedan

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCAANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.
 OBJET DE LA CONSULTATION : Rénovation thermique de la façade sud de la Salle Marillet et installation d'un ascenseur.
 N° TITRE DU LOT
 - Lot n° 01 Désamiantage ;
 - Lot n° 02 Gros oeuvre ;
 - Lot n° 03 Ascenseur ;
 - Lot n° 04 Isolation thermique extérieure ;
 - Lot n° 05 Menuiseries extérieures aluminium ;
 - Lot n° 06 Plâtrerie / Menuiserie intérieure / Peinture ;
 - Lot n° 07 Étanchéité.
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
 Les variantes sont autorisées.
 MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2024-17.
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mardi 10 décembre 2024 à 11 h 00.
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 8 novembre 2024.
 M2412496

Commune de CONNANTRE

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

I. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune de CONNANTRE.
 II. LIEU D'EXECUTION : Commune de CONNANTRE (51).
 III. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 3 mois.
 IV. DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : 1^{er} semestre 2025.
 V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : Sans objet.
 VI. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :
 - Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement :
 En tranchée ouverte : 250 ml Ø 200 Fonte, 18 branchements Ø 150 Fonte.
 En réhabilitation par l'intérieur :
 - 750 m d'ITV ;
 - 50 ml de chemisage DN 150 ;
 - 341 ml de chemisage DN 200.
 VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier. Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
 VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le 16 décembre 2024 à 12h00.
 Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr
 Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
 IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
 - Prix (50 %) ;
 - Valeur technique de l'offre (50 %).
 X. RENSEIGNEMENTS : Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'oeuvre : CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - M. Stéphane LANTHIER ou M. Léo PETIT.
 XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 14 novembre 2024.

M2412559

Monsieur le Maire.

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2-COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0129

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03.25.71.17.17 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3-PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : Vendredi 6 décembre 2024 à 18h00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

«Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

«Critères de jugement des offres :

1. Prix (60%)

2. Valeur technique (35%)

3. Valeur environnementale (5%)

4-IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Travaux de construction de 8 pavillons rue du Pain Perdu à Bar sur Seine (10110)

Code CPV principal : 45210000-2 : Travaux de construction de bâtiments

Type de marché : travaux

Lieu principal d'exécution du marché : la commune de Bar sur Seine (10110)

Délai d'exécution des travaux : 12 Mois

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5-LOTS :

Lot n°1 VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement)

Lot n°2 Gros œuvre - Ravalement (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie)

Lot n°3 Charpente bois (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente)

Lot n°4 Couverture - Etanchéité (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture - 45261420-4 : Travaux d'étanchéification)

Lot n°5 Menuiseries extérieures (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques)

Lot n°6 Plâtrerie - Faux plafonds (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie)

Lot n°7 Menuiseries intérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)

Lot n°8 Peintures (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°9 Carrelage - Faiences (CPV 45431000-7 : Carrelages)

Lot n°10 Plomberie - Chauffage - Ventilation (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation)

Lot n°11 Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)

Lot n°12 Panneaux photovoltaïques (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique - 09331200-0 : Modules solaires photovoltaïques)

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Pour le lot 1 VRD et le lot 2 Gros œuvre - Ravalement, il est prévu une visite obligatoire dont les modalités sont précisées au règlement de la consultation.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention Etat subvention Département, subvention Action Logement, prêts aidés et fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2024

M2412458



ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CÉDEX.

2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée - Consultation ouverte.

3 - OBJET DU MARCHÉ : VRIGNE AUX BOIS - Lotissement «La vallée Berger» - Construction de 11 logements.

4 - NATURE DES LOTS :

Lot n° 01 : Gros Œuvre - Option n°1: Murs de soutènement et de clôture en béton banché

Lot n° 02 : Charpente Bois

Lot n° 03 : Couverture

Lot n° 04 : Menuiseries Extérieures - Option n°2: Porte de service PVC

Lot n° 05 : Enduit de Façade

Lot n° 06 : Plâtrerie - Isolation - Menuiseries Intérieures

Lot n° 07 : Escaliers Intérieurs Bois

Lot n° 08 : Serrurerie - Option n°3: Porte de service acier

Lot n° 09 : Électricité

Lot n°10 : Plomberie - Chauffage - Ventilation

Lot n° 11 : Peinture

Lot n°12 : Revêtement de Sols PVC - Carrelage et Faience

Lot n°31 : VRD - Option n°4: Murs de soutènement et de clôture en béton banché

Lot n° 32 : Espaces Verts.

5 - DÉLAIS D'EXÉCUTION :

Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 17 mois.

6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site

www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au plus tard le vendredi 13 décembre 2024 - 17h00.

8 - Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.

9 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.

10 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir le R.C.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Auprès du Maître d'œuvre : M127 127 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Tél. : 03.24.33.85.88 - vmoreira@m127architecture.com

12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : 12 novembre 2024.

M2412527

Commune de SEDAN

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de SEDAN, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.

OBJET DE LA CONSULTATION : exhumations - démontages de caveaux.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Les variantes sont autorisées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur, sous la référence M2024-31.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le jeudi 12 décembre 2024 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le jeudi 14 novembre 2024.

M2412664

Matot Braine PETITES AFFICHES annonces.matot-braine.fr

Votre solution 100 % digitale !

VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Appel d'offres ouvert



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Accord cadre à bons de commande multi attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation EV/EU, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

AOO Suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34 058 684,95€ inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2 - MODE DE PASSATION : marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS

Le marché contient trois lots :
- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole
- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne
- Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne

Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.
Les prestations donneront lieu au marché suivant :

Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire SANS MINIMUM ET AVEC UN MAXIMUM ANNUEL DE 220 000 € HT.

(Dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R2162-4 et suivants et R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique du 1^{er} avril 2019).

Les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour plusieurs lots.

Pour chacun des lots, MON LOGIS retiendra trois titulaires sous réserve que le nombre d'offres recevables le permette. Les modalités de mise en oeuvre des travaux par lot sont précisées dans le cahier des clauses particulières (CCP).

4 - DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi à compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre 2025. En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans.

Il sera reconduit quatre fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.

Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : lundi 9 décembre 2024 à 12h00.

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès du Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE
- Nassima BENNACER 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr

- Renseignements techniques auprès du Service Contrats - Anais SAROS, 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE
03.25.70.95.32 - asaros@mon-logis.fr

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/11/2024.

Le Directeur Général : Serge LAURENT.

M2412470

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

CARREFOUR EXPRESS

Suivant un acte sous seing privé en date du 07 novembre 2024 ;

La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 47.547.008 €, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120), Z.I. Route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 345 130 488 ;

A donné en location-gérance à :

La société L'AKENISATHO, société à responsabilité limitée au capital de 6.000,00 €, dont le siège social est à ETEIGNIERES (08260), 52 Grande Rue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 934 009 341 ;

Un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché, sis et exploité à REIMS (51100), 88-90 rue de Neufchâteau, sous l'enseigne «CARREFOUR EXPRESS».

Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 20 novembre 2024 pour se terminer le 19 novembre 2025, renouvelable par tacite reconduction pour une durée indéterminée.
M2412550

CONSTITUTION

DE SOCIETE

« GROUPEMENT FORESTIER GIRARDIN »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire Associé de la SCP «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires ASSOCIÉS», titulaire d'un Office Notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 4 novembre 2024 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :

Associés : Monsieur Jean-Louis QUINET, demeurant à MAURUPT LE MONTOIS (51340) 27 Bis rue du Lieutenant Chauré, né à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 21 octobre 1977.

Monsieur Pierre Franck QUINET, demeurant à MAURUPT LE MONTOIS (51340) 27 rue du Lieutenant Chauré, né à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 21 octobre 1977.

OBJET : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

DÉNOMINATION : « GROUPEMENT FORESTIER GIRARDIN ».

SIÈGE : MAURUPT LE MONTOIS (51340) 27 rue du Lieutenant Chauré.
DURÉE : 99 années.

- Apport en numéraire par Jean-Louis QUINET : dix euros (10,00 €)

- Apport en nature par Pierre QUINET : deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (2.990,00 €).

Le montant total des apports s'élève à trois mille euros (3.000,00 €), somme égale au montant du capital social, divisé en divisé en 300 parts de dix euros (10,00 €) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 300.

CESSION DES PARTS : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Les premiers gérants sont Monsieur Jean-Louis QUINET et Monsieur Pierre QUINET.

La durée de leurs fonctions est indéterminée.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2412468



Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI TAAA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MENNETRET David, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 23 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI TAAA.

FORME : société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : mille euros (1.000,00 €), constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 110 rue Croix Saint-Marc.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par la gérance et les associés éventuellement, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS nommés pour une durée illimitée : Monsieur Maxime DE LUCA et Monsieur Bastien MARISY, susnommés demeurant, respectivement, à REIMS (51100), 110 rue Croix Saint-Marc, et à RUEIL-MALMAISON (92500), 8 bis rue du Colonel de Rochebrune.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2412557



AVOCATS ASSOCIÉS

BELAR INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BELAR INVEST

Objet social : L'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables ; l'exercice de la profession de commissaires aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.

Siège social : 10, rue Laurent Déramez, 51100 REIMS

Capital : 265 521 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LARDIERE Benoît 34, boulevard Jamin 51100 REIMS

M2412425

MONSIEUR LE BLANCHISSEUR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MONSIEUR LE BLANCHISSEUR.

SIÈGE : 9 Rue de Thillois - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Blanchisserie industrielle et de détail, laverie, teinturerie, pressing, vente, location, entretien de linge et vêtements professionnels et de tapis d'accueil, vente de produits d'entretien professionnels et hygiène professionnelle.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Aurélien LA COLLA, demeurant 9 Rue de Thillois - 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

M2412437



LAURENCY & ASSOCIÉS

Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale

8 rue de Montléan
51210 MONTMIRAIL

SPARNA PRINT

Par acte SSP du 14/11/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SPARNA PRINT.

OBJET SOCIAL : - Tous travaux d'impressions personnalisées de photos, d'images, de logos sur divers types de murs et supports (intérieurs et extérieurs) ainsi que sur des vitrines pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités ; - Services d'impression murale innovante et de hautes qualité pour particuliers, entreprises, et collectivités, en transformant leurs espaces avec des visuels percutants ; - La décoration murale et de signalétique ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 5 Allée du Parc - 51530 OIRY.

CAPITAL : 2.500 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. VASCONCELOS Grégory, demeurant 5 Allée du Parc - 51530 OIRY.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2412588

PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

D-DAY MILLESIME

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
9, chemin de la Croix Bleue
51530 CHOUILLY
R.C.S. : En cours d'immatriculation au
R.C.S. de Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CHOUILLY du 7
novembre 2024, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société à
Responsabilité Limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : D-DAY
MILLESIME

SIÈGE SOCIAL : 9, chemin de la
Croix Bleue - 51530 CHOUILLY.
OBJET SOCIAL : La Société a pour
objet :

- la prise, la gestion et la détention
de participations par voie d'apport,
d'achat, de souscription ou autrement
dans toutes sociétés françaises ou
étrangères, quels que soient leur objet
social, leur forme ou leur activité,
- Toutes prestations de service au
profit des sociétés dans lesquelles
elle détient une participation en
matière de gestion, dans les domaines
administratif, comptable, financier,
informatique, commercial,
- toutes opérations de trésorerie avec
les sociétés filiales autorisées par le
Code Monétaire et Financier,
- l'acquisition, la gestion et, plus
généralement, l'exploitation par bail,
location ou autrement, de tous biens
ou droits immobiliers à quelque
endroit qu'ils se trouvent situés, dont
elle peut devenir propriétaire par
voie d'acquisition, de construction,
d'échange, d'apport ou autrement,
- l'obtention de toutes ouvertures
de crédit, prêts ou facilités de caisse,
avec ou sans garantie hypothécaire
destinés au financement des
acquisitions ou au paiement des coûts
d'aménagement, de réfection ou
autres à faire dans les immeubles de
la Société,
- la participation de la Société,
par tous moyens, directement ou
indirectement, dans toutes opérations
pouvant se rattacher à son objet par
voie de création de sociétés nouvelles,
d'apport, de souscription ou d'achat de
titres ou droits sociaux, de fusion ou
autrement, de création, d'acquisition,
de location, de prise en location-
gérance de tous fonds de commerce ou
établissements ; la prise, l'acquisition,
l'exploitation ou la cession de tous
procédés et brevets concernant ces
activités.

Et généralement, toutes opérations
industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou
immobilières, pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet
social ou à tout objet similaire ou
connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : quatre-
vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la
date de l'immatriculation de la Société
au Registre du Commerce et des
Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Matthias
François Yannick GOSSART, né le
26 décembre 1976 à REIMS (Marne),
de nationalité Française, demeurant
9, chemin de la Croix Bleue - 51530
CHOUILLY

Madame Caroline Liliane Claudine
GOSSART, née GUE le 6 octobre
1982 à REIMS (Marne), de nationalité
Française, demeurant 9, chemin de la
Croix Bleue - 51530 CHOUILLY.
Immatriculation de la Société au
Registre du Commerce et des Sociétés
de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2412454

CCF HOLDING

Par acte SSP en date du 11
novembre 2024, il a été constituée une
SAS dénommée : CCF HOLDING -
SIEGE SOCIAL : MOURMELON LE
GRAND (51400) 13 rue Saint-Martin.
OBJET SOCIAL : Prise de participation
dans toute société française ou
étrangère. DURÉE : 99 ans à compter
de son immatriculation au RCS
de CHALONS EN CHAMPAGNE.
CAPITAL : 1.800,00 € GÉRANT :
Monsieur Fabien SELLIER, demeurant
à MOURMELON LE GRAND (51400)
13 rue Saint-Martin. CESSION DE
PARTS : Soumise à agrément.
M2412583



AVOCATS
ASSOCIES

ALEP INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
06/11/2024, il a été constitué une SC
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALEP INVEST
Objet social : L'exercice de la
profession d'expert-comptable dès
son inscription au tableau de l'ordre
des experts-comptables ; l'exercice
de la profession de commissaires aux
comptes, dès son inscription sur la liste
des commissaires aux comptes.

Siège social : 10 rue Laurent
Déromez, 51100 REIMS
Capital : 265 521 €
Durée : 96 ans à compter de son
immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M^{me} LEPINOIS Agathe 34
boulevard Jamin 51100 REIMS
M2412457

SCI RAMOS IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 bis rue de Bezanannes
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 23/10/2024 à REIMS,
il a été constituée une société présentant
les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : SCI RAMOS
IMMO.

SIÈGE : 12 bis rue de Bezanannes
- 51100 REIMS.
DURÉE : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La Société a pour objet
l'achat, la construction, l'entretien
et la gestion de tous immeubles et
leur exploitation par voie de location,
ladite activité ayant exclusivement un
caractère civil.

PRÉSIDENT : M. Nicolas RAMOS,
domicilié 12, bis rue de Bezanannes
- 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au RCS
de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2412614

SC « LES PROJETS
DE LEO »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du
5 novembre 2024, il est constituée une
société dont les caractéristiques sont
les suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : «LES PROJETS DE
LEO»

Siège social : 8 rue des Gobards
- 51190 OGER

Objet social : La société a pour
objet la prise de participation dans
d'autres sociétés, et notamment dans
des sociétés d'exploitation agricole
ou viticole, et la gestion de ces
participations.

Durée : 99 années à compter de
l'immatriculation au RCS.
Capital social : 371 000 € divisé en 3
710 parts de 100 €.

Cession de parts sociales : Libre au
conjoint, aux descendants, ascendants,
aux coassociés ou au conjoint de l'un
d'eux. Toute autre cession est soumise
à l'agrément des associés, donné par
décision collective extraordinaire prise
à la majorité des deux tiers des voix
exprimées

Gérance :
Monsieur Anthony PIRES, demeurant
8 rue des Gobards - 51190 OGER,
nommé pour une durée illimitée avec
pouvoir général d'engager la société
envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal
de Commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2412525



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MP4E

Société par actions simplifiée au
capital de 100 euros
Siège social : 2 rue des Quatre Vents,
51170 ROMIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique
sous signature privée en date du 08
novembre 2024, il a été constituée une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MP4E
Siège : 2 rue des Quatre Vents,
51170 ROMIGNY

Durée : 99 ans à compter de
son immatriculation au Registre du
commerce et des sociétés
Capital : 100 euros
Objet :

- l'acquisition, la gestion de tout
portefeuille de valeurs mobilières et
autres titres de placement, la prise
de participation directe ou indirecte,
minoritaire ou majoritaire, au capital
de toutes sociétés existantes ou
nouvelles, la gestion et la cession de
ces participations;
- la gestion d'un portefeuille de titres
de participation, même minoritaires,
sans nécessairement exercer de
contrôle sur les sociétés dans lesquelles
ces participations sont détenues ;
- l'octroi de prêts et d'avances en
compte courant ; la mise en place de
conventions de trésorerie à ses filiales
et sociétés liées ;
- La souscription, l'acquisition, la
gestion, et la cession de bons de
capitalisation et de tout autre produit
d'épargne ou d'investissement
financier,
- L'investissement dans tous types
d'actifs financiers, instruments de
placement ou produits de capitalisation
- La propriété, l'acquisition,
l'administration, la gestion par bail
ou autrement et la cession de biens
immobiliers et/ou de parts de sociétés
civiles immobilières qui seront apportés
au cours de la vie sociale ou acquis par
elle.
- La location, l'aménagement, la
mise en valeur et la rénovation de
biens immobiliers à usage d'habitation,
commercial, industriel ou professionnel,
- Toutes opérations d'achat en vue de
la revente ou de la location, en l'état ou
après transformation ou construction,
de tous immeubles,
- La souscription de tous contrats ou
produits d'épargne immobilière, tels
que les sociétés civiles de placement
immobilier (SCPI), les organismes de
placement collectif immobilier (OPCI)
ou autres produits de capitalisation
immobilière
- l'activité de marchand de biens,
l'achat, la vente, la location, la gestion
et toutes activités liées à l'immobilier,
- toutes activités se rapportant à la
promotion immobilière, au groupement
de promoteurs ainsi que la participation
au capital de toutes les entreprises
ayant un objet similaire ou connexe à
l'objet social,
- toutes opérations de constructions
ou de rénovation d'immeubles
individuels, semi collectifs ou collectifs,
la réalisation de lotissements et
d'aménagements de terrains,
- L'achat, la vente, la location de
véhicules roulant et non roulant à
moteur ou électrique

Exercice du droit de vote : Tout
associé peut participer aux décisions
collectives sur justification de son
identité et de l'inscription en compte
de ses actions au jour de la décision
collective.

Le droit de vote attaché aux actions
est proportionnel à la quotité de capital
qu'elles représentent. Chaque action
donne droit à une voix.

Transmission des actions : La
cession des actions de l'associé
unique est libre. Les cessions d'actions
au profit d'associés ou de tiers sont
soumises à l'agrément préalable de la
collectivité des associés.

Président :
Madame Magalie PRIMAUT,
demeurant 2 rue des Quatre Vents,
51170 ROMIGNY
La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés
de REIMS.
POUR AVIS Le Président
M2412642



CJV

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître
Clarisse CAILTEAUX-BRICE, notaire
à WITRY LES REIMS (Marne), le 18
octobre 2024, il a été constituée sous
la dénomination sociale «CJV» une
société civile immobilière ayant pour
objet la constitution, l'acquisition, et la
gestion, de tout élément de patrimoine
immobilier. Le siège social est fixé à
BOUZY (51150), 3 rue Pasteur. La
durée de la société est fixée à 99 ans
à compter de l'immatriculation au RCS.
Le capital social s'élève à 1.000,00 €.
Les co-gérants sont Monsieur David
LEMAIRE et Madame Delphine
VESSELLE demeurant ensemble à
BOUZY (51150), 3 rue Pasteur. La
société sera immatriculée au RCS de
REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2412578



BENTHEO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me
Sonia BADAUT, Notaire associée à
REIMS, le 12 novembre 2024, il a été
constituée une société présentant les
caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : BENTHEO.
FORME : Société civile.
SIÈGE : SAINT BRICE
COURCELLES (51370), 11 rue
Robespierre.

OBJET : La propriété, l'administration,
la gestion et l'exploitation par bail,
location ou autrement, la mise à
disposition au profit des associés, de
tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
éventuellement, l'aliénation de ces
immeubles ou droits immobiliers,
notamment au moyen de vente,
échange ou apport en société.

DURÉE : 99 ans à compter de la
date d'immatriculation de la société au
R.C.S.

CAPITAL : 2.000 € constitué
exclusivement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Corinne
MARY et Monsieur Théotim MARY,
demeurant tous deux à SAINT BRICE
COURCELLES (51370), 11 rue
Robespierre.

CESSION DE PARTS : Les parts
sont librement cessibles entre associés
et au profit des descendants communs
de Monsieur et Madame Didier MARY.
IMMATRICULATION DE LA
SOCIÉTÉ : R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2412589

ELEVAGE
DES ILIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
13/11/2024, il a été constituée une SCEA
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ELEVAGE
DES ILIERES

Objet social : Elevage et
reproduction de chevaux, préparation
et entraînement des équidés, pension
d'animaux

Siège social : 6 Rue du Vignoble,
51390 MERY PREMECY
Capital : 20 000 €
Durée : 20 ans à compter de son
immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M^{me} DEVILLE Alexandra
6 Rue du Vignoble 51390 MERY
PREMECY
M2412654

OFFICE 1543 NOTAIRES
Notaires associés à REIMS (Marne)
133 avenue de Laon

2C

INVESTISSEMENT

ACTE : Maître Alexis KUTTENE,
Notaire à REIMS, le 6 novembre 2024.

DÉNOMINATION : 2C
INVESTISSEMENT.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.
SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 49
rue Chabaud.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en
état futur d'achèvement ou achevés,
l'apport, la propriété, la mise en valeur,
la transformation, la construction,
l'aménagement, l'administration, la
location et la vente (exceptionnelle)
de tous biens et droits immobiliers,
ainsi que de tous biens et droits pouvant
constituer l'accessoire, l'annexe ou
le complément des biens et droits
immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Toutes
les cessions de parts sont soumises
à agrément préalable, sauf entre
associés.

DURÉE : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS.
GERANT : Monsieur Ahmed
CHEGLIBI, demeurant à REIMS, 7 rue
de Pouillon.

La Société sera immatriculée au RCS
de REIMS.
Pour avis : Me Alexis KUTTENE.
M2412522



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
notaires associés

29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

SCI BENJAMINE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Isabelle
CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS,
29 Bld Foch, le 8 novembre 2024,
a été constituée une société civile
immobilière ayant les caractéristiques
suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur
d'achèvement ou achevés, l'apport,
la propriété, la mise en valeur,
la transformation, la construction,
l'aménagement, l'administration, la
location et la vente (exceptionnelle)
de tous biens et droits immobiliers,
ainsi que de tous biens et droits pouvant
constituer l'accessoire, l'annexe ou
le complément des biens et droits
immobiliers en question.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI
BENJAMINE.
SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 10
impasse de la Justice.

La société est constituée pour une
durée de 99 années.
CAPITAL SOCIAL : mille Euros
(1.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.
Les parts sont librement cessibles
entre associés et au profit de
l'ascendant ou du descendant d'un
associé, toutes les autres cessions
sont soumises à l'agrément préalable à
l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Cédric
DELCOURT dmt à REIMS 51100, 10
rue de la Justice.

La société sera immatriculée au
registre national des entreprises et au
registre du commerce et des sociétés
de REIMS.
Pour avis : Le notaire.
M2412624

YOUNA JUL
INDALO

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
7 rue du Chêne Vert
51300 VITRY LE FRANCOIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à VITRY LE FRANCOIS
du 12 novembre 2024, il a été
constituée une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions
simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : YOUNA JUL
INDALO.

SIÈGE : 7 rue du Chêne Vert - 51300
VITRY LE FRANCOIS.
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à
compter de son immatriculation au
Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : La vente et la
commercialisation de produits de
parfumerie, cosmétique, arômes et tous
accessoires liés à l'activité.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux
décisions collectives sur justification
de son identité et de l'inscription en
compte de ses actions au jour de la
décision collective.

Sous réserve des dispositions
légales, chaque associé dispose
d'autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La
cession des actions de l'associé unique
est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions,
à l'exception des cessions aux
associés, sont soumises à l'agrément
de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : DARICOURT Cindy,
demeurant 3 rue du Chêne Vert - 51300
VITRY LE FRANCOIS.

La société sera immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le président.
M2412627

KINÉ COACH EST
PRÉVENTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 04/11/2024 à
DAMERY, il a été constituée une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME : Société à responsabilité
limitée.
DÉNOMINATION : KINÉ COACH
EST PRÉVENTION.

SIGLE : K.C.E.P.
SIEGE : 10 Bis rue de la Guinguette
- 51480 DAMERY.

OBJET : Toutes activités de
formation hors conventionnée, à
destination des professionnels et
particuliers, dans le domaine de la
santé et du sport, et notamment la
formation en entreprise ;Tous actes
de kinésithérapie hors conventionnée,
ainsi que la dispense de cours en école
de kinésithérapie ; Toutes activités
appartenant à celle des éducateurs
sportifs, du coaching sportif ; Toutes
activités d'animation, la communication
événementielle, que ce soit à titre
sportif, éducatif, touristique, social ou
culturel.

DURÉE : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 €.

GERANTE : M^{me} Agathe GEOFFROY,
demeurant 2 Chemin des Ardillières
- 51480 DAMERY.

GERANT : M. Stéphane FERREIRA,
demeurant 2 Chemin des Ardillières
- 51480 DAMERY.

La Société sera immatriculée au RCS
de REIMS.
Pour avis : Les Co-Gérants.
M2412645

RÉDACTION

BUSSON Benjamin

03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia

03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalinet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LA BONNE COURTISIENNE
 Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
 Siège social :
 4 Rue Lamartine
 51460 COURTISOLS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTISOLS du 30 Octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : LA BONNE COURTISIENNE.

SIÈGE : 4 Rue Lamartine - 51460 COURTISOLS.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Boucherie, Charcuterie, Traitement en boutique et sur les marchés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur BOUREZG Charly, demeurant 27 Rue Jacques Mabile - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2412657

FCN
 EXPERTISE
 AUDIT
 CONSEIL

57 Chaussée du Port
 CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

Tél. : 03.26.68.39.58

NEXUS HEAVEN
 Société par actions simplifiée unipersonnelle
 au capital de 1.000 Euros
 Siège social :
 6 bis Rue du XXème Siècle
 51150 BOUZY

Aux termes d'un acte SSP en date à BOUZY du 14/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : NEXUS HEAVEN.

SIÈGE : 6 bis Rue du XXème Siècle - 51150 BOUZY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit ; L'acquisition et la gestion desdites participations ; L'acquisition par voie d'achat, d'échange, apport ou autrement d'actions, de parts sociales ou autres titres de sociétés, qu'en soient leur forme juridique, ainsi que la vente desdites titres ; Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts avec ou sans garantie ; Toutes prestations de nature administrative, financière, au profit de toutes entités ; L'exploitation directe ou indirecte de toutes activités commerciales et prestations de services, domiciliations bancaires.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Geoffrey FILLION, demeurant 6 Bis Rue du 20ème Siècle - 51150 BOUZY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2412681

MODIFICATION DE STATUTS

BESSON Patrice

SARL au capital de 10 000 Euros
 Siège social : 5 place d'Essenheim
 51700 CHATILLON SUR MARNE
 RCS : Reims n° 800 420 432

Avis de modification

Le 25 octobre 2024, l'associé unique :

- a pris acte de la nouvelle adresse du gérant au 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS à compter du 25 octobre 2024 ;

- a décidé du transfert du siège social à compter du 25 octobre 2024.

ANCIEN SIÈGE : 5 place d'Essenheim - 51700 CHATILLON SUR MARNE

NOUVEAU SIÈGE : 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS.

Radiation au R.C.S. de REIMS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2412070

AMV METALLERIE
 Société par action simplifiée au capital de 105.000 Euros
 Siège social :
 7 rue Modeste Goulet
 51100 REIMS
 R.C.S. Reims 335 781 795

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- De proroger de quatre-vingt-quinze (95) années la durée de la société, soit jusqu'au 31 décembre 2120 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts ;

- De ne pas renouveler la société AUDIT MASSE ET EGELE, dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire ainsi que la société FIDUCIAIRE L.H.P. dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à la nomination de nouveau commissaires aux comptes titulaire et suppléant en remplacement, étant précisé que la désignation d'un ou de plusieurs commissaires aux comptes n'est plus requise, conformément à l'article L. 227-9-1 du Code de commerce.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

Pour avis.

M2412435

Étude CLOVIS
 Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
 Tél. 03 26 87 71 71
 etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI BFM

Société civile immobilière au capital de 100,000 Euros

Siège social :
 9 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS
 878 271 360 RCS Reims

Suivant acte reçu par Maître David Mennetret le 6 novembre 2024, la collectivité des associés a :

- décidé de transférer le siège social à REIMS (51100) 38 rue Ruinart de Brimont.

- pris acte de la démission de M. Sylvain BERTRAND de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et nommé en remplacement, pour une durée illimitée, M. Bruno SIMONNET, demeurant à REIMS (51100) 8 rue du Cloître et Mme Sophie COLBACH demeurant à CHAMPIGNY (51370) 4 rue Louis le Varet.

Inscription sera demandée au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2412472

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

03.26.40.21.31

M2412681

COGEP REIMS

03 26 86 72 98

21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SCI BUREAU JOUET FAUPIN

Société civile immobilière au capital de 32 014,29 euros

Siège social : 22 RUE SIMON
 51100 REIMS
 338 474 174 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de transférer le siège social du 22 RUE SIMON, 51100 REIMS au 21 rue Courmeaux, 51100 REIMS à compter du 20 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2412428

NOMΩDOS
 Société d'Avocats
 10 Boulevard Lundy - BP 2105
 51074 REIMS CEDEX

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU PRIEURE

SCI au capital de 93.598,94 Euros

Siège social : L'HERMITAGE
 51230 CONNANTRE
 780 298 824 RCS Reims

En date du 30/09/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale a été modifiée et devient SARL DU PRIEURE. La durée de la Société, sa durée, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 93.598,94 €.

Monsieur Jean MARTEL, demeurant 4 RUE DES MENUES DIMES, 51230 CONNANTRE, a été nommé en qualité de gérant.

Mention au RCS de REIMS.

M2412476

NOMΩDOS
 Société d'Avocats
 10 Boulevard Lundy - BP 2105
 51074 REIMS CEDEX

CASTEL JEANSON

SARL au capital de 112.420 Euros

Siège social : 24 rue Jeanson
 51150 AY CHAMPAGNE
 432 263 705 R.C.S. Reims

L'assemblée du 05/11/2024 a décidé de :

- constater la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 92 240 euros. Le capital social a été ramené de 112 420 € à 20 180 €. Cette réduction de capital a été réalisée le 01/11/2024;

- nommer Gaëlle BEAUCHENAT née BENARD, demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160), 7 rue Marie Coquebert, en qualité de cogérante, à compter du 05/11/2024.

Mention au RCS de REIMS

M2412483

SAS EXPERTISE IMMOBILIÈRE PROFESSIONNELLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 14 Boulevard Lundy
 51100 REIMS
 RCS REIMS 933.277.139

Aux termes d'une assemblée générale du 07/11/2024, il a été procédé à la modification de l'objet social de la société par suppression des mentions suivantes :

- L'activité d'expertise et d'évaluation immobilière, ainsi que l'arbitrage dans tous conflits liés à l'évaluation de tous biens immobiliers pour le compte de particuliers, d'entreprises et des tribunaux compétents.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Comme conséquence de ce qui précède l'article 2 des statuts est modifié comme suit :

Article 2 - Objet
 La société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'activité d'expertise et d'évaluation immobilière, ainsi que l'arbitrage dans tous conflits liés à l'évaluation de tous biens immobiliers pour le compte de particuliers, d'entreprises et des tribunaux compétents.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

L'inscription modificative sera demandée auprès du greffe de tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis,

M2412481

LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

FastCapital

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros

porté à 511.867 Euros
 Siège social : 9 rue des Nouées Reines
 51420 CERNAY LES REIMS
 934 441 379 RCS Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 511.767 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à cinq cent onze mille huit cent soixante-sept euros (511.867 euros).

Pour avis : Le président

M2412490

MVB

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 378.850 euros

Siège social : 7 rue Gabriel Voisin
 51100 REIMS
 934 388 331 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 378.750 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à trois cent soixante-dix-huit mille huit cent cinquante euros (378.850 euros).

Pour avis : La Présidente

M2412500

Octav
 Société d'Avocats
 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SELARL PHARMACIE FICNER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine

au capital de 25.000 Euros

Siège social :
 4 Place Léon Bourgeois
 51600 SUIPPES
 833 222 581
 RCS Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 31/10/2024, l'AGE a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 € pour le porter de 25.000 € à 25.500 €.

CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 25.000 €, divisé en 250 parts sociales de 100 € chacune

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 25.500 €, divisé en 255 parts sociales de 100 € chacune.

Pour avis.

M2412482

LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Oxford Ventures

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 398.242 euros

Siège social : 7, rue Gabriel Voisin
 51100 REIMS
 934 396 151 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 398.142 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quarante-deux euros (398.242 euros).

Pour avis : La Présidente.

M2412489

LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

FastCapital

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros

porté à 511.867 Euros
 Siège social : 9 rue des Nouées Reines
 51420 CERNAY LES REIMS
 934 441 379 RCS Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 511.767 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à cinq cent onze mille huit cent soixante-sept euros (511.867 euros).

Pour avis : Le président

M2412490

LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MVB

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 378.850 euros

Siège social : 7 rue Gabriel Voisin
 51100 REIMS
 934 388 331 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 378.750 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à trois cent soixante-dix-huit mille huit cent cinquante euros (378.850 euros).

Pour avis : La Présidente

M2412500

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LORETTE et ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Société d'Investissement Rémy Moroni
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 681.850 euros
Siège social : 7 Rue Gabriel Voisin 51100 REIMS
934 394 891 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 681.750 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt-un mille huit cent cinquante euros (681.850 euros).

Pour avis : Le Président

M2412498

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

NKM FACTORY
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Centre d'Affaires Le Cristallide 8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
929 096 154 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2024, l'assemblée générale ordinaire a :

- Pris acte de la démission de M. David GRECO de ses fonctions de président à effet du même jour et l'a dispensé de préavis ;

- A nommé M. Joël BEN CHIMOL, demeurant 23 rue de l'Eglise à WARMERVILLE (51110), en qualité de nouveau président de la société à compter du même jour et pour une durée illimitée.

Modifications seront faites auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2412533

T.P.S DECOR
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 1 avenue Poncé de Léon 51100 REIMS
839 941 242 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 24 Octobre 2024, l'Associé Unique a décidé : de transférer le siège social 1 avenue Poncé de Léon - 51100 REIMS au 119 bis rue de Colombes - 92600 ASNIÈRES SUR SEINE à compter du 1^{er} Novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2412594

L'AKENISATHO
Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 Euros
Siège social : 52 Grande Rue 08260 ETEIGNIERES
834 009 341 RCS Sedan

Par décision du 08/11/2024, l'Associé Unique a transféré le siège social au 88-90 rue de Neufchâtel 51100 REIMS à compter du 20/11/2024, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 834 009 341 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

GERANCE : Madame Aurore SEGUIN-LARDIER, demeurant 2 rue Charles Lafite 51100 REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2412547

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.51

SCI SAYEN
Société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros
Siège social : Châlons sur Vesle
51140 CHALONS SUR VESLE
443 463 252 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu le 28 octobre 2024 par Maître Geoffrey CROZAT, Notaire associé à GUEUX, Marne, les associés ont pris acte du décès de Madame Jeannine LEVEQUE, gérante, ce qui par voie de conséquence met fin à ses fonctions de gérante, et ont décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, en qualité de gérante : Madame Françoise SAYEN, demeurant à MERFY (51220), 6 rue de Pouillon.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion,

Me Geoffrey CROZAT, Notaire.

M2412551

COMPAGNIE IMMOBILIERE MIGNEAUX ET ASSOCIES - CIMA
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51000 REIMS
531 838 894 RCS Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30/10/2024, l'Associée unique a décidé de procéder à la nomination de Monsieur Tony DUMONT en qualité d'administrateur et de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Daniel DUMONT.

Suivant délibération en date du 28 septembre 2024, le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alain DUMONT.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le président.

M2412604

NOMODOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - 512105
51074 REIMS/CEDEX

S.C. DE L'ERMITAGE
Société civile au capital de 1.600 Euros
Siège social : 4 rue des Menues Dimes 51230 CONNANTRE
440 387 090 R.C.S. Reims

En date du 12/11/2024, l'AGE a décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale a été modifiée pour adopter celle de SAS DE L'ERMITAGE. La durée de la société, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.600 €.

PRÉSIDENT : M. Jean MARTEL, demeurant 4 rue des Menues Dimes - 51230 CONNANTRE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^{me} Claudine DELAIRE épouse MARTEL, demeurant 4 rue des Menues Dimes - 51230 CONNANTRE.

TRANSMISSIONS DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du président.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

M2412580

QUATREME

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000.000,00 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
531 099 265 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30/10/2024, l'associé unique après avoir pris acte de la démission de la société CABINET FIDUCIAIRE LHP de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer en remplacement, et ce à compter du même jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, le CABINET GILLOT, représentée par Monsieur Clément GILLOT, commissaire aux comptes, domiciliée 8, rue Marie Marvingt - 51100 REIMS et de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour la même durée, la société JUNIBE, représentée par Monsieur Laurent TILLY, commissaire aux comptes, domiciliée 11 impasse Achille Bureau - 51100 REIMS.

Pour avis : Le président.

M2412595

SA « CHAMPAGNE DANIEL DUMONT »

Société anonyme à objet civil de récoltant manipulant au capital social de 320.000 Euros
Siège social : 11 rue Gambetta 51500 RILLY LA MONTAGNE
R.C.S. Reims B 383 776 184
N° SIRET : 383 776 184 00012

Suivant délibération en date du 28 septembre 2024, les associés ont décidé de procéder à la nomination de Monsieur Tony DUMONT en qualité d'administrateur et de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Daniel DUMONT.

Suivant délibération en date du 28 septembre 2024, le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alain DUMONT.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le président.

M2412604

SARL « LEGRAND-LATOUR »

Avis de transformation

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2024, les associés ont décidé de transformer à compter du 4 novembre 2024, l'EARL «Champagne LEGRAND-LATOUR» en SARL «LEGRAND-LATOUR» dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination Les associés ont modifié la dénomination pour adopter «LEGRAND-LATOUR» à compter du 4 novembre 2024.

Siège social 39 rue du Bourg de Vesle - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

Objet Aux termes de l'assemblée générale du 4 novembre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- négociant-manipulant en vins de Champagne.

- participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer.

Cette société a désormais pour objet en France et à l'étranger :

- l'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

- l'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, de moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation.

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital Aux termes de l'assemblée générale du 4 novembre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 838 848 € pour le porter à 1 003 328 € divisé en 16 448 parts d'un montant unitaire de 61 € chacune.

Gérance Monsieur Thibault LEGRAND, demeurant 39 rue du Bourg de Vesle - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

Cession de parts sociales Libre entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des trois quarts.

Immatriculation au RCS de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2412679

DIPMADE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 18 allée du Muguet 51450 BETHENY
852 148 196 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGO du 20/06/2024, sont nommés Monsieur Jérôme FRANCOIS, né à CHARLEVILLE MEZIERES le 25 janvier 1986, de nationalité française, demeurant 39 allée du Bois Bouchet - 45770 SARAN aux fonctions de président, et Monsieur Antony MARTIN, né à CHARLEVILLE MEZIERES le 01 janvier 1984, de nationalité française, demeurant 18 allée du Muguet - 51450 BETHENY, aux fonctions de directeur général. Monsieur Pascal COPPEE est démissionnaire de son mandat de directeur général délégué. L'article 39 - Nomination des dirigeants des statuts a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2412612

SCI HARIBOUX

au capital de 100.000 Euros
Siège : 135 Rue du Bois des Jots - 51480 CUMIERES
RCS 819 759 473 Reims

Modification des parts de la SCI entre associés par vote en assemblée générale du 12 Novembre 2024.

Cession de parts détenues entre M. Stock Cyril, M^{me} Hutasse Stéphanie., Mr Stock Mathis., et Mr Stock Gautier., Après cession, Mr Stock Cyril (25%), M^{me} Hutasse Stéphanie (25 %), Mr Stock Mathis (25%) et Mr Stock Gautier (25%)

Les statuts ont été modifiés en conséquence

L'inscription modificative sera portée au RCS de REIMS
M2412628

AY-CHAMPAGNE NOTAIRES

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de notaire au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 Rue de la Chartre Ay 51160 AY-CHAMPAGNE
904 841 293 RCS Reims

Avis de changement de directeur général

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 13 novembre 2024 a été constatée la démission en date du 10 novembre 2024 du directeur général Monsieur Thierry Marie François LEFEBVRE, demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160) 14, avenue Victor Hugo.

Est nommée directrice générale Madame Fanny Sylvie Valérie RONDEAU épouse DUCORNET demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160), 34 espace Les Coquelicots MAREUIL-SUR-AY.

Pour avis.

M2412651

EPER-DIS

EPER-DIS, SAS au capital de 40.720 €, Les Rechinons - 51530 DIZY, R.C.S. REIMS 450 945 266. Aux termes de l'AG du 13/11/2024, il a été décidé une réduction de capital pour un montant maximum de 1.500 € par voie de rachat d'actions appartenant aux associés, en vue de leur annulation. Le prix d'achat unitaire des actions est fixé à 3.419 €. Les demandes de rachat d'actions seront reçues au siège social dans le délai de trente (30) jours à compter de l'offre de rachat. Le paiement des actions rachetées interviendra selon les moyens de règlement d'usage. Le PV de cette assemblée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2412671

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

OFFICE 1543 NOTAIRES
Notaires associés à REIMS (Marne)
133 avenue de Laon

PASSAGE 27

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : Passage du Commerce 27 rue de Vesle - 51100 REIMS
R.C.S. de REIMS
sous le numéro SIREN 897 771 523

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 29 novembre 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur François HELLEC, demeurant à CHAMPIGNY (51370), 8 impasse du Parc, en qualité de co-gérant à compter du 29 novembre 2023 pour une durée illimitée.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE.

M2412691

BESSON Patrice

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 5 place d'Essenheim 51700 CHATILLON SUR MARNE
RCS : Reims n° 800 420 432

Avis de modification

Le 25 octobre 2024, l'associé unique : - a pris acte de la nouvelle adresse du gérant au 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS à compter du 25 octobre 2024 ;

- a décidé du transfert du siège social à compter du 25 octobre 2024.

ANCIEN SIEGE : 5 place d'Essenheim - 51700 CHATILLON SUR MARNE

NOUVEAU SIEGE : 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS.

Radiation au R.C.S. de REIMS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2412071

CONVOCATION

Union Viticole de Développement Champenois

Union de coopératives agricoles à capital variable
51530 CHOUILLY - Plumecoq, CD 40 A
RCS de Reims n° 428 670 889

Assemblée Générale Ordinaire

Les associés coopérateurs de l'Union Viticole de Développement Champenois sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de l'Union, le 27 novembre 2024 à 9 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Administrateurs et mandats,
- Nomination du bureau,
- Pouvoirs pour les formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

Cette Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le même jour au siège social de l'Union à 9 h 30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur et pouvoirs,
- Rémunération du liquidateur,
- Pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités.

M2412569

POURSUITE D'ACTIVITE

ELITE MENUISERIE 51

SARL au capital de 4.500 Euros
Siège social : 2 chemin de Loisy 51130 VERT-TOULON
R.C.S. : Châlons en Champagne 843 567 785

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Pour avis et mention, La Gérance.

M2411841

3D CHAMPENOISE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 Euros
Siège social : 2 AVENUE JACQUES SIMON 51470 SAINT-MEMMIE
894 495 100 RCS Châlons-En-Champagne

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/10/2023 : L'associé unique statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Pour avis

M2412471

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SUR LA ROUTE DU DER

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Lieudit le Champ Godin
D13 - 51290 MONCETZ L'ABBAYE
830 565 156
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 10 Octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président.

M2412536



SARL TRANSPORTS GRIFFAUT

SARL au capital de 200.000 Euros
Siège social :
2 bis avenue Léopold Bertot
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
824 911 549
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 06/11/2024, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2412585

SARL MANA URA 51

28 Rue des Lys - 51190 AVIZE
902 039 262 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

M2412586



O'CRO D'AY

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
29 rue Roger Sondag - 51160 AY
899 475 586 RCS de Reims

L'AGO du 14/11/2024 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

M2412590

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

DISSOLUTION

DE SOCIETE

THMB TRAVAUX

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €
Siège social : 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS
925 243 024 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bachir HADJ MOHAND, demeurant 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2412420

JAPAFLO

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège de liquidation : 151 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
802 838 292 RCS REIMS

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick GRASSIN, demeurant 14 bis rue Flodoart - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 151 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2412456

ECOMFR

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 5 rue Pitarbourg 51120 SAUDOY
RCS de REIMS n°817 654 189

Avis de dissolution

En date du 07/11/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 07/11/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RENAUD Frederic, demeurant 5 rue Pitarbourg 51120 SAUDOY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2412484



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

OHMYDEV

SASU au capital de 500 €
Siège social : 19 rue de la champagne 51110 BAZANCOURT
RCS de REIMS n°949 963 417

Avis de dissolution

En date du 31/10/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOUAKIL Clément, demeurant 19 rue de la Champagne 51110 BAZANCOURT et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2412505

CHATEAU-MOUZIN

Société civile immobilière au capital de 4 573,47 euros
Siège social : 22 Place Drouet D'Erlon 51100 REIMS
343 122 743 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 31/10/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Philippe PRUDHOMME demeurant 3 rue de Sillery 51420 CERNAY-LES-REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 Place Drouet d'Erlon 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2412460

SCI DES DÎMES

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : 4 rue des Dîmes 51240 POGNY
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°314 867 912

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 06/11/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 06/11/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PEROTIN DIDIER, demeurant 2 Rue de la Vanoise 51500 TAISSY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2412694

L'ATELIER DU TREMBLAY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 20.000 Euros
Siège social et de liquidation :
La Ferme du Tremblay
51270 ORBAIS L'ABBAYE
900 376 997 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Caroline SAURET, demeurant 12, allée des Ecosières - 51270 MAREUIL EN BRIE, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

RCS Reims.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412566

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SC

SAINT EXUPERY

Société civile en liquidation
Au capital de 45.734,71 Euros
Siège social :
MOURMELON LE GRAND 51400
Rue Saint-Exupéry
Siège de liquidation :
Rue Saint-Exupéry
51400 MOURMELON LE GRAND
395 094 048
RCS Châlons en Champagne

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au Rue Saint-Exupéry - 51400 MOURMELON LE GRAND a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur LEPAUX Jean-Pierre, demeurant 125 G rue de Vesle - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2411141



SOMAPY CONSTANT

Société civile au capital de 108 543,70 €
Siège social : 25 rue Werlé 51100 REIMS
RCS de REIMS n°415 307 420

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 25/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} ERGINO Monique de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2412243

G INVESTMENT

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5 rue Chauffert
51490 SAINT HILAIRE LE PETIT
RCS de REIMS n°901 862 342

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 08/11/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUILLEMIN Edouard de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/11/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Edouard Guillemain

M2412260

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE SAINT VINCENT

Liquidation

Par AG extraordinaire du 28 août 2024, les associés du Groupement Foncier Agricole SAINT VINCENT, siège à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 8, Hameau de Montbayen, au capital de 58.140 euros, 428 095 210 RCS REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, ont donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'on déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412478



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

OHMYDEV

SASU au capital de 500 €
Siège social : 19 rue de la Champagne 51110 BAZANCOURT
RCS de REIMS n°949 963 417

Avis de liquidation

En date du 31/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUAKIL Clément de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2412506

PRESTA' COM

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège :
4 rue Henri Guillaumet 51400 BOUY
Siège de liquidation :
4 rue Henri Guillaumet 51400 BOUY
895 229 441
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 25/10/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Nuno Dinis RAMOS, demeurant 4 rue Henri Guillaumet - 51400 BOUY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412634

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

HOSPI'COM DIFFUSION

Société à responsabilité limitée au capital de 29.000 Euros
Siège social :
1 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
449 894 286
RCS Châlons en Champagne

Par décision du 31 octobre 2024, la société CHAMPINVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 7.241 €, dont le siège social est 1 avenue du Maquis des Glières ZAC des Escarotières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 399 497 452 a, en sa qualité d'associée unique de la Société HOSPI'COM DIFFUSION, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société HOSPI'COM DIFFUSION au profit de la société CHAMPINVEST, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX (51008) CS 30520.

Pour avis : La gérance.

M2412615

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX LACROIX

M. Daniel, Lucien, Marie LACROIX, retraité, né à FISMES (51170), le 24 juin 1953 et M^{me} Bernadette, Raymonde, Marie PETIT, retraitée, son épouse, née à BASLIEUX LES FISMES (51170), le 28 avril 1955, demeurant ensemble à FISMES (51170), 33 ter rue Maurice Désotiez, mariés à la Mairie de BASLIEUX LES FISMES (51170), le 13 janvier 1973, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 23 mars 2019.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Me Laurent LUTUN.

M2412622

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



EPOUX PUZENAT

Changement de régime matrimonial

Suivant acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, notaire à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 12 novembre 2024, Monsieur Jean-Pierre PUZENAT, retraité, né à EPERNAY (51200) le 9 septembre 1948, et Madame Martine Francine GOBLEVILLE, retraitée, née à REIMS (51100) le 16 octobre 1955, demeurant ensemble à WITRY LES REIMS (51420) 44 rue du Docteur Schweitzer, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 24 mai 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2412558

AVIS DIVERS

M^{me} Jeanne BAUDOIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20/11/2023,

Madame Jeanne Pierrette BAUDOIN, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Claude VILBOIS, dmt à REIMS 23 passage de Marzilly, Née à REIMS, le 17/08/1931. Décédée à CORMONTREUIL, le 09/10/2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Hélène LERAULT, Notaire à REIMS, 18 rue de la Tirelire, le 07/11/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Hélène LERAULT, notaire à REIMS 18 rue de la Tirelire, référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de REIMS de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Me Hélène LERAULT.

M2412635

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. SAFRAN Murat décédé le 31/05/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808122106. M2412512

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 21/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LEMAIRE Lysianne décédée le 25/10/2022. Réf. 0808136050. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412518

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LELLIG Dominique décédé le 23/11/2023. Réf. 0808135867. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412519

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 16/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de CAQUE Jean-Jack décédé le 16/02/2022. Réf. 0808135784. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412521

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 12 novembre 2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a rectifié le jugement du 29 octobre 2024 ayant ouvert la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE

6 Rue des Vignes - 51500 VILLERS AUX NÉUDS. SIREN 533 107 967

Le libellé :

«PRONONCE l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE ; «

est rectifié par le libellé suivant :

«PRONONCE l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur le patrimoine professionnel de Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE». M2412561

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-

EN-CHAMPAGNE

Jugement du 22 mars 2024

SARL SAL, 22 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 902 731 694. La fourniture de prestations et conseils et vente auprès de professionnels et particuliers, la réalisation d'appels sortants émis par les téléopérateurs sur initiative du centre d'appel pour des motifs multiples : la réalisation des enquêtes, la prospection, la vente de produits ou la Fidélisation de client, la réalisation d'appels sortants émis par les clients, et reçus par les téléopérateurs, le plus souvent pour demande d'information, la prise de rendez-vous, la réclamation ou pour passer commande de produits ou de services. Jugement du tribunal de commerce de Bar-le-Duc en date du 22.03.2024 prononçant ouverture redressement judiciaire, Mandataire judiciaire : Berthelot & Associés - Mandataires judiciaires représentée par Maître Bérénice Duboc et Maître Geoffroy Berthelot, 3 rue Du Cygne 55000 bar-le-duc. Date de cessation des paiements le 22.05.2023. M2412643

Jugement du 17 mai 2024

SARL SAL, 22 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 902 731 694. La fourniture de prestations et conseils et vente auprès de professionnels et particuliers, la réalisation d'appels sortants émis par les téléopérateurs sur initiative du centre d'appel pour des motifs multiples : la réalisation des enquêtes, la prospection, la vente de produits ou la Fidélisation de client, la réalisation d'appels sortants émis par les clients, et reçus par les téléopérateurs, le plus souvent pour demande d'information, la prise de rendez-vous, la réclamation ou pour passer commande de produits ou de services. Jugement du tribunal de commerce de Bar-le-Duc en date du 17.05.2024 prononçant conversion en liquidation simplifiée. Liquidateur judiciaire : Berthelot & Associés - Mandataires judiciaires représentée par Maître Bérénice Duboc et Maître Geoffroy Berthelot, 3 rue Du Cygne 55000 bar-le-duc. M2412644

INTERDICTION DE GERER

Par jugement en date du 07/11/2024, le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Paulo Manuel DIAS

13 Rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Titulaire de la Procédure Collective : Sarl DIAS PEINTURE. RCS 2004800138 (453 688 145) - 13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

A CHÂLONS EN CHAMPAGNE, le 8 novembre 2024.

M2412461

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

Jugement du 12 novembre 2024

SAS ENERJAYALP, 52 Rue Honoré Daumier, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 809 685 589. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Septembre 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2412542

BORDIER Franck, 28 rue de l'Hôpital Auban Moët, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 420 149 999. Coiffure. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Juillet 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2412636

SARL BARBER CUT, 3 Rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 843 342 999. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2412537

SARL SOCIETE REMOISE DE RENOVATION, 4 Rue Albert Camus, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853 178 796. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2412538

SARL SPORT ET LEGEND, 1 Place de la République, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 788 573 764. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2412539

SAS MANHA, 128 Rue de Vestle, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 850 319 500. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2412540

SARL SERANT AMARI, 15 Place du Général de Gaulle, 51530 Saint-Martin-d'Ablouis, RCS Greffe de Reims 499 094 241. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. M2412541

Par Jugement en date du 12/11/2024, le Tribunal de Commerce de REIMS

CHAMPAGNE MALARD (SAS)

23 rue Jeanson - 51160 AY CHAMPAGNE. Immatriculée au RCS sous le numéro 384 428 165,

a homologué le protocole de conciliation régularisé entre les parties les 13-14-15 et 16/10/2024 sous l'égide de la SELARL A.J.C. (Me Nicolas TORRANO) désigné en qualité de conciliateur

Et a désigné la SELARL A.J.C. (Me Nicolas TORRANO) en qualité de mandataire à l'exécution de l'accord.

Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance. M2412546

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 12 novembre 2024

SARL COMEDIE BARBERSHOP, 18 Rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 839 253 945. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Octobre 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412601

SAS ECURIE BLAISE DE SEBASTE (SASBS), 4 Rue des Moines, 51210 Le Gault-Soigny, RCS Greffe de Reims 832 865 224. Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412617

SARL BG FINANCES, 28 Voie Romaine, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 819 360 090. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412618

SARLU INTER-PREPA, 6 Rue Bertrand Russel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 900 224 874. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412619

SARL JLOC, 28 Voie Romaine, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 820 870 301. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412620

ZOUAOU Rachid Lakdar, 11 rue du Petit Sillery, 51500 Sillery, RCS Greffe de Reims 450 223 979. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire sur le patrimoine professionnel, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2023, désignant liquidateur la Selarl Bruno Raullet (Me Bruno Raullet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412621

SAS UPSILON ALPHA (UA), 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 911 917 888. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Septembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412631

SARL POMPES FUNEBRES HAJJI, 6 Rue Henri Moissan, 51430 Bezaunes, RCS Greffe de Reims 902 261 775. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412660

SARL L'EFFERVESCENCE, 66 Rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 808 972 954. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Octobre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412661

SARL VERNIER ART METAL, lieu-dit le Pont de Bois Zac Pont de Bois, 51530 Vinay, RCS Greffe de Reims 414 616 706. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412662

SAS ETSI, 45 Rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 520 201 138. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412668

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 12 novembre 2024

SARL ONCYCLE SPORTS ET MOBILITES, 2 Rue du Champ Jupin, 2-4-6, 51370 Ormes, RCS Greffe de Reims 894 739 200. Commerce et réparation de motocycles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet (Me Bruno Raullet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412669

SAS TRANSPORTS CORMONTREUIL EXPRESS (TCE), 2 Rue des Artisans, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 978 240 596. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412670

SARL LE KONGMING, Rue Jacques Maritain, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 514 423 813. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2024, désignant administrateur Selarl Cardon & Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49, avenue Salvador Allende - 77100 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet (Me Bruno Raullet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412678

PETITES AFFICHES
Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org

03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Office Notarial
GAMBETTA
Vetea GRIMOD
Ludivine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

NOIZET / GARNIER

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Ludivine MARCHAND, le 08/11/2024, M^{me} Angélique Thérèse Solange NOIZET, à RETHEL (08300) 31 avenue Gambetta,

A cédé à la SAS GARNIER, à RETHEL (08300) 29 avenue Gambetta, RCS SEDAN n° 933 103 855,

Son fonds de commerce de salon de coiffure et vente d'accessoires de coiffure sis à RETHEL (08300), 29 avenue Gambetta, ayant pour nom commercial «COIFFURE ART ET COUPE», RCS SEDAN n° 483 369 633.

Propriété-jouissance : 08/11/2024.
Prix cession : 37.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2412469

MYRIAM'COIFFURE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL Jordan MATHIEU, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, le 14 août 2024, enregistré à service de l'enregistrement des Ardennes, le 2 septembre 2024, 2024N709, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée SARL SALON MYRIAM, dont le siège est à RETHEL (08300) 5 rue Camille Lejay, identifiée au SIREN sous le numéro 388 739 963 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

A : Madame Emilie DUBOIS, demeurant à GIVRY (08130) 10 rue de l'Eglise, Célibataire.

Désignation du fonds : fonds de commerce de salon de coiffure sis à RETHEL (08) 5 rue Camille Lejay, connu sous le nom commercial MYRIAM'COIFFURE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de six mille cinq cents Euros (6.500,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, à l'étude, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2412480

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncellegale.pamb@forumeco.com

CONSTITUTION

DE SOCIETE

THENES

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 Chemin de Rumel
08440 VIVIER AU COURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 Octobre 2024 à 11 heures, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : THENES.

SIÈGE SOCIAL : 4 Chemin de Rumel - 08440 VIVIER AU COURT.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas DROCOURT demeurant 4 chemin de Rumel - 08440 VIVIER AU COURT

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2412464



BCM

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17 avenue du Maréchal Leclerc
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 8 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : BCM.

SIÈGE SOCIAL : 17 avenue du Maréchal Leclerc - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE :

- Monsieur Germain BROCARD, demeurant 1 rue de Haybes - 08200 GIVONNE ;

- Monsieur Cyrille CAPRON, demeurant 11 rue de Witry - 51420 CERNAY LES REIMS ;

- Madame Claire MAURICE, demeurant 245 rue Jean Jaurès - 08150 RIMOGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2412574

IMM'HOSTAUX

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/11/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IMM'HOSTAUX

Objet social : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés en France ou à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 13 rue Méhul, 08600 GIVET

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. HOSTAUX Valentin 76/1 rue Célestin Denis 5660 PESCHE (BELGIQUE) et M^{me} HOSTAUX Annelise 76 rue Célestin Denis 5660 PESCHE (BELGIQUE)

Clause d'agrément : Libre entre associés et leurs descendants. Agrément de tous les autres associés dans les autres cas.

M2412507

« ETA DES EAUX VERGERES »

Avis de constitution

Par ASSP en date du 10/11/24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «ETA DES EAUX VERGERES».

SIÈGE SOCIAL : 66 rue des Trois Châteaux à ACY ROMANCE (08300).

OBJET : La réalisation de tous travaux agricoles et autres prestations de services, le pressage, l'achat et la revente de produits agricoles ainsi que tous travaux ruraux et forestiers divers au profit de personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 131.600 €.

GÉRANCE : M. Sébastien TROYON, demeurant 66 rue des Trois Châteaux à ACY ROMANCE (08300).

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis : Le gérant.
M2412535

SARLU « GUSSLINE »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

DÉNOMINATION : SARLU «GUSSLINE».

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Renan à RETHEL (08).

OBJET : La fabrication et préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuterie associée à la vente au détail des produits préparés.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Frédéric MARLOT, demeurant 7 rue de la Fosse des Champs à COUCY (08300).

IMMATRICULATION : en cours au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08).

Pour avis : Le gérant.
M2412599

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE
Notaires Associés
10 Place du Dr Gairal
08110 CARRIGNAN

SCEA DE LA CENSE PICART

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie LAUNOIS, le 12 novembre 2024, il a été constitué la société civile suivante :

DÉNOMINATION : SCEA DE LA CENSE PICART.

SIÈGE : MAUBERT FONTAINE (08260), Cense Picart.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métagage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles.

CAPITAL SOCIAL : 469.300,00 € (apports immobiliers et mobiliers).

GÉRANTS : Monsieur Laurent Gilbert BOULET, agriculteur, demeurant à MAUBERT FONTAINE (08360), Cense Picart, Monsieur Benjamin BOULET, salarié - agriculteur, demeurant à MAUBERT FONTAINE (08360), Cense Picart.

CLAUSE D'AGRÈMENT : En cas de cession de parts à titre onéreux ou à titre gratuit.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis et mention, Me Sophie LAUNOIS.
M2412560

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE
Notaires Associés
10 Place du Dr Gairal
08110 CARRIGNAN

Holding CHALOU

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Louis BOHN, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE», société titulaire d'un Office Notarial à CARRIGNAN (Ardennes) 10 Place du Dr Gairal, le 12 novembre 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société est dénommée : Holding CHALOU.

Le siège social est fixé à : MOUZON (08210), 3 rue de la Cour Village d'Amblimont.

La société est constituée pour une durée de 99 années;

La société a pour objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, la location et l'administration de droits sociaux, l'acquisition, la gestion, l'entretien, l'aménagement, la prise à bail, la location, la vente, la propriété ou la copropriété par tout moyen de biens et droits immobiliers, la prise de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte, dans toutes opérations juridiques, financières ou mobilières, sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ou à tout objet similaire ou connexe, la fourniture à ses filiales de services généraux.

Le capital social est fixé à la somme de : cent cinquante et un mille quatre cent dix Euros (151.410,00 €), constitué à concurrence de 6,00 € par un apport en numéraire et à concurrence de 151.404,00 € par l'apport de parts sociales.

Les associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales sont Madame Julie LOURDELET, épouse de Monsieur Julien NEGRIER, demeurant à MOUZON (08210), 3, Rue de la Cour, Village d'Amblimont, et Madame Sabine JACQUES, épouse de Monsieur Denis LOURDELET, demeurant à CARRIGNAN (08110), 3, Rue Vauban.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Julie NEGRIER-LOURDELET demeurant MOUZON (08210), 3, Rue de la Cour, Village d'Amblimont.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SEDAN (08200).

Pour avis : Le notaire.
M2412575

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

PHS Investissement

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
77 chemin des Hautes Rivières
08700 NOUZONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12/11/2024 à NOUZONVILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : PHS Investissement.

SIÈGE SOCIAL : 77 chemin des Hautes Rivières - 08700 NOUZONVILLE.

OBJET SOCIAL : - La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes les entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement ;

- L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;

- La gestion d'un portefeuille de titres de participations ;

- L'acquisition, la propriété, la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers ;

- La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ;

- L'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers ;

- La location de locaux nus ;

- L'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités de la société ;

- Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Philippe Slezak, demeurant 77 chemin des Hautes Rivières - 08700 NOUZONVILLE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes étrangères à la société, qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2412603

SC M2LN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/11/2024 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SC M2LN

Objet social : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

- La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis.

Pour la réalisation de cet objet ou

pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Siège social : 14B Chemin de la Prairie, 08090 THIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. GARNIER Miguel 14B Chemin de la Prairie 08090 THIS
M2412630

LAMBERT FINANCE & SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros

Siège social :
36 rue de la Campagne
08320 VIREUX-WALLERAND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIREUX-WALLERAND du 11/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LAMBERT FINANCE & SERVICES.

SIÈGE : 36 rue de la Campagne - 08320 VIREUX-WALLERAND.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 100.000 €.

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Les prestations de services dans tous les domaines de la gestion et du développement de l'entreprise, incluant notamment :

- la définition et la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques des entreprises ;

- l'accompagnement au développement des entreprises ;

- la réalisation de travaux comptables, administratifs et financiers, incluant les domaines de l'assurance et de la banque ;

- la gestion des ressources humaines et le conseil en organisation du personnel ;

- le développement et l'intégration des systèmes d'intelligence artificielle (IA) et l'architecture des réseaux informatiques ;

- la gestion et l'optimisation des ressources financières des entreprises ;

- la gestion des relations avec les banques, établissements de crédit et organismes financiers.

La détention de titres et participations dans toutes entreprises, qu'elles soient en lien ou non avec le présent objet social, ainsi que la gestion et l'administration de ces participations.

Tous investissements immobiliers, portant sur des biens bâtis ou non bâtis, leur acquisition, gestion, vente ou location.

Les investissements forestiers, incluant l'achat, la gestion et l'exploitation de forêts, bois et terrains forestiers, ainsi que toute activité s'y rapportant.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Christian Lambert, demeurant le Moulin Casin - 08320 VIREUX-WALLERAND.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Pauline Lambert, demeurant 45 Grande Rue - 60300 FONTAINE-CHAALIS.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2412530

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



JBMC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Sailly
08110 BLAGNY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLAGNY (08110), du 12 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JBMC
Siège social : Route de Sailly, 08110 BLAGNY

Objet social : La propriété, l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La réalisation à titre purement interne au groupe de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques et de gestion ; La mise en oeuvre de la politique générale du groupe et l'animation des Sociétés qu'elle contrôle exclusivement, conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des Sociétés du groupe ainsi formé ; Et généralement toutes opérations, tout acte de gestion, d'administration ou de disposition pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Benoît LAMORT demeurant à MUNO (6820), Belgique, 3 rue de la Briqueterie, Madame Méline LAMORT demeurant à MUNO (6820), Belgique, 3 rue de la Briqueterie et Madame Christelle HAGE demeurant à FLOREVILLE (6820), Belgique, 8 Hayons.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance

M2412653



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

Advice'Up

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
187 rue Ambroise Croizat
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) du 13 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Advice'Up.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIEGE : 187 rue Ambroise Croizat - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET : La réalisation de toutes prestations de services dans les domaines de l'audit, du conseil, de la formation.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

PRESIDENT : M. Aurélien LAMBINET, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 187 rue Ambroise Croizat.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés ou au profit d'un descendant d'un associé ou à une personne dénommée, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2412685

MODIFICATION
DE STATUTS

BMB HM

BMB HM, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 3 rue Henri Gochard - 08200 SEDAN, R.C.S. de SEDAN 981 646 144. L'AGE du 01/11/2024 a décidé de modifier : L'objet social : Vente en ligne d'objets du quotidien et de décoration. La date de clôture de l'exercice social au 31/12, avec première clôture au 31/12/2024. De nommer M^{me} Marwa MAIZI, demeurant 3 rue Henri Gochard - 08200 SEDAN en qualité de présidente, en remplacement de M. Hicham MAIZI. Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2412264



SCI DES FORAINS

Société civile immobilière
au capital de 47 274,44 euros
Siège social : route Nationale
08150 HARCY
393 946 993 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SCI DES FORAINS a décidé de transférer le siège social de route Nationale à HARCY (08150) au 63 Route de Murtin-Bogny à HARCY (08150) à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2412455

SCI SAFREST

SCI au capital de 100 Euros
Siège social : 15 rue Henrionnet
08400 VOUIZIERES
RCS SEDAN SIREN 820 815 181

Transfert du siège social

Aux termes d'une AGE de la société susnommée en date du 21 octobre 2024, il a été décidé de transférer le siège social à 8 allée des Peupliers 79440 COURLAY à compter du 1^{er} octobre 2024.

La société sera désormais immatriculée au greffe du TC de NIORT.
Pour avis : Le gérant.

M2412465

GOLD PLACE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
15 Place du 11 Novembre
08140 DOUZY
879 480 085 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision unanime du 07/11/2024 il résulte que Madame Ilkay KIRKAGAC, demeurant 14 rue Jean Baptiste Clément - 08120 BOGNY SUR MEUSE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Seda OZYILMAZ, démissionnaire.
M2412466

PVDM CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social :
Route Départementale 29
08200 GLAIRE
799 313 705 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée PVDM CONSEIL a décidé de transférer le siège social du Route Départementale 29 - 08200 GLAIRE au 15 rue Thiers - 08200 SEDAN, à compter du 01/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2412467

EARL
« CHATELAIN
DE GIVRY »

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 51.900 euros
9 rue de la Libération
08130 GIVRY
397 531 401 RCS Sedan

Suivant PVAGE en date du 08/11/2024, les associés ont accepté la nomination de Madame Emilie CHATELAIN, demeurant sis 9 rue de la libération à GIVRY (08130), en qualité de gérante.

Pour avis : Le gérant.

M2412475

FINANCIERE ACF

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
21 rue du Moulin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan 900 203 050

Par décision du 11 novembre 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Yann ETIENNE, demeurant 21 rue du Moulin - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Yann ETIENNE, associé unique.

Pour avis.

M2412509

L'AKENISATHO

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 Euros
Siège social :
52 Grande Rue
08260 ETEIGNIERES
834 009 341 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 08/11/2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 52 Grande Rue - 08260 ETEIGNIERES au 88-90 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS à compter du 20/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2412549



H&B

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
Chemin de la Linerie - 08200 SEDAN
790 986 657 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 septembre 2024, il résulte que : Monsieur Julien GARDEUX, demeurant Rue Principale - 08430 GRUYERES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Rémy Pierre HAMEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2412555



reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

LCR

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17 rue Chanteraine
08310 JUNIVILLE
903 340 800 R.C.S. Sedan

Par décision du 13 novembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 17 rue Chanteraine - 08310 JUNIVILLE au 4 rue Principale - 08310 BIGNICOURT à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2412608



ESPACE HABITAT

Société anonyme d'habitations
à loyer modéré
à directory et conseil de surveillance
au capital de 1.245.184 Euros
Siège social :
7 avenue du Maréchal Leclerc
à CHARLEVILLE MEZIERES (08000)
R.C.S. Sedan 785 420 407

Modification
de la composition
du conseil de surveillance

Aux termes de la réunion du conseil de surveillance de la société en date du 28 juin 2024, Monsieur Jean-Michel CATTEAU, demeurant à SEDAN (08200), 3 allée des Jonquilles, a été élu vice-président du conseil de surveillance à compter du même jour.
Pour avis : Le représentant légal.

M2412658

« G. LOCARD »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : MARS-SOUS-BOURCQ
(Ardennes)
Lieu dit l'Etang
RCS Sedan : 495.295.685

Selon procès-verbal de décisions unanimes en date du 14 novembre 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer Madame Stéphanie LOCARD en qualité de Présidente en remplacement de la Société GRAVIR, démissionnaire, et ont pris acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général de Monsieur Jean-Sébastien DUCOFFRE.

ANCIENNES MENTIONS :

- Direction de la Société :

- Président : la Société GRAVIR, dont le siège social est à SEDAN (Ardennes)

- 5 rue de Mirbritz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 839.642.857, représentée par Monsieur François FETUS, représentant permanent, demeurant à MONT-DEVANT-SASSEY (Meuse) - 19 rue de Moranville ;

- Directeur Général : Monsieur Jean-Sébastien DUCOFFRE demeurant à GIVONNE (Ardennes) - 22 Lotissement le Bannet.

NOUVELLE MENTION :

- Direction de la Société :

- Présidente : Madame Stéphanie LOCARD, demeurant à GRIVY-LOISY (Ardennes), 2 bis rue de la Cour Basse.

Pour insertion

M2412673



AMBROISE PARE

Société Civile Immobilière
Siège social :
12 rue Jean Jaurès - 08200 SEDAN
493 670 418 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 septembre 2024 : Monsieur Bruno TREUTENAERE, demeurant 2 route de Thelonne, lieu-dit Heurtebize - 08350 NOYERS PONT MAUGIS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Rémi TAYMONT, décédé le 17 novembre 2021.

Pour avis : La Gérance.

M2412609

POURSUITE D'ACTIVITE

BOULANGERIE
BAUDET

BOULANGERIE BAUDET, société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €, siège social : 26 rue de Vouziers - 08300 SAULT LES RETHEL, 818 068 132 R.C.S. SEDAN. Aux termes d'une décision en date du 16/09/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2412307

DISSOLUTION
DE SOCIETEVermeren
s.a.s

Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

SCI DU MOULIN 08

Société civile immobilière
au capital de 62.000 Euros
Siège social :
Rue Louis Jolly
08430 LAUNOIS SUR VENCE
432 860 195 RCS Sedan

Avis
de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 01/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Claudine LETESTU, veuve BLIN, demeurant à LAUNOIS SUR VENCE (08430), 9 avenue Louis Joly, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2308229



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

CENTRALE
D'ACHATS
PRODUITS RARES

Société par actions simplifiée
au capital de 22.000 Euros
Siège social :
Rue de la Lyre
08800 MONTHERME
443 759 378 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 août 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 août 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrice REZENDE, demeurant Impasse Les Sapins, Les Vieilles Forges - 08500 LES MAZURES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Lyre - 08800 MONTHERME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

M2411260

SCI LIMAU

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 7 Rue du Drapeau
08300 LE CHATELET SUR
RETOURNE
832 262 299 RCS SEDAN

Avis
de dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 07/11/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Emmanuel DEWAILLY demeurant 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2412529

Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube



SOCIETE ARDENNAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE (SATI)

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 11.840 Euros
Siège : 70 A Faubourg Sainte Geneviève 08210 MOUZON
Siège de liquidation : 70 A Faubourg Sainte Geneviève 08210 MOUZON
343 480 398 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel RAUSSIN, demeurant Belle Fontaine - 08210 MOUZON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 70 A Faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412684

CLOTURE

DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

CENTRALE D'ACHATS PRODUITS RARES

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 22.000 Euros
Siège de liquidation :
Rue de la Lyre
08800 MONTHERME
443 759 378 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024 au Rue de la Lyre - 08800 MONTHERME, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice REZENDE, demeurant Impasse Les Sapins, Les Vieilles Forges - 08500 LES MAZURES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

M2411262

PROTECH.FILTRES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 49.500 Euros
Siège :
27 route de Bellevue - 08200 GLAIRE
Siège de liquidation :
27 route de Bellevue - 08200 GLAIRE
491 422 408 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Marc PONCELET, demeurant 49 avenue André Payer 08200 FLOING, et Geoffroy BIGAULT, demeurant 43 rue Jacques Wentzel 08200 FLOING, de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Un liquidateur.

M2412459

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

SCI DU MOULIN 08

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 62.000 Euros
Siège social :
Rue Louis Jolly
08430 LAUNOIS SUR VENCE
432 860 195 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'AG réunie le 01/07/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claudine LETESTU-BLIN de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2308231

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

LA FOURCHETTE DE LA VENERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 150 Euros
Siège social :
Domaine de la Venerie
08460 SIGNY L'ABBAYE
830 055 240 RCS Sedan

Par décision du 07/11/2024 la société SARL DOMAINE DE LA VENERIE, SARL au capital de 2.000 €, ayant son siège social Domaine de la Motte - 08380 SIGNY LE PETIT, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 838 828 929 a, en sa qualité d'associée unique de la société LA FOURCHETTE DE LA VENERIE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Les créanciers de la société LA FOURCHETTE DE LA VENERIE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SEDAN, 1 rue de la Comédie 08200 SEDAN.

M2412576

Dubois Crancé

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
918 730 284 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2024, la Société Dutch Leasing B.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Buorren 5, 9081 AL LEKKUM - PAYS-BAS, immatriculée au Registre des Pays-Bas sous le numéro 63030934, associée unique personne morale de la société Dubois Crancé a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société par actions simplifiée unipersonnelle Dubois Crancé à compter du 22 octobre 2024.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société par actions simplifiée Dubois Crancé au profit de la société Dutch Leasing B.V., associée unique personne morale de Dubois Crancé sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Bodacc, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de SEDAN dont l'adresse est la suivante : 1 rue de la Comédie - 08200 SEDAN.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2412473

SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS

SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS - Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 € - Siège social : Z.A.C du Moulin Leblanc - 2 Rue Mickaël Faraday - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - 529 056 749 RCS SEDAN Par décision du 6 Novembre 2024, la société RIBEGROUPE, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2.802.570,12 €, dont le siège social est Zac de la Gréie - 60170 RIBECOURT DRESLINCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE sous le numéro 500 829 379 a, en sa qualité d'associée unique de la SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS au profit de la société RIBEGROUPE, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis.

M2412579

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX BOUDEREAUX

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Quentin NAVAUX, le 7 novembre 2024, Monsieur Gérard BOUDEREAUX, retraité, né à AUBENTON (02500) le 31 mars 1950, et Madame Edith DA SILVA, retraitée, née à REVIN (08500) le 22 juillet 1951, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 16 rue Lamartine, Mariés à la mairie de REVIN (08500), le 30 janvier 1971, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 1 bis Rue de Lorraine.

Pour avis et mention :
Maître Quentin NAVAUX.

M2412526

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 07 novembre 2024

SAS CONSTRECO+, 95 avenue Charles de Gaulle, 3^{ème} Etage, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 895 400 067. Construire et rénover tout corps d'état. Spécialisation en constructions et techniques de construction passives, positives et écologiques : constructions à ossature bois, isolation écologique, fourniture et pose de menuiseries Thermiquement performantes et de protections solaires, installation de systèmes de ventilation mécaniquement contrôlée avec récupération de chaleur et puits canadien, installation de systèmes d'épuration écologique type Phytoépuration, réalisation de l'étanchéité à l'air des bâtiments, négoce sur internet de tous produits et équipements à destination des professionnels ou de particuliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2412501

SAS CAGIM CHARLEVILLE, 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Reims 880 743 364. Toutes opérations d'achat, vente, location, transaction de tous biens immobiliers, fonds de commerce ou autres et plus généralement toutes opérations d'agences immobilières, syndic, marchand de liste, prestation de tous services en matière de transactions immobilières, d'administration de biens, d'acquisitions immobilières et tout conseil d'y rattachant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2412503

SAS CALL SERVICES, 16 rue du Moulin, 08430 Poix-Terron, RCS Sedan 890 660 707. Prestations de services : Télémarketing, conseil aux Particuliers et aux professionnels... Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2412504

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 07 novembre 2024

SARL ARDEN IMMOBILIER, 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Reims 807 960 588. Agence immobilière, administrateur de biens, syndic de copropriété. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2024, désignant : administrateur Selari V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2412502

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOUTEILLE Bernadette décédée le 20/01/2012 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808112499.

M2412514

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DELAUNAY Henri décédé le 17/02/2013 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808055089.

M2412516

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE



CDJ IMMO TROYES

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CDJ IMMO TROYES.
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 30.000 €.
SIEGE SOCIAL : 4 boulevard Carnot - 10000 TROYES.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, intermédiation immobilière, location syndic et administrateur de biens ;

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 années.

CO-GERANCE : Monsieur Loïc PRUDHOMME, demeurant 5 rue de la Tuilerie - 10260 SAINT PARRIS LES VAUDES ; Monsieur Romain NICOLAS, demeurant à 14 rue Maisons Brulées - 10600 PAYSAN.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2412532



HOLDING CHANJA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 bis rue des Cortins
10390 VERRIERES

Par acte sous seing privé en date du 08 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOLDING CHANJA
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 11 bis rue des Cortins
10390 VERRIERES

OBJET : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou de toute autre manière dans toutes entités juridiques dotées ou non de la personnalité morale ainsi que la détention et la gestion de ces participations, que celles-ci prennent ou non la forme de valeurs mobilières et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus défini. L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services relatives à la détention et à la gestion de ces participations.

DUREE : 99 ANS

CAPITAL : 1 000 Euros
GERANT : Madame Olivia MARTINEZ demeurant 11 bis rue des Cortins 10390 VERRIERES

CESSION D'ACTIONS : Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis

M2412534

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

« PHARMACIE
VARIN »

Cession de fonds

Suivant acte SSP en date à TROYES du 31/10/2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement - AUBE, le 06/11/2024, dossier 2024 00028445, référence 1004P01 2024 A 02103 ;
Monsieur Jean-Hervé VARIN, demeurant 6 rue des Saules - 10390 VERRIERES, immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 353 245 590 ;
A cédé à :
La société PHARMACIE VARIN, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 80.000 € dont le siège social est sis 4 rue Jean Moulin - 10390 VERRIERES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 933 750 598 ;
Un fonds d'officine de pharmacie connu sous l'enseigne «PHARMACIE VARIN» sis et exploité 4 rue Jean Moulin - 10390 VERRIERES.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 1.500.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.470.000 € et aux éléments corporels pour 30.000 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/11/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'adresse suivante SF CONSEIL ET ASSOCIES, 39 rue Paul Dubois à TROYES (10000), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

M2412611

MODIFICATION
DE STATUTS

baillot
& ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

NATURO'PATTES

SELARL de Vétérinaires au capital de 10 000,00 €
Siège Social : 13 Rue des Vignes
10410 VILLECHETIF
889 412 599 R.C.S TROYES

L'AGE du 06/11/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/11/2024 et a nommé en qualité de président M^{me} DULIERE Véronique, demeurant 23 rue de la Belle Etoile 10500 MOLINS SUR AUBE. Il a également été nommé en qualité de Directeur général : M^{me} DE GEUSER Véronique, demeurant 27 Avenue Major-Général Georges Vanier 10000 TROYES. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance. Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément. Mention : RCS de TROYES. M2411083

argos
EXPERTISE COMPTABLE

A.R. SYSTEMS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 16 000 Euros
Siège social : 37 rue Edmond Fariat
10000 TROYES
RCS TROYES 533 776 332

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 01 novembre 2024, il résulte que :
- La collectivité des associés de la SARL A.R. SYSTEMS a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01 novembre 2024, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Administration : Ancienne mention : Monsieur Hervé TISSERONT, gérant
Nouvelle mention : Monsieur Hervé TISSERONT, président
Cession d'actions : Toutes cessions d'actions entre associés sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis

M2412629

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BEURY TROYES

Société civile immobilière
au capital de 1 600 euros
Siège social : 67 RUE ANDRE BEURY
10000 TROYES
448 730 887 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 67 RUE ANDRE BEURY, 10000 TROYES au 154 Avenue du Général Gallieni 10300 STE SAVINE à compter du 28 octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes.

Pour avis La Gérance

M2411892

NSK
Expertise Comptable & Commissariat
aux Comptes à PARIS

VANESSA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
32 route de Troyes
10600 BARBEREY ST SULPICE
904 033 214 R.C.S. Troyes

Nomination co-gérance

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2024 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Vanessa YOUNSI épouse MOUSSET, demeurant 12 route d'Auxerre - 10120 ST ANDRE LES VERGERS pour une durée illimitée à compter du 31 janvier 2024.
M2412607

SARL S.L
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15 Rue de la
Citation 10320 RONCENAY
903 455 715 RCS Troyes

Par acte du 31/10/2024, l'associée unique a : - conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. - transféré le siège social du 15 Rue de la Citation - 10320 RONCENAY au 28 Boulevard Jules Guesde - 10000 TROYES à compter du même jour, et a modifié les statuts.

Pour avis : La gérance.

M2412613

SCI 29
RUE DE LA PIERRE
A TROYES

SCI au capital de 200€uros
Siège social : 40 rue de Chamoy
10190 Bercenay En Othe
447678038 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 05/11/2024, l'AG extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de 40 rue de Chamoy, 10190 Bercenay En Othe à 29 rue de la Pierre, 10000 Troyes à compter du 06/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts. Dépôt au RCS Troyes
M2412429

SCI COSTANTINI

Société Civile Immobilière
Au capital de 15.244,90 Euros
Siège social à
468 rue Thiers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
R.C.S. de Troyes : 343 176 376

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 24 août 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 56 rue Charles Baltet Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour insertion : La gérance.

M2412491

e.c.a.
conseil

Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 73 82 92

O BOBOIS

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 28 juin 2024, les associés de la société O BOBOIS, société par actions simplifiée au capital de 15.000 € dont le siège social est situé à La Vove, Aix en Othe - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, immatriculée au R.C.S. de TROYES au numéro 838 717 197 ont décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société BDS AUDIT arrivé à expiration et de ne pas procéder à une nouvelle nomination en remplacement.

Pour avis : Le président.

M2412600

TROYES
BRASSEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 54 Place Jean Jaurès
10000 TROYES
890 489 164 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé : la société PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT, domicilié sis 64 mail des Charmilles - 10000 TROYES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Pour avis La Gérance

M2412632

**SCP Séverine CAILLIEZ
et Louis MAMAN**
Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARGIGNY LE CHATEL

SCI
CHANTELOUP

Au capital de 63.000,00 Euros
Siège social :
2 rue Danton - 10600 VILLACERF
481 395 341 RCS Troyes

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale en date du 15/02/2024 et conformément aux dispositions de l'article 14.3 des statuts, il a été constaté que M^{me} Maryam GOUSHEH, alors co-gérante ayant cédé l'intégralité de ses parts le 02/08/2019, est réputée démissionnaire d'office, à compter du 02/08/2019. M. Eric FORGEOT, co-gérant, est maintenu dans ses fonctions.

Pour avis : Maître Louis MAMAN.
M2412659

CHEZ PASCAL

Additif à l'annonce M2410256 publiée dans «MATOT-BRAINE.FR» du 27/09/2024 concernant CHEZ PASCAL : société VAGMEX représentée par M. Eric PETERS demeurant 2 Rue du Bourg - 10800 BUCHERES.
M2412665

DISSOLUTION
DE SOCIETE

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

Valérie Diot - CL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 Rue de la Guerarde
Bâtiment A, Appartement 56
10000 TROYES
Siège de liquidation :
14 Rue de la Guerarde
Bâtiment A, Appartement 56
10000 TROYES
899 723 324 RCS Troyes

Avis
de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Valérie DIOT, demeurant 14 Rue de la Guerarde, Bâtiment A, Appartement 56, 10000 TROYES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue de la Guerarde, Bâtiment A, Appartement 56, 10000 TROYES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412544

AUDECCA
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

SAVEUR D'ASIE

EURL au capital de 3.000 Euros
Siège social : 39 rue du Général de
Gaulle 10000 TROYES
912 165 719 R.C.S. de Troyes

L'associé unique du 29/10/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2024, nommé liquidateur M^{me} DAM MARIE, demeurant 39 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au R.C.S. de TROYES.
M2412638

CLOTURE

DE LIQUIDATION

KPMG
Avocats

SCI DU 91 RUE
DE LA PAIX

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 2.400 Euros
Siège social :
91 rue de la Paix - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
91 rue de la Paix - 10000 TROYES
RCS Troyes 433 711 223

L'Assemblée Générale réunie le 17 octobre 2024 à TROYES (10000), 91, rue de la Paix a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Amer ALMOUGHARABIE, demeurant à ROSIERES PRES TROYES (10430), 23 rue Adrien, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2412335

ifac **avocats**
le bon conseil
28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

BEAULANT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
46 rue du 27 Août 1944
10270 MONTREUIL SUR BARSE
388 658 569 RCS Troyes

L'AG du 18/10/2024 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Pascal BEAULANT, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS de TROYES.
M2412581

SUCCESION
VACANTE

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JOSEPH Jeffrey décédé le 25/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218120771. M2412513

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GODON Michel décédé le 21/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218121328. M2412515

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BERT Georges décédé le 06/06/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218120339. M2412517

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 17/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DONSOY Jean-Pierre décédé le 13/03/2024. Réf. 0218135713. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2412520

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

30
VH **OFFICE**
VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS

**M^e COSSARD -
MARTIN - DAMAY**
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

EPOUX HARROUE

Suivant acte reçu par Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, le 13 novembre 2024, Monsieur Rémy HARROUE et son épouse, Madame Dania ROUSSEL, demeurant à SAINTE SAVINE (10300), 11 rue Antoine Parmentier, marié à la Mairie de LA RIVIERE DE CORPS (10440), le 24 septembre 1977, sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès. Oppositions : Dans un délai de trois mois, à compter de ce jour, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice, à Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, 30 Bd Victor Hugo à TROYES.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de TROYES.
Pour avis : Me DAMAY-CENSIER.
M2412640

**Confiez-nous
vos annonces
légales !**



**PUBLICATION
dans TOUS les
DÉPARTEMENTS
de France**

**annoncelegale.pamb
@legalnet.org**

03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

HP STRATÉGIES
ET SOLUTIONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/11/2024 à EPERNAY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.
DÉNOMINATION : HP STRATÉGIES ET SOLUTIONS.

SIÈGE : 14 rue Pascal, Hameau de Courcelles - 02850 TRELOU SUR MARNE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La commercialisation, l'apport d'affaires et la prospection commerciale ; le conseil, l'accompagnement et l'expertise en commercialisation, promotion et stratégie d'entreprise ; le suivi agronomique, l'accompagnement technique et administratif, ainsi que le conseil des exploitants dans leurs travaux viticoles et agricole ; tous travaux viticoles et agricoles sous formes de prestations de services.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Herbert PEREIRA, demeurant 21 rue de l'Etang, 51700 IGNY-COMBLIZY.

La Société sera immatriculée au RCS de SOISSONS.

Pour avis : Le président.

M2412451

SCI LES 4M

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue de la Hovette
02160 CONCEVREUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : SCI LES 4M.
SIÈGE : 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La Société a pour objet l'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

GÉRANT : M. Anthony MARQUET, domicilié 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX.

La Société sera immatriculée au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.

M2412485

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LDE IMMOBILIER

Par acte SSP du 13/11/2024 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LDE IMMOBILIER.

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations. La prise de participation dans des sociétés ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion, et l'exploitation de tous biens immobiliers. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société.

SIÈGE SOCIAL : 2521 Route d'Hurtebise - La Ferme d'Hurtebise - 02860 BOUCONVILLE VAUCLAIR.

CAPITAL : 10.000 €.
DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Hervé LE DREF, demeurant 25 Grande Rue - 02860 BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Nicolas LE TIXERANT, demeurant à VILLEDOMMANGE (51390) - 19 rue de Reims

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

Immatriculation au RCS de SAINT QUENTIN.

M2412683

MODIFICATION

DE STATUTS

DARGENT

ENTREPRISES

SAS au capital de 320 000 €
Siège social : 18 bis et 20 avenue de
Laon - 02200 SOISSONS
RCS de SOISSONS n° 450 920 301

Non renouvellement du
commissaire aux comptes

En date du 16/09/2024, l'Associé Unique a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société DELOITTE & ASSOCIES, SAS sis 6 place de la Pyramide - 92908 Paris la Défense.

Mention au RCS de SOISSONS.
M2412641

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

FCA GROUPE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
LA FERME D'HURTEBISE,
BOUCONVILLE VAUCLAIR
02160 BEAURIEUX
828 017 038 RCS Saint Quentin

En date du 12/11/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée et son objet ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

L'adresse du siège a été mise à jour suite à une décision du Conseil municipal : 2521 ROUTE D'HURTEBISE, LA FERME D'HURTEBISE, 02860 BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

Président : M Hervé LE DREF, demeurant 25 GRANDE RUE, 02860 BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

Par décision du Président en date du 12/11/2024, M^{me} Odeline MAIGRET, née VILAIN, demeurant 9 RUE DU CHARDONNAY, 51420 BERRU, a été nommée en qualité de Directeur Général.

Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de SAINT-QUENTIN

M2412682



DSF TRANSPORTS

EUURL au capital de 3 600 €
Siège social : 2 RUE DU CLOS DU
CHENE, LONGUEVAL BARBONVAL
02160 LES SEPTVALLONS
RCS de SOISSONS n°933 936 478

Avis de modification

En date du 13/11/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 13/11/2024

Nouvel objet social : Transporteur public routier de marchandises et loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SOISSONS.
M2412625

Octav

Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

WEeping WILLOW

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON
Transféré au
17 Place Victor Hugo - 02000 LAON
841 479 298 RCS Saint Quentin

Modifications statutaires

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON au 17 Place Victor Hugo - 02000 LAON à compter du 01/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes de la même Assemblée, l'AGE a décidé de modifier son objet social à compter du 01.09.2024 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts dont le texte est purement et simplement remplacé par les dispositions suivantes :

«La société a pour activité, en France et à l'étranger : Toutes activités d'achat, vente location de tous biens immobiliers ; toutes activités d'achat, vente, conservation à titre spéculatif de tous biens mobiliers, de luxe ou non, et notamment de véhicules, bijoux, œuvres d'arts, crypto monnaie, bateaux ; toutes activités de location de tous matériels, incluant la location de véhicules sans chauffeur ; Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France et à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires».

Modifications seront faites au RCS de SAINT QUENTIN.
Pour avis.

M2412652

SCI DE MIRET

Société civile immobilière
en cours de transformation
en groupement forestier
au capital de 32.471,64 Euros
Siège social : 11 rue des Billards
02400 CHATEAU THIERRY
414 089 698 R.C.S. Soissons

Suivant délibération en date du 31/10/2024, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la société en groupement forestier à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais le groupement.

Le siège social du groupement, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de 32.471,64 €, divisé en 213 parts sociales de 152,45 € chacune.

La gérance reste assurée par Monsieur François LHOSTE, demeurant 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU THIERRY.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : SCI DE MIRET.

NOUVELLE MENTION : GROUPEMENT FORESTIER DE MIRET.

OBJET : ANCIENNE MENTION : Acquisition, aménagement, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation éventuelle de bail, ou autrement et la disposition des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble de terrains ruraux.

NOUVELLE MENTION : L'acquisition de toutes forêts et terrains forestiers ; La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à bois mentionnés ci-après et sur tous autres terrains que le groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

Modification sera faite au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : La gérance.

M2412591

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LD CHAMPAGNE-
ARDENNE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
LA FERME D'HURTEBISE,
BOUCONVILLE VAUCLAIR
02160 BEAURIEUX
824 318 026 RCS Saint Quentin

En date du 12/11/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée et son objet ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

L'adresse du siège a été mise à jour suite à une décision du Conseil municipal : 2521 ROUTE D'HURTEBISE, LA FERME D'HURTEBISE - 02860 BOUCONVILLE -VAUCLAIR.

Président : M. Hervé LE DREF, demeurant 25 GRANDE rue, 02860 BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

Par décision du Président en date du 12/11/2024, M^{me} Odeline MAIGRET, née VILAIN, demeurant 9 rue du Chardonay - 51420 BERRU, a été nommée en qualité de Directeur Général.

Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de SAINT QUENTIN.

M2412680

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

Octav

Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

LML BOX

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :

14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON
878 822 873 RCS Saint Quentin

Dissolution
sans liquidation

Par délibération du 09/09/2024, la société SARL HOLDING O.T., Société à responsabilité limitée au capital de 187.700 €, sise 7 Rue Franklin Roosevelt 02000 LAON, identifiée sous le n° 532 221 066 RCS SAINT QUENTIN, a, en sa qualité d'associée unique de la société LML BOX, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LML BOX au profit de la SARL HOLDING O.T., sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2412686

Vous pouvez
VOUS ABONNER
en utilisant le bulletin
émis à cet effet
dans ce journal



PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'ANNUAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORNIECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne
ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail
avec une équipe professionnelle à votre disposition :

Envoyez vos annonces à annonceslegale.pamb@legalnet.org



Nouveauté. Près de 4, 80 pour la version allongée du récent Tiguan qui propose jusqu'à sept places et un coffre géant de 885 l. Il débarque en France avec trois moteurs hybrides.

VW Tayron : la conquête de l'espace intérieur



Cinq ou sept places pour l'inédit SUV Volkswagen Tayron.

Tout est affaire de centimètres : c'est bien connu. Il en va des voitures comme du reste. Entre le récent Tiguan et l'imposant Touareg qui coiffe la gamme des SUV Volkswagen, il y a une différence de 34 centimètres. 4,54 m d'un côté, 4,88 m de l'autre : un gouffre. Largement de quoi glisser, entre les deux, un modèle intermédiaire. C'est désormais chose faite avec l'arrivée de l'inédit Tayron dont les 4,77 m le rapprochent davantage du Touareg coté mensurations alors qu'il dérive du Tiguan. Précision du constructeur : le Tayron est le SUV le plus grand d'Europe derrière le Touareg. CQFD. Jusqu'à présent les versions allongées de la

gamme conservaient leur appellation agrémentée d'un «Allspace» pour les distinguer. Cette fois, le constructeur a cherché à mieux différencier les deux variantes en leur donnant à chacune un nom particulier commençant par un «T» comme le veut la tradition pour les SUV de la marque et présente le Tayron comme un modèle à part entière.

Cette différence de 23 centimètres en faveur du Tayron profite évidemment à l'habitabilité et au volume du coffre. De quoi proposer deux déclinaisons cinq ou sept places, une possibilité qui ne laissera pas les familles indifférentes. Ceux qui opteront pour le Tayron cinq places bénéficieront

d'un espace de chargement géant : 885 l. Une valeur d'exception susceptible de faire pencher la balance du côté du nouveau venu.

Les récentes Volkswagen sont plus proches que jamais des modèles premium dans leur présentation intérieure. C'est le cas du Tayron avec des matériaux agréables à l'oeil et au toucher. Idem pour le niveau ultra complet des équipements disponibles en matière de confort, d'info-divertissement ou d'aides à la conduite. Dès le premier des trois niveaux de finition, on dispose de neuf air-bags, d'une climatisation tri-zones, d'un éclairage d'ambiance à 10 couleurs, d'un système d'info-divertissement avec un écran de 32 cm, d'une instrumentation numérique, d'optiques à LED avec assistance automatique... La liste des aides à la conduite dès la version de base impressionne : régulateur de vitesse adaptatif, fonction freinage en virage, assistance au changement de voie et maintien dans la voie de circulation, freinage automatique d'urgence avec détection des piétons et deux-roues, stationnement automatique, caméra de recul, lecture de la signalisation routière, alerte anti-collision à l'ouverture des portes... Le tout en série !

PLUS 100 KM EN MODE 100% ÉLECTRIQUE

Hybridation légère ou rechargeable, bloc thermique ou diesel : le Tayron propose pas moins de

sept motorisations. Point commun, tous sont accouplés à des boîtes automatiques DSG. Sur le marché français, le SUV VW sera lancé avec un trio hybride inédit.

À commencer par le 1.5 eTSI turbo essence de 150 ch (6,2l/6,9l en consommation mixte - 142/156g/km de CO₂) à hybridation 48V qui constitue la motorisation de base. L'inédite double offre hybride rechargeable d'une puissance respective de 204 ch et 272 ch se distingue par son autonomie en mode 100% électrique : plus de 100 km. Une performance au meilleur niveau dont peu d'hybrides rechargeables sont capables actuellement. Autre chiffre mis en avant par VW : les Tayron hybrides rechargeables sont

capables de rouler jusqu'à 850 km sans passer par la pompe à essence ou la borne de recharge. De quoi décrocher le label de grande routière et mieux apprécier les avantages d'une motorisation mixte dont les acheteurs semblent se détourner. Le Tayron peut également se décliner en version 4Motion à quatre roues motrices. Elle est associée en série avec un diesel TDI de 193 ch, prévu pour tracter jusqu'à 2 500 kg. Cette version spécifique n'est pas encore disponible sur le marché national.

Volkswagen a ouvert les commandes du Tayron depuis la mi-octobre à partir de 45 475€.

DOMINIQUE MAREE



Fier comme un conducteur de voiture électrique

90% propriétaires d'un modèle 100% électrique sont satisfaits de leur choix et de l'utilisation quotidienne de leur véhicule. Particulièrement apprécié : un coût à l'usage modéré.

Rouler en 100% électrique, c'est le bonheur ! Ou presque. En tout cas, ça y ressemble, si on en croit les résultats d'une enquête récente effectuée à l'initiative de Driveco, société spécialisée dans la recharge des batteries. À une écrasante majorité, les sondés apprécient la vie quotidienne au volant de leur voiture à batterie. Bien plus que leurs homologues circulant en modèle thermique. Logiquement, ils y sont également plus attachés et sont beaucoup plus fiers de leur choix : un sentiment partagé par 72% d'entre eux contre à peine plus de 50% des propriétaires de véhicules

essence ou diesel. Principal point positif pour 85% des sondés : un coût à l'usage moins élevé.

La perception positive de la voiture électrique varie selon la catégorie d'âge des personnes interrogées : 69% des 18-24 ans sont convaincus mais seulement 41% des 65 ans et plus. Bémol, les premiers achètent très peu de modèles neufs ou récents au contraire des seconds. Autre différence majeure : les citadins (63%) apprécient davantage la voiture électrique que les ruraux (44%). Logique, leurs besoins de mobilité sont différents et les bornes

publiques de recharge sont encore trop rares dans les campagnes.

Cette étude met également en avant les freins qui persistent pour envisager un passage au tout électrique. À commencer par des tarifs jugés trop élevés, un point névralgique mis en avant par 56% des personnes interrogées. Comment les démentir alors que leur prix reste en moyenne 30% supérieur à celui de leur équivalent essence et que la promesse de voitures électriques abordables tarde à être confirmée ? À tarif égal, 37% affirment qu'ils se convertiraient à la voiture à batterie et presque autant aime-

raient des temps de recharge moins longs. Quant aux 31% qui réclament davantage d'aides, ils risquent d'être déçus au moment où on évoque des coupes budgétaires conséquentes dans l'enveloppe consacrée au bonus électrique.

Pour ceux qui hésitent à franchir le pas, il est urgent d'attendre : près des trois quarts sont persuadés que l'interdiction définitive de vente des voitures neuves thermiques, fixée à 2035, sera reportée. Au moment où les ventes de 100% électriques patinent, cette étude montre qu'il reste encore du chemin à faire pour convaincre les réticents.

Free2move

REIMS • ÉPERNAY • CHARLEVILLE

LOCATION DE VÉHICULES

Pour tous vos besoins en mobilité du CABRIOLET au 20m³ - HAYON

03 26 50 67 67



auto bernard
by groupe Bernard

Cyril Gervasoni. Après avoir goûté au sport de haut niveau et à la scène, le Rémois s'est lancé dans l'organisation de spectacles au Comedy Club du Clos chaque jeudi soir. Entre autres projets...

Bienvenue au (Comedy) Club



Depuis deux ans, Cyril Gervasoni assure avec passion et énergie la programmation du Comedy Club du Clos, à Reims.

Quand il accueille les spectateurs à l'entrée du Comedy Club, Cyril Gervasoni est comme un poisson dans l'eau. Souriant, un petit mot de bienvenue pour chacun, le Rémois est dans son élément. Pourtant, du foot à la scène en passant par une école de commerce, le chemin n'était pas forcément tout tracé. C'est pourtant celui qu'il a choisi de se frayer, déjouant tous les pronostics de carrière pour suivre son propre destin. Issu d'une famille spécialisée dans la carrosserie automobile, le jeune Cyril est un passionné de football. Il se spécialise au poste de gardien de but, au Stade de Reims, dans les pas de son frère aîné Fabrice. Comme tous les jeunes joueurs prometteurs, s'il a des envies de carrière professionnelle, il poursuit ses études post-bac en école de commerce, à Reims Management School (ex-Neoma). « Evidemment mon rêve était de percer dans le foot, mais j'étais aussi conscient que je n'avais pas le jeu au pied de Fabien Barthez alors j'ai poursuivi mes études », glisse dans un sourire cet adepte de l'autodérision. Une lucidité qui lui permet de décrocher un Bachelor, tout en continuant à jouer à haut niveau, au Stade de Reims, puis à Tinquieux. Après l'obtention de son diplôme, il intègre une grande banque, et quelques mois plus tard, malgré aussi l'opportunité de rejoindre l'entreprise familiale, il prend tout le monde de court en plaquant tout pour un projet fou : monter un spectacle avec

son meilleur ami. Une décision qui n'était ni facile à prendre ni aisée à faire accepter à son entourage à l'heure de s'engager dans la vie active « C'est peut-être la meilleure décision que j'ai prise dans ma vie ». Avec Anthony Guerreiro, ils créent alors le duo *Les Cuissards*. Ensemble, les deux copains écrivent et jouent des sketches aussi loufoques que leur nom de scène et commencent à tourner et à se faire connaître dans le monde de l'humour du début des années 2000.

TÉLÉVISION ET FOOTBALL

Après un festival à Châlons-en-Champagne, *Les Cuissards* sont repérés et intègrent l'écurie de production

« C'est une de mes caractéristiques : je suis sincère dans tous mes investissements. »

de spectacles *Juste pour rire*. Joueur du Racing Club d'Épernay, « Gerva » se produit sur une scène parisienne les lundis et jeudis soir avec son compère, s'entraîne les autres jours et joue le week-end avec son club qui évolue alors en CFA2, l'un des plus hauts niveaux du football amateur. *Les Cuissards* font aussi un détour par la télévision en intégrant l'équipe de « *Pliés en 4* », une émission pilotée par un certain Cyril Hanouna sur France 4. Une émission dans laquelle

ils apparaîtront régulièrement entre 2008 et 2010, peu avant la fin de leur duo. Une période enrichissante mais aussi harassante, qui prend fin avec le sourire. « Nous nous sommes séparés pour nous construire familialement », souligne le Rémois, qui suivra ensuite une formation dans le consulting, tout en continuant à organiser des événements artistiques pendant quelques années. Toujours aussi passionné de football, il se remet plus sérieusement sur le terrain à Épernay et passe en parallèle ses Brevets d'État d'entraîneur, le BEES 1 puis le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football). De joueur, il devient donc entraîneur de gardiens de buts, en passant son Certificat d'entraîneur dans la même promo-

tion que l'ancien lyonnais Grégory Coupet et l'ancien Stéphanois Jérémie Janot. Dans la foulée, il devient entraîneur des jeunes (13-15 ans) du Pôle Espoirs de Reims de la Fédération française de football, un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui, en charge d'une promotion d'une quinzaine de joueurs issus de Champagne-Ardenne et d'Île-de-France qu'il accompagne au quotidien, dans l'objectif, pour la majorité d'entre eux, d'atteindre le niveau professionnel.

Dans le même temps, il intègre l'école de commerce rémoise NEOMA Business School qui, séduite par son profil de sportif et de comédien, le recrute pour des interventions régulières. Un véritable retour aux sources pour celui qui a suivi ses études supérieures sur ce même campus rémois. « J'interviens en tant que consultant au département Talents et carrières, et lors de la rentrée, je participe à l'accueil des nouvelles promos de 500 à 600 étudiants sur les Campus de Reims et Rouen pendant toute la première semaine d'intégration. Je dispense des cours d'accompagnement aux étudiants (prise de parole en public, cohésion d'équipe...) et je leur passe aussi le message qu'il n'y a pas un chemin tout tracé qui les attend mais que les possibilités sont infinies. Il s'agit de donner de la confiance aux étudiants qui n'en ont pas et de parfois tempérer ceux qui en ont trop », sourit-il. « L'objectif c'est d'orienter les étudiants vers leur avenir et surtout d'attiser leur créativité ». Cet accompagnement des étudiants, « Gerva » le nourrit par ses expériences multiples et son parcours atypique, guidé par un fil conducteur : la passion et l'investissement. « C'est une de mes caractéristiques : je suis sincère dans tous mes investissements ».

CRÉATION DU COMEDY CLUB

Heureux clin d'œil du destin en 2021, quand Benjamin Carteret, le propriétaire du Clos, un bar branché rémois, imagine de mettre en place un Comedy Club dans ses murs. Le musicien rémois Yuksek établit une connexion entre le patron et Cyril Gervasoni qui dispose encore de nombreuses connexions et amitiés dans le milieu du spectacle. « *Les planètes se sont alignées* », avoue celui qui voit là une formidable opportunité de renouer avec la scène, mais côté organisation cette fois. « J'ai évidemment saisi l'occasion de pouvoir faire venir des artistes à Reims et d'organiser des spectacles dans un lieu formidable ».

Il réactive son réseau artistique, qui ne met pas longtemps à réagir, puisqu'il organise le lancement du Comedy Club en juin 2022, avec en invité d'honneur Kyan Khojandi. L'humoriste et comédien révélé par sa série « *Bref* » est Rémois. Il accepte rapidement de se produire au Clos, suivi par Roman Frayssinet quelques semaines plus tard. Rien que ça ! « *L'idée du Comedy Club est de faire venir des humoristes renommés et d'ouvrir la scène aux jeunes talents. On propos chaque jeudi soir une scène ouverte aux débutants et on fait venir une tête d'affiche une fois par mois* », poursuit-il avec un enthousiasme communicatif pour le public du Clos

qui, chaque jeudi soir, se presse au Comedy Club. Au fil des années, la programmation s'est étoffée et celle de la saison 2024-2025 est déjà bien fournie. Un rythme de croisière dont ne se contente pas Cyril Gervasoni, qui travaille sur d'autres projets en parallèle. « *Ce projet du Clos et la rencontre avec ses dirigeants a réveillé en nous des envies de faire autre chose. Nous sommes en train de créer une production pour donner naissance à des modules audiovisuels* ». Le Rémois s'implique sur ce projet avec ses amis du Clos, Benjamin Carteret et Adrian Mirroir, son compère de toujours, Anthony Guerreiro et le comédien Pascal Demolon, rémois d'adoption. « *Ce sont des formats courts sur des sujets humoristiques et d'intérêt général qui sont actuellement en phase d'écriture* ». Une fin d'année riche en projets qui verra son point d'orgue le 12 décembre prochain, avec un Big Show au Clos, avec Jean-Marie Bigard en tête d'affiche.

BENJAMIN BUSSON

1979

Naissance à Reims le 4 décembre.

2004

Création du duo *Les Cuissards*.

2006

Signature du contrat avec la production *Juste pour rire*.

2013

Deviens consultant pour Neoma Business School et entraîneur au Pôle Espoirs de la FFF à Reims.

2022

Création du Comedy Club du Clos.

2024

Big Show le 12 décembre au Clos à Reims

Instagram : @comedyclub_du_clos



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

